

L'Echo de Saint-Justin

Vol. VII, No 11.

Saint-Justin, 15 septembre 1928.

Rédigé en Collaboration.

UN CENTENAIRE UNIQUE

LA FAMILLE ROULEAU, DE SAINT-BARTHELEMY, CELEBRAIT, SAMEDI LE 1er SEPTEMBRE, UN SIECLE DE SERVICES LOYAUX A LA COMMUNAUTE

Un siècle d'histoire familiale, cent ans de fidèles et loyaux services pour leur concitoyens, tels sont les deux événements que célébrait le samedi 1er septembre, dans la soirée, la population de la paroisse de Saint-Barthélemy, en rappelant le souvenir de deux grands disparus: Me François Rouleau et Me François-E. Rouleau et en saluant dans le fils et le petit-fils, Me Avila Rouleau, un descendant qui a su faire honneur au nom d'abord et ensuite au poste que son arrière-grand-père et que son père avaient occupé. Une vénérable figure dominait cette nombreuse assemblée; celle de Mme François-E. Rouleau, âgée de 80 ans. C'est avec des larmes dans les yeux, qu'elle participa à cette réunion unique en son genre. Ce fut certes une minute impressionnante, lorsque nous entendîmes la voix de son fils, rendre hommage à son cœur d'épouse et de mère. "Merci, maman, dit-il, d'être au milieu de nous, malgré votre grand âge. Vous symbolisez pour vos enfants, la probité et le dévouement. A votre nom et au nom de notre famille, je remercie tous ceux qui ont bien voulu prendre part à cette manifestation. Ce sera pour nous un encouragement à suivre davantage l'exemple laissé par nos aînés et à marcher sur leurs traces. Merci du fond du cœur."

L'Eglise, par la voix du Saint-Père, voulut s'associer à cette belle fête et déversa sur cette famille honorable et profondément catholique ses bénédictions. Cette reposante nouvelle fut annoncée par le dévoué curé de St-Barthélemy, M. le chanoine Bonin.

L'Etat, par le docteur Gervais, député du comté de Berthier aux Communes, salua en la famille Rouleau, un exemple de courage et de vertus. Bref, c'était un spectacle qui faisait du bien et qui a laissé dans l'esprit de tous un souvenir ineffaçable. La paroisse, par son premier magistrat, souhaita à la famille Rouleau, santé, bonheur et longue vie.

LA MANIFESTATION

Il était huit heures du soir, lorsque l'impressionnante cérémonie commença. Le vaste terrain qui entourait l'église spéciale qu'on avait construite, était remplie d'une foule de personnes, venant de toutes les parties du comté de Joliette, des Trois-Rivières, de Shawinigan, de Québec, d'Ottawa

et de Montréal. La fanfare de la ville de Joliette, dirigée par M. Emile Prévoost, joua une marche triomphale, cependant que Madame François-E. Rouleau, âgée de 80 ans, accompagnée de ses fils, Me Avila Rouleau, de M. H.-G. Rouleau, d'Ottawa, du docteur E. Rouleau, chirurgien dentiste, de Montréal, de mesdemoiselles Madeleine et Lucile Rouleau, prenaient place sur les fauteuils qu'on leur avait réservés, au centre de l'estrade. Les invités d'honneur, au nombre d'une cinquantaine, suivaient ce cortège imposant.

SPECTACLE IMPRESSIONNANT

Le notaire J.-A. Barrette, l'organisateur de cette belle manifestation, présidait, ayant à ses côtés, M. Wilfrid Ayotte, maire de Saint-Barthélemy, M. L.-J. Massé, M. B. Michaud, D. Corbeil, M. Wilfrid Dumoulin, et les représentants du Conseil d'administration de la Société des Artisans Canadiens-français, de Montréal. Le spectacle de cette multitude, faisant face à l'estrade, était beau à voir. On sentait que dans chacun des cœurs de ces centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, montait un hymne de reconnaissance, vers les deux grands disparus, Me François Rouleau et Me François-E. Rouleau, qui avaient assuré à leur paroisse, à leur province et à leur pays, une lignée sans tache et sans reproche. La présence à cette démonstration de M. le chanoine Bonin, le vénérable curé de Saint-Barthélemy et celle de plusieurs membres du clergé du diocèse de Joliette, donnaient à cette manifestation un cachet unique en son genre: celui du respect pour ceux qui nous donnent des leçons d'énergie et de travail.

LES TELEGRAMMES

Sous les mille et un feux électriques, que piquaient dans les airs les trois chiffres qui indiquaient que l'on célébrait un siècle, c'est-à-dire la première étape d'une famille distinguée et très honorable, ce fut Me J.-A. Barrette, qui ouvrit la série des allocutions. Auparavant, il donna lecture des télégrammes suivant reçus de ceux qui se trouvaient empêchés d'assister à cette magnifique fête de famille: S.G. Mgr Papineau, évêque de Joliette; l'honorable P.-J.-A. Cardin, l'honorable Cyrille Delage, Son Honneur le maire Camillien Houde, de Montréal; l'honorable Rodolphe



Voici les trois représentants de cette intéressante lignée. En haut, à gauche, Me FRANÇOIS ROULEAU, né à Saint-Cuthbert en 1825. En bas, Me FRANÇOIS-E. ROULEAU, né à Saint-Barthélemy, en 1843 et décédé au même endroit en 1927. En haut, à droite, Me AVILA ROULEAU, reçu en 1905, secrétaire actuel de Saint-Barthélemy depuis 11 ans. Cette manifestation, unique en son genre, s'est déroulée en la demeure de l'arrière-grand-père.

Monty, l'honorable André Fauteux, M. L. Dugas, député de Joliette à la Législature; Son Honneur le maire Chevalier, de Joliette; l'honorable Antonin Galipeault, l'honorable Charles Laurendeau, le docteur J.-A. Sylvestre, etc.

M. J.-A. BARRETTE

Se tournant alors vers la famille, M. Barrette donna un bref historique de la famille, qui depuis cent ans, par ses ascendants et ses descendants, se dévouent pour Saint-Barthélemy et par écho, pour l'honneur de la race canadienne-française et de la province de Québec. Ce n'est pas tous les jours, qu'il nous est permis d'assister à semblable réunion. Deux noms sont au premier plan ce soir: François Rouleau et François-E. Rouleau. La mort est venue les chercher, mais grâce à Dieu, ils ont laissé derrière eux un précieux et inestimable héritage. Le petit-fils et le fils continue la lignée, faite de droiture et d'honorabilité et illustre trois carrières dont deux sont terminées. La troisième commence à peine. Elle se lève radieuse et prometteuse des plus beaux espoirs. Saint-Barthélemy est fier de ses trois enfants et vous, Madame, vous devez

vivre à ce moment-ci des heures de souvenirs très doux, pour votre cœur de mère et d'épouse. Vous voyez dans vos enfants et dans vos petits enfants, des jours bénis, des jours qui vous font oublier le larmes et les regrets d'hier. Je le répète, Madame, vous êtes pour nous le souvenir, vous êtes pour nous encore le présent. A vous et à votre famille, santé et bonheur. Quant à nous, nous conserverons longtemps dans nos âmes la "douce souvenance" de cette soirée impressionnante et utile.

Des applaudissements saluent cette belle péroraison. Mesdemoiselles Rouleau, fillettes de Me Avila Rouleau, présentent alors à la famille, au nom de tous, deux superbes gerbes de fleurs.

UNE ADRESSE

La paroisse de Saint-Barthélemy va parler maintenant, par la bouche de Son Honneur le maire Ayotte. Dans une adresse, il dit à la famille Rouleau, l'admiration de tous. Il rappelle les disparus et souhaite à ceux qui restent ses meilleurs vœux de bonheur.

BENEDICTION DU SAINT-PERE

M. le curé Bonin vient de se lever.

Il est heureux de participer à une aussi belle fête et de compter parmi ses ouailles, des citoyens aussi distingués et aussi honorables. Le dernier deuil causé par la mort, l'an dernier, de Me François-E. Rouleau, fut une douleur générale. Ce vide est profond et difficile à combler. Consolons-nous cependant, il nous reste la belle génération d'aujourd'hui. Sa Sainteté le Pape Pie XI a voulu reconnaître les belles et louables vies des deux disparus. Dès hier, Son Eminence le cardinal Rouleau m'a fait parvenir le message suivant que lui a adressé le Saint-Père et qui est porteur de la Bénédiction Apostolique pour tous les membres de la famille Rouleau, jusqu'à la troisième génération.

LE DOCTEUR GERVAIS

Le docteur T. Gervais, député de Berthier aux Communes, succéda à M. le chanoine Bonin et dans une très délicate attention, chanta les vertus civiques et sociales de ceux qu'on célébrait aujourd'hui. Il dit les services nombreux qu'ils avaient rendus à la communauté, félicita les descendants et leur souhaita bonheur et succès.

HOMMAGE DE JOLIETTE

Une délégation de citoyens de Joliette vient aussi saluer M. et Mme Avila Rouleau, née Hélène Bérard, et présente à cette dernière une superbe pièce en verre taillé.

LES ARTISTES

Chacun des intermèdes fut rempli par la fanfare de Joliette et par les artistes suivants de Montréal: Mlle Léonide Letourneau, Mme Ulysse Paquin, Mlle Gertrude Letourneau, M. Henri Prieur et M. Ulysse Paquin. Ce concert fut très applaudi et les chanteurs et chanteuses durent répondre à plusieurs rappels.

Un feu d'artifice termina cette belle fête en plein air. La Maison S. Robitaille était en charge de ce spectacle pyrotechnique.

RECEPTION

Une réception eut lieu ensuite à la demeure de M. Avila Rouleau. Mme A. Rouleau, avec une grâce charmante, fit les honneurs de sa maison. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Wilfrid Ayotte, le docteur et Mme E. Rouleau, Mme L.-P. Bérard, M. Jean Bérard, M. et Mme Henri Prieur, M. et Mme André Jobin, le docteur Joseph Nolin, M. H.-G. Rouleau, Me J.-A. Barrette, le docteur et Mme L. Plante, M. et Mme P. Ayotte, des Trois-Rivières; M. H.-W. Lafontaine, M. Jean Nolin, l'abbé R. Majeau, l'abbé Ayotte, le docteur Hurbise, de Montréal, M. Fernand Roby, de Montréal, l'abbé Lebrun, M. Pierre Brunet, M. J.-A. Ouimet, Montréal, M. Ernest Hébert, Joliette, Me C.-E. Ferland, Joliette, Me Albert Valois et Mme Valois, de Joliette, M. Pierre Beaudoin, de Berthier, M. J. Bourgeois, de Shawinigan, le docteur et Mme Joseph Lafortune, Joliette, M. et Mme Ulysse Paquin, Mlle Léonide Letourneau, Mlle Gertrude Letourneau, le notaire J. Gadoury, le docteur Gervais, député, et M. Cléophas Bastien, député, M. et Mme Huet Massue, et plusieurs autres.

Le Centenaire de Napoléon Bourassa

Un Comité s'est formé dans le but de rendre honneur à la mémoire de feu Napoléon Bourassa, artiste et littérateur, dont le centenaire paraît avoir été oublié.

Napoléon Bourassa, artiste, a été classé parmi nos précurseurs; comme patriote et homme de bien il prend place au premier rang.

C'est se faire du bien à soi-même que de rappeler et honorer ces hommes dont la vie féconde offre des exemples qui servent à retremper nos forces.

Nous croyons devoir rappeler que Napoléon Bourassa a fait partie, comme président ou membre influent, de toutes les associations qui ont eu pour objet l'avancement de nos intérêts nationaux et qu'il s'est particulièrement préoccupé de ceux de notre classe ouvrière.

Napoléon Bourassa fut membre de l'Art Association dès sa fondation en 1860; membre d'un cercle littéraire vers la même époque; en 1862, président du premier comité d'études de l'Union catholique et ensuite de l'Union même; membre de la Société des artistes canadiens fondée en 1867; membre de l'Institut des Artisans canadiens-français de 1866 à 1878; membre particulièrement zélé de la Société des Arts et Métiers; premier vice-président de l'Académie canadienne des Beaux-Arts, lors de sa fondation en 1880; président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1881, etc.

Le 23 septembre, le Comité réalisera la première partie de son programme en se rendant à Montebello, (comté Labelle) où Napoléon Bourassa a sa sépulture et où il a vécu plusieurs années, d'abord au Manoir de Louis-Joseph Papineau, son beau-père et, plus tard, dans la maison qu'il avait construite.

Le Comité projette aussi une conférence et une exposition qui auront lieu à Montréal et dont la date sera fixée plus tard.

Les personnes qui désireraient se joindre au Comité sont priées d'en donner avis sans délai au Secrétaire du Comité, M. Marcel Provost, Bureau 202, Immeuble Versaille, 60 St-Jacques Ouest, Tél. Harbour 8441, Montréal.

Le voyage de Montebello peut se faire soit en auto soit par chemin de fer, C.P.R., départ de Montréal, gares Viger ou Mile End.

Le Comité du Centenaire se compose comme suit: Prés. Honorable juge Edouard Fabre-Surveyer; vice-prés. MM. H. M. Mélançon, Dr J.-B. Prince et Léon Mercier Gouin; sec. Marcel Provost et de MM. Antonio Perreault, C.R., Wilfrid Guérin, N.P., Anatole Vanier, avocat, Lionel Leroux, N.P., J.-A. Bernier, Henry-L. Auger, C. Laforce, C.-E. Bachand, de Sherbrooke et Gérard Tremblay.

VIENT DE PARAÎTRE

L'Action Canadienne-Française DE SEPTEMBRE

Très intéressant numéro que celui de septembre. Le mot d'ordre insiste sur la nécessité d'organisations paroissiales pour obtenir dans chaque paroisse l'observance du dimanche violé ça et là par l'industrie, mais surtout par le commerce étranger à Montréal. M. Charles Gagné a signé l'article d'enquête sur le crédit rural. On lira ensuite un vivant portrait de Mgr Papineau, évêque de Joliette. La revue offre à ses lecteurs le beau travail que M. Olivier Asselin a lu à la Semaine sociale de St-Hyacinthe. Mlle Ernestine Pineault fait connaître au public la fête des pauvres telle qu'on la célèbre chaque année au collège Marguerite Bourgeoys, et Mlle Marie-Claire Daveluy esquisse la figure historique de Charlotte Barré. Agrémentée de notes diverses, la livraison de septembre contient une recension sur le manuel de dessin des Sœurs de Ste-Croix et l'habituelle chronique de M. Adjuitor Fradette sur La langue française et le commerce. Ne pas manquer de consulter le supplément bibliographique L'Amé des livres.

MASKINONGE

Mlle Simonne Lemire, fille de M. J.-T. Lemire, vient de quitter sa famille pour entrer au noviciat des RR. SS. du Bon Pasteur, à Montréal. Nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

M. et Mme Henry Dufresne sont partis pour un voyage de quelques semaines à Montréal.

La famille Pierre Dalcourt est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Mme Ernest Lessard, sa jeune fille Cécile, sont allées aux Trois-Rivières dernièrement.

Mme Octave Lacombe a vendu sa propriété à M. Louis Roy.

M. Paul Desaulniers a acheté la propriété de M. Joseph Denommé, rue St-Charles.

Mme Veuve F.-X. Juneau, de Ste-Ursule, en visite chez sa fille Mme P.-E. Casaubon.

Mme Napoléon Lessard est retournée à Montréal après avoir passé quelques semaines chez Mme Veuve Napoléon Lessard.

Mlle Albina Lebrun est revenue d'une promenade de quelques semaines à Montréal.

M. Philippe de Carufel, M. et Mme Gascon, MM. Gustave et Louis-Philippe de Carufel, tous de Montréal, en visite dernièrement à Maskinongé, St-Maurice et Yamachiche, chez leurs parents.

M. J.-T. Lemire est allé aux Trois-Rivières dernièrement.

M. et Mme Hector Baribeau, de St-Léon étaient dans notre localité dernièrement.

Mme Joseph Rainville et sa famille sont allés à St-Gabriel, il y a quelques jours.

Le Rév. Père Coutu, des Pères Blancs d'Afrique était chez Mme Joseph Rainville dimanche dernier.

Mlle Dusseault, de Louiseville et Thérèse Caron, de Maskinongé, ont passé une huitaine à Montréal.

M. Aristide Magnan, chez M. Hormisdas Bruneau dernièrement.

Mlle M.-Louise Picotte et Thérèse Lemire des Trois-Rivières, étaient dernièrement les invitées de M. et Mme Hormisdas Bastien.

M. et Mme Edmond Lemire, de Ishpeming, Mich., sont retournés après avoir passé quelques semaines chez Mme Honoré Lemire.

M. et Mme Adélaïde Grenier, de St-Mathieu de Caxton, M. et Mme Narcisse Grenier, de Watertown, Conn., étaient chez M. Alexandre Carufel la semaine dernière.

Mlle Eugénie Desjarlais est allée aux Trois-Rivières ces jours derniers.

Mme I. Béchard, de Montréal, était l'invitée de M. et Mme Léopold Dugas il y a quelques jours.

Mlle Simonne Bastien a obtenu du Département de l'Instruction Publique, son brevet élémentaire avec distinction. Nos félicitations.

Mariages. — Le 4 juillet, M. Edmond Bergeron, de St-Léon à Mlle Cécilia Croisetière.

— Le 27 août, M. Amédée Morin, de St-Frédéric de Drummondville, à Mlle Gertrude Rinfret.

Naissances. — Le 17 juillet, Anonyme, enfant de Domina Rinfret et de Rachel Lemire.

— Le 19, Anonymes, enfants de Odilon Rinfret et de Germaine Gaboury.

— Le 25, Joseph-Viateur-Raymond, enfant de Donat Guinard et de Parmélie Guinard, Parrain et marraine: Viateur et Juliette Guinard, frère et sœur de l'enfant.

— Le 8 août, Joseph-Jean-Pierre, enfant de Agapit Laurendeau et de Aldénège Gaboury, Parrain et marraine: Emilien Gaboury et Yvonne Paquin.

— Le 22, Joseph-Romulus-Réal, enfant de Charles-Edouard Déziel et de Marie-Anna Gagnon, Parrain et marraine: M. et Mme Romulus Savole, de St-Barthélemi, oncle et tante de l'enfant.

— Le 25, Joseph-Richard, enfant de Alfred Plante et de Irène Picotte, Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Pratte, oncle et tante de l'enfant.

— Le 26, Joseph-Hector-Robert, enfant de Adolphe Bastien et de Elissa Tremblay, Parrain et marraine: Hector Bastien et M.-Louise Baril.

LE ROYAL MASKINONGE, SUPPLÉMENT AU SHAWINIGAN BAIE

Dimanche, le 3 septembre, des centaines d'amateurs de Maskinongé et des paroisses environnantes ont assisté à la plus intéressante partie de "Base-Ball" de la saison. Depuis plusieurs années le Royal Maskinongé

compte beaucoup d'admirateurs zélés. Aussi nous l'avons vu aux prises avec le Shawinigan Baie, une équipe des mieux entraînée du district des Trois-Rivières. Cette joute fut bien suivie et très excitante. Jusqu'à la septième manche, le score était de 3 à 0 en faveur du Royal. A la neuvième manche, les deux équipes égalisaient de points. Enfin une manche supplémentaire déclarait le visiteur défait en ajoutant un point au score final: 4 à 3 en faveur du Royal. Le lanceur Lebeau retira 7 hommes du bâton.

Tous les joueurs du Royal contribuèrent également à cette éclatante victoire. Nous les félicitons hautement. On se propose d'aller battre le Shawinigan B. sur son propre terrain et les témoins de cette dernière rencontre sont assurés de la victoire du Royal Maskinongé.

Nom des joueurs du Royal Maskinongé: Arthur Béland, recv.; Léopold Lebeau, lanc.; Ubald Lincourt, 1er B; Gratien Lemyre, 2e B; Emile Laperrière, 3e B; Roland Lemyre, art. C; Emile Sicard, 1er champ; Ephrem Dugas, 2e champ; Ferdinand Lafrenière, 3e champ; Substituts: Gérard Lincourt, J.-J. Lafrenière, Henri Desrosiers, Alidé Lescadres, Ephrem Lemire.

JOLI MARIAGE A MASKINONGE

Le 27 août dernier avait lieu à Maskinongé le mariage de Mlle Gertrude Rinfret à M. Amédée Marier, de Drummondville. Après la cérémonie, il y eut réception chez le père de la mariée M. Wilfrid Rinfret. On présenta aux heureux époux de riches cadeaux. Il y eut chant, musique et discours.

Parmi les invités, on remarqua: M. et Mme Elphège Marier, avocat, de Montréal; Mme Vve Amédée Marier, M. et Mme Emile Marier, M. Joseph Marier, avocat et Sec-Trés. de Drummondville; M. et Mme Joseph Vilandré, de St-Barthélemi; M. et Mme Ubald Lincourt, Mlle Claire Lincourt, M. et Mme Auguste Lincourt, M. et Mme Victor Plante, Mlle Antoinette et Laurette Plante, M. et Mme C.-E. Bourdon, M. et Mme G. Massé, M. et Mme Joseph Bourdon, Mme J. Plante, Mlle Bernadette Plante, M. Bertrand Plante, tous de St-Barthélemi; M. et Mme Gaspard Drainville, M. et Mme F. Clément, de St-Viateur; M. et Mme Armand Déry, des Iles du Pas; Mlle Berthe et Madeleine Rinfret, Mlle B. Plante, M. et Mme Wilfrid Rinfret, M. et Mme Donat Rinfret, M. Paul Rinfret, Mlle Suzanne Rinfret, M. et Mme Onésime Baril, Mlle Germaine Baril, Mme Vve E. Bellemare, M. C.-E. Bellemare, M. F. Bellemare, M. et Mme Léon Morin, M. et Mme Arthur Lupien, de Maskinongé.

Après avoir visité St-Barthélemi, Montréal, Pointe-Claire, les jeunes mariés retourneront à Drummondville, où les attendaient une autre brillante réception chez Mme Vve Amédée Marier. Là encore, de magnifiques cadeaux furent présentés. La musique et le chant ne se terminèrent qu'aux petites heures du matin. Des discours furent prononcés par MM. Remi St-Martin, de St-Germain, Elphège Marier, avocat, de Montréal, Joseph Marier, avocat, de Drummondville, frères du marié, ainsi que par M. Willie Vilandré, publiciste, de Belcourt, Abitibi. On remarquait parmi les invités: M. et Mme E. Marier, avocat, de Montréal, M. et Mme Donat Gauthier, de Montréal, M. et Mme Emile Marier, M. et Mme Ernest Marier, MM. Louis Blanchard, Arthur Perreault, M. et Mme Joseph Marier, avocat, de Drummondville, M. Marcel Marier, étudiant au Séminaire de Nicolet, tous de Drummondville; M. et Mme Remi St-Martin, M. Houle et Mlle A. et M. Ange Houle, de St-Germain, M. et Mme Lucien Gagnon, de Wickham; M. et Mme Urbain Leclerc, de St-Germain; Mme Edm. Sarrazin, de Sorel; M. G. David, de Verdun; M. et Mme Wilson, de Montréal; Mme F. Rinfret, MM. et Mmes Wilfrid et Donat Rinfret, Mlle Berthe Rinfret, de Maskinongé; M. et Mme G. Massé, de St-Barthélemi; M. Robert Alexander, de Montréal; M. Conrad Houle, de Providence, R.I.; M. Willie Vilandré, de Belcourt, Abitibi.

PROVIDENCE, R. I.

Mme Delphis Pichette, sa fille, Alma et sa nièce, Alma Pichette, fille de Joseph Pichette, en promenade pour un mois au Canada. Elles ont visité Ste-Anne de Beaupré, Ste-Anne de la Groce, Shawinigan, Grand-Mère, St-Jacques de Brandon et St-Barthélemi.

FELIX DESROCHERS

AVOCAT

Bureau: 20, Est St-Jacques, Ch. 47

Téléphone: Harbour 6717

Résidence: 4003, rue St-Hubert,

Téléphone: Est 0622,

MONTREAL.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 67

Résidence: 12 rue St-Laurent

J.-EMILE FERRON

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

Téléphone 358.

LUCIEN COMEAU L. L. B.

AVOCAT

Bureau à Louiseville le samedi.

19, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES.

J.-E. LANGLOIS

NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

Bureau: 35-rue Hart — Tél. 415

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1372

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter. Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé

Téléphone 592

G.-H. Robichon Léon Méthot

Robichon & Méthot

AVOCATS

Edifice Banque Canadienne Nationale

Entrée: rue Hart, Trois-Rivières.

L'annonce dans le journal local Combat la propagande d'achat par catalogue

Le directeur de publicité d'une grande maison à catalogue disait récemment au cours d'une conférence:

"Nous avons un bureau dont le travail consiste à lire chaque semaine les journaux hebdomadaires de tout le pays. Il n'y a pas un seul journal de quelque conséquence que notre bureau ne reçoit pas."

"Le bureau examine ces journaux, et quand nous constatons que les marchands d'une ville quelconque ne font pas d'annonce dans leur journal local, nous couvrons immédiatement ce territoire de notre littérature."

"Nous obtenons toujours là des résultats beaucoup plus grands que les mêmes efforts peuvent en produire dans un territoire où les marchands locaux font un usage libéral et constant des colonnes d'annonces de leurs journaux locaux."

PENSEZ A CELA

M. LE MARCHAND

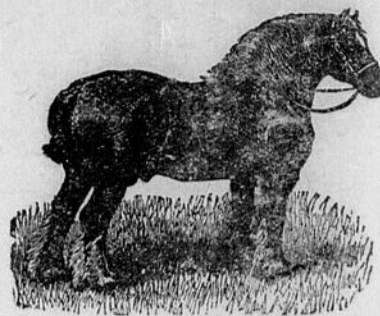
ET FAITES USAGE DE

"L'Echo de Saint-Justin"

Journal qui est lu par plus de 20,000 personnes de la région chaque mois.

Tablettes TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et souffle.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent,

Louiseville.



Atelier des plus moderne, Kodaks et Films à vendre.

Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures. Portraits colorés, une spécialité.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,

COMMERÇANT,

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

The Onondaga Garage

LOUISEVILLE, P. Q.

Réparations générales d'autos, engins à gasoline, etc., etc.

Huile, Accessoires, Graisse, Gasoline, Tubes, Tires Dunlop, Etc.

REBOURAGE DES CYLINDRES

OUVRAGE GARANTI.

GERALD VILLENEUVE,

Mécanicien-Expert.

Téléphone 33

C. P. 30

GARAGE LEMYRE,

AIME LEMYRE, Prop.

Garage avec capacité de 30 chars et à l'épreuve du feu.

Réparations générales d'autos, engins à gasoline, etc.

Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, SOUDURE A L'OXYGENE.

Je fais aussi le rebourrage des cylindres.

Agent pour les bicyclettes C. C. M.

PONT MASKINONGE, P. Q.

A. Prud'homme & Fils,

LIMITÉE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres,

Peinture, Matériaux de Plomberie,

Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités

EN GROS SEULEMENT

270 rue Craig Est, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE

LES RATS

Le rat est un rongeur qui se nourrit de tout, fromage, farine, céréales, légumes, viandes; qui s'attaque aux animaux domestiques: volailles, lapins, porcs; on en a même vu mordre des enfants au berceau, et les dégâts qu'ils causent sont incalculables.

On sait que les rats sont les propagateurs de la peste, de la jaunisse contagieuse (maladie de Weil), du "Rat-bite disease", de la trichinose, peut-être de la fièvre aphteuse, de la tuberculose.

Un rat femelle porte environ 23 jours, il peut avoir 6 à 7 portées par an, de 6 à 19 petits chaque. Un auteur a calculé qu'un couple de rats et sa descendance peuvent donner jusqu'à 862 individus annuellement.

Les pertes matérielles qu'une pareille pullulation peut infliger ont été calculées en divers pays: en Angleterre on les a fixées à environ 15 millions de livres sterling par année, aux Etats-Unis à deux cents millions de dollars, au Danemark à environ 10 millions de couronnes; en Allemagne à plusieurs millions de marks-or.

Pour le Canada, il ne semble pas y avoir encore de statistiques, mais les ravages que les rats causent sont énormes tant à la ville qu'à la campagne.

Il faut donc faire une guerre à mort aux rats, partout où l'on en trouve.

Dans les maisons, il faut ne jamais laisser traîner de débris d'aliments qui les attirent, mais il faut se souvenir que même si rien ne les attire dans une maison, ils y viennent quand même une fois qu'ils y ont trouvé un refuge sûr.

On peut employer pour s'en débarrasser soit les pièges à ressort ou à guillotine, soit les cages en fils de fer. Si l'on emploie des poisons mélangés à des matières alimentaires, il faut prendre garde de disposer les bouchées de poison de façon à ce que les petits enfants ou les animaux ne puissent y avoir accès. Cependant l'empoisonnement des rats n'est pas un procédé recommandable dans les maisons, même avec toutes les précautions voulues, parce que le rat empoisonné va mourir dans son repaire ou meurt entre les planchers et les murs, ce qui cause des odeurs désagréables.

Les poisons habituellement employés sont l'arsenic, le phosphore, la strychnine, le carbonate de baryum, la scille maritime (variété rouge), différents gaz empoisonnés.

On trouve dans le commerce un grand nombre de poisons à rats tout préparés. On peut soi-même en préparer chez soi. Voici des formules recommandées par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Arsenic — une cuillerée à soupe mélangée à un gâteau composé d'une livre de gruau d'avoine et d'une livre de gros sucre brun.

Phosphore — pas recommandable à cause de son danger d'inflammabilité.

Strychnine — sous forme de sulfate, en cristaux secs introduits dans l'appât, ou en sirop obtenu en faisant dissoudre une demi-once de strychnine dans une chopine d'eau bouillante, avec addition d'une chopine de sirop épais. On humecte du gruau avec ce sirop et on laisse tremper le mélange toute la nuit.

Carbonate de baryum (ou baryte) — sans goût et inodore, se mélange à la proportion d'une partie pour quatre parties de moulée ou de farine en pâte ou pour huit parties de gruau d'avoine.

La scille maritime, recommandée par le Dr Louis Bahr, de Copenhague, exige un choix et une préparation qui ne la met pas à la portée de tout le monde comme poison.

Les gaz empoisonnés sont d'un usage dangereux.

Pour la destruction en masse des rats, le Dr Bahr qui a fait une étude spéciale de cette question, dans un pays où la lutte contre les rats est systématiquement organisée, préconise un moyen qui ne peut guère être employé par les individus, mais qui est plutôt du ressort des gouvernements. On l'a employé sur une grande échelle en Scandinavie, en Finlande, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis avec des résultats satisfaisants.

Ce système combine les avantages des cultures bactériennes et des poisons. (Cf. son article dans Vers la santé, organe de la Ligue des Soc. de la Croix-Rouge, juillet 1928).

Il faut employer une culture de bactéries absolument inoffensive pour l'homme et pour les animaux domestiques. Après quinze jours ou trois semaines, les rats atteints sont presque

tous morts. Quelques-uns échappent par immunité naturelle. Au bout de trois semaines et pas plus tard qu'un mois après le début de l'opération, on emploie sur les refractaires une préparation de sel marin.

Quel que soit le poison employé, en dehors des procédés adoptés par les municipalités ou les états sur une grande échelle, il faut tenir compte de la méfiance naturelle du rat. Les pièges laissés trop longtemps les effraient et les gâteaux empoisonnés finissent vite par être évités. Les rats s'enfuient ailleurs et continuent leurs déprédations pour revenir quand le danger leur semble disparu.

Les chiens terriers ont une valeur considérable. Le furet doit être toujours muselé quand il fait la chasse, mais il fait sortir les rats de leurs trous. La fouine n'a pas de supérieurs pour exterminer les rats; là où il y en a en abondance, elle laisse généralement les poulets et le gibier ailé tranquilles.

Il n'y a qu'une espèce de serpent venimeux au Canada, le serpent à sonnettes qu'on ne trouve que dans les Montagnes Rocheuses. Tous les autres sont inoffensifs pour l'homme et rendent de grands services en détruisant les rongeurs. Le hibou, l'épervier sont aussi de grands destructeurs de rats.

(Bulletin Sanitaire).

"LA RUCHE ECOLENIERE"

Jusqu'ici nos enfants étaient tributaires des revues étrangères qui nous viennent par milliers d'Europe et des Etats-Unis et qui ne parlent jamais du Canada. Il n'en sera plus de même désormais. Nos enfants trouveront dans "La Ruche Ecolière", une publication faite pour eux.

Pour le fond comme pour la forme, "La Ruche Ecolière" n'est inférieure à aucune des revues similaires de France, d'Angleterre ou des Etats-Unis qui pénètrent dans le pays. Imprimée en deux couleurs sur beau papier glacé, abondamment illustrée, elle est en outre rédigée par les meilleurs écrivains de chez nous, dans un esprit exclusivement canadien. On aura une idée de la magnifique tenue de cette revue de jeunesse par le sommaire du numéro du 15 septembre:

L'ogre du Niagara (légende). — Ris et Souris. — Les deux chèvres (fable). — Société Madeleine de Verchères. — A travers le monde. — Aux abeilles franco-américaines. — Le Calvaire du repentir (ciné-roman). — Chansonnette. — Magnifiques cadeaux. — Sur le double ruban d'acier (roman). — Les concours. — Courrier de Reine-Abelle. Abonnement: \$1.00 par année, 143, Villeneuve, ouest, Montréal.

CE QUE L'ON MANGE

Les Canadiens consomment en un an, 2,310,781,969 livres de nourriture, soit plus d'un million de tonnes. On calcule que tout Canadien mange par jour un oeuf, une once et quart de beurre, le septième d'une once de mouton ou d'agneau et un sixième d'once de volaille, etc. Ce menu représente, par année, 3,388,868,204 oeufs; 274,890,136 livres de beurre; 32,172,125 livres de fromage; 654,543,632 livres de bœuf; 775,150,815 livres de porc; 58,191,717 livres de mouton et d'agneau; 92,225,019 livres de volaille.

Le ministre de l'agriculture calcule que notre consommation d'oeufs, en une année, représente 4,111,804 tonnes qui pour être transportées nécessiteraient 18,227 wagons de chemins de fer. Mis bout à bout, ces oeufs représenteraient une distance de 133,715 milles. Si le beurre était mangé avec du pain seulement, il faudrait 750 millions de pains. Ce beurre représente en lait le rendement de 1,319,472 vaches. Le porc est la viande favorite au Canada; vient ensuite le bœuf. On augmente aussi notre consommation de volaille au Canada.

SAINTE-URSULE

M. et Mme Liboire Turner, M. et Mme Aimé Beauregard, Mlle Alice Garand, M. Albert Noël, M. et Mme Léonidas Garand, M. Alfred Noël, M. et Mme Théodore Noël, M. Wilfrid Leblanc, Mlle Rose-Anna Noël, M. A. Leblanc, M. Joseph Mayer étaient en promenade dernièrement à St-Barthélemi chez M. et Mme Euclide Garand.

LES QUARANTE ANS DU COURRIER SENTINELLE

"Le Courrier-Sentinelle", journal hebdomadaire de Montmagny, célébrera le 15 septembre le quarantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion l'on réunira tous les amis dévoués du journal en un grand banquet. Plusieurs personnages distingués assisteront aussi aux fêtes.

A l'occasion de cet anniversaire, "l'Echo de Saint-Justin" est heureuse de se joindre à tous les amis de ce confrère pour lui présenter ses vœux de succès.

Si les femmes savaient et si elles voulaient

LE FOYER NE SERAIT PAS SI SOUVENT DESERTER POUR LE CLUB

Le club est une institution qui se répand de plus en plus. Il pénètre chaque jour plus profondément dans les moeurs et chaque club compte chaque jour un plus grand nombre d'habitues.

Chose remarquable, le club qui est un cercle exclusivement masculin, est fréquenté par les hommes ayant atteint ou dépassé l'âge mûr plutôt que par les jeunes gens.

Les célibataires, surtout les jeunes, sont l'exception au club. Un homme ne devient clubiste enrégé qu'après son mariage et encore, seulement après quelques années de vie conjugale.

C'est pourquoi le club n'est pas populaire avec les femmes. Plus d'une épouse, jeune ou entre deux âges, puisqu'il n'y en a plus de vieilles, constate avec amertume que son mari passe ses heures de loisir au club de préférence au toit familial.

Tous les prétextes sont bons pour aller passer sa veillée au club. Quand ce n'est pas pour faire la petite partie, c'est pour soigner une affaire, attirer un client ou bien c'est pour obliger un ami, rendre un service. Tous les prétextes sont bons. Ils ne sont que de faux prétextes et si la plupart des clubistes manquaient assez de délicatesse pour exprimer leur pensée toute crue, ils diraient à leur tendre amie quand elle se plaint d'être délaissée: Eh bien oui, c'est justement parce que je suis fatigué que je vais au club. Je veux avoir la paix pendant une couple d'heures. Les tracasseries du ménage ne reposent guère des tracasseries du bureau ou de la rue. Je reviendrai quand tout dormira dans la maison.

Elles sont nombreuses ces dames qui déplorent l'existence du club, mais peu parmi elles se rendent compte que c'est la femme elle-même qui a rendu le club nécessaire et qui fait la plus active et la plus fructueuse propagande. Le club, c'est le refuge contre les aménités conjugales. C'est l'oubli du tracassé des affaires et du ménage. Le club, qui cause pourtant tant de critiques par les dépenses qu'il provoque, est la protection du portefeuille contre les multiples assauts de la femme. C'est la tanière où va se terrer le mari pourchassé, certain d'une sécurité temporaire, oubliant que le danger, recommencera le lendemain, jouissant de sa tranquillité comme l'autruche quand il se cache la tête sous son aile.

Il n'est pas un homme qui aime le club par lui-même. Il va au club parce qu'il est chassé du foyer. Il avait rêvé un chez soi coquet et tranquille, avec un luxe proportionné à ses moyens, qu'il partagerait avec celle qui avait promis de partager sa vie dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Mais tout s'est rapidement changé. Le partage ne se fait que d'un côté et le mari n'a même pas sa place sous son propre toit. Au lieu d'être le seigneur et maître, auquel la chère amitié avait juré obéissance et fidélité, il est devenu la bête de somme. Sa bourse n'est jamais assez remplie pour répondre aux exigences des siens, et il n'arrive jamais assez fatigué le soir pour n'être pas mis à quelque corvée nouvelle dans les menus travaux de la maison. Forcé de se mettre sur la défensive avant d'entrer chez soi, il en sort au plus tôt s'il aime la paix.

Les chiens maltraités se réfugient dans leur niche quand ils craignent d'être abattus. Les maris harcelés se réfugient au club où ils trouvent un pâle substitut du "home" qu'ils avaient rêvé.

La douceur et les caresses suffisent à apprivoiser le chien le plus har-

gneux. Les clubistes sont de bonnes bêtes qui ne demandent pas mieux qu'à se laisser réapprivoiser. La chose est facile, mesdames. Il n'en dépend que de vous de vous faire pour votre mari plus agréable que la bonne. ("L'Echo du St-Maurice".)

— Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

LE THÉ "SALADA"

Trois variétés;—Vert, Noir et Mélangé; 75c. à \$1.05 la livre. En vente chez tous les épiciers. Essayez-le.

LA PEINTURE CANADA PAINT

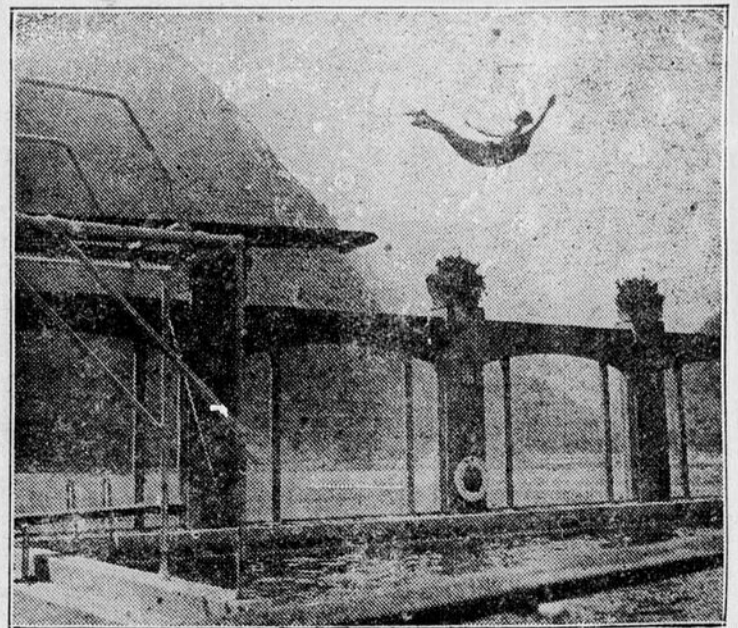


"Quality in every drop"

Incomparable dans sa beauté de couleurs, durabilité et capacité d'étendue.

Avant d'entreprendre aucun genre de peinture, veuillez donc consulter l'agent local de la Cie Canada Paint.

W. H. GAGNE, ST-JUSTIN.



Les Plaisirs du Bain à 5,684 Pieds d'Altitude

Le Pacifique Canadien a fait construire, il y a deux ans, en face du "Château", le luxueux hôtel qu'il dirige sur les bords enchanteurs du Lac Louise, un superbe bassin de natation pour l'usage des touristes. La construction de cette piscine découverte

est venue combler une lacune importante en ce populaire endroit de villégiature, car jusqu'alors, vu la température glaciale de l'eau du lac, les plaisirs de la natation étaient pratiquement interdits aux visiteurs.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Commémoration du Centenaire de Napoléon Bourassa

A MONTEBELLO, LE 23 SEPTEMBRE

L'Honorable Juge Edouard Fabre-Surveyer, président, et les membres du Comité du Centenaire de Napoléon Bourassa regrettent que le peu de temps laissé à leur disposition, d'ici le 23 septembre, ne leur permette pas d'adresser d'invitations particulières.

Toutes les personnes qui, à quel titre que ce soit, désireront rendre hommage à la mémoire de l'artiste, de l'écrivain, de l'homme de dévouement qui a bien mérité le respect et la reconnaissance de son pays et de ses compatriotes, sont priées de se tenir pour cordialement invitées par cet avis, et de donner leur adhésion au secrétaire du Comité Bureau 202, Immeuble Versailles, Montréal.

Le voyage à Montebello peut se faire par auto ou par chemin de fer Canadien Pacifique— (départ gares Viger, 7.35 A.M. et du Mile-End, 7.50 A.M., heure solaire).

Ceux qui, de Montréal, s'y rendront en auto seront assurés d'avoir une messe à 8 heures précises, à la chapelle de Nazareth, (décorée par Napoléon Bourassa), 135, rue Ste-Catherine Ouest, où le Comité se réunira pour le départ.

Le Comité: Honorable Juge Edouard Fabre-Surveyer, président; MM. H.-H. Mélançon, Dr J.-B. Prince, Léon Mercier-Gouin, vice-présidents; MM. Antonio Perrault, C.R., Jules-Edouard Prévost, M.P., Wilfrid Guérin, N.P., Anatole Vanier, avocat, Lionel Leroux, N.P., J.-A. Bernier,

Henry-L. Auger, Victor Barrette, d'Ottawa, J.-E. Laforce, C.-E. Bachand, de Sherbrooke, Gérard Tremblay.

Marcel PROVOST,
Secrétaire.

Miracles au Sanctuaire des Martyrs

Le grand pèlerinage organisé par le groupe Pie X de l'A.C.J.C. et qui s'est rendu au sanctuaire des Martyrs Jésuites, près de Midland, Ontario, dans un train spécial du Canadien National a été témoin d'au moins trois miracles. Un jeune homme de 27 ans, M. Elie Bouchard, de Montréal, a été guéri de la paralysie de la main droite et de surdité dans le train du C.N.R., après que le R.P. Dugas, S.J. directeur spirituel du pèlerinage l'eut touché et lui eut fait promettre de prier sur la tombe des bienheureux PP. Lalemant et de Bréboeuf, martyrs.

Un peu plus tard un jeune garçon de seize ans, Gérard Henry, de Long Beach, Ont. vint trouver le R.P. Dugas et le pria par geste, car il était muet depuis trois ans, de le toucher avec les reliques. Son souhait fut exaucé et à peine eut-il été touché qu'il put balbutier quelques remerciements. Quelques minutes après il avait complètement recouvré l'usage de la parole.

Dans l'après-midi du même jour M. R. Burns, 35 ans, de Penetang, Ont. fut guéri d'une surdité de naissance pendant qu'il joignait ses prières à celles des pèlerins venus du Québec.

Plus de 450 personnes ont fait le pèlerinage du Québec au sanctuaire des Martyrs dans le train spécial du Canadien National. Avant de revenir à Montréal il se sont arrêtés une journée aux Chutes Niagara et un autre jour à l'exposition de Toronto.

Enregistrement et Contrôle du lait en Belgique

Au récent Congrès Mondial d'Industrie Laitière tenu à Londres, Angleterre, "l'Enregistrement du Lait" fut l'une des principales questions traitées, et plusieurs mémoires furent lus. Tout ceci en vue d'augmenter ultérieurement le rendement des pro-

duits d'industrie laitière des différents pays intéressés en augmentant la moyenne de production des vaches laitières. Ceci est reconnu être le point faible de l'industrie laitière, tant au Canada que dans les autres pays représentés au Congrès.

Le mémoire "Le Contrôle du Lait en Belgique" présenté par le Prof. J. de Tilloux et le Dr G. Verpoorten, Belgique, tous deux aviseurs de l'Etat sur la zootechnie, était rédigé sur ce point. Ils avisèrent le Congrès que la Belgique possède une population intensive de bêtes à cornes — 643 têtes d'animaux par chaque 1000 hectares carrés (2470 acres carrés). Nonobstant cette densité des animaux destinés à la production du lait, le pays ne produit pas assez de lait pour pourvoir au besoin de son peuple. En 1901 l'enregistrement du Lait fut établi mais dut être abandonné pendant la guerre.

En 1919, l'enregistrement du Lait et le Contrôle du Lait furent définitivement institués par Décret Royal. Le rendement insuffisant des vaches laitières accentua la nécessité primordiale d'une amélioration systématique dans les races destinées à la production du lait.

Les conditions économiques de la Belgique ne lui permettent pas de spécialiser plutôt dans une race que dans une autre au point de vue de l'industrie laitière. Cependant, on a choisi un type de vache avec en vue l'objectif de 200 à 210 kilogrammes (440 à 465 lbs.) de gras de beurre en 300 jours.

Il y a premièrement un système de Contrôle opéré par les Sociétés d'Élevage et deuxièmement par d'autres Sociétés intéressées dans l'amélioration de tout bétail. Le premier système a pour but d'améliorer le bétail par le choix des animaux dont le rendement est le meilleur, et on s'en sert en vue de la demande d'inscription des vaches au Livre Généalogique. Dans le second cas, le Contrôle est établi au point de vue économique pour encourager le producteur de lait à ne garder dans le but de les développer que seules les vaches produisant la quantité maximum de gras de beurre sur une quantité minimum de fourrage, et de permettre au propriétaire de reconnaître l'animal de bon rapport.

Les résultats de l'Enregistrement du Lait et du Contrôle du Lait en Belgique ont été remarquables, et la production du lait et du gras de beurre a augmenté de 20 à 30 pour cent. Les rédacteurs de l'article nomm-

rent une société d'élevage — Hasselt — où en 1910 les vingt meilleures vaches donnèrent un rendement moyen de 3,743 litres de lait, (7,463 lbs) et 117 kilos de gras de beurre (257 lbs) dans l'espace de 300 jours. En 1926 les vingt meilleures vaches de la même société produisirent une moyenne de 5,207 litres de lait (10,414 lbs) et 177 kilos, ou 389 lbs de gras de beurre.

Aux foires et aux expositions en Belgique, le bétail est jugé d'après une échelle de points basée sur la conformation et la production. L'Enregistrement du Lait et le Contrôle du Lait en Belgique ont encouragé l'élevage des bêtes à cornes d'un haut rendement de lait, et se conformant au modèle-type de l'industrie laitière. La Sélection est basée sur le rendement d'une vache et l'aptitude au point de vue de l'industrie laitière du taureau, déterminé par le rendement de la mère et lorsque la chose est

possible, la capacité de production de ses filles.

Les rédacteurs terminèrent leur mémoire par les alinéas suivants:

"D'après les résultats obtenus par cet Enregistrement du Lait et le Contrôle du Lait, le cultivateur a appris à connaître le rendement exact de chacune de ses vaches. Par ce moyen il lui a été donné d'estimer la valeur précise de chacun de ses animaux et d'éliminer ceux dont le rapport était défectueux ou insuffisant. En outre, il est indéniable que nous pouvons rendre grâce au Contrôle exercé par les Sociétés d'exploitation pour le rationnement judicieux des bêtes à cornes et pour l'amélioration marquée qui a été faite au point de vue de l'hygiène.

Ces améliorations accompagnées de l'élimination systématique des animaux dont la faculté de transformation demeure insuffisante, ont considérablement augmenté le profit retiré de la race bovine en Belgique."

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

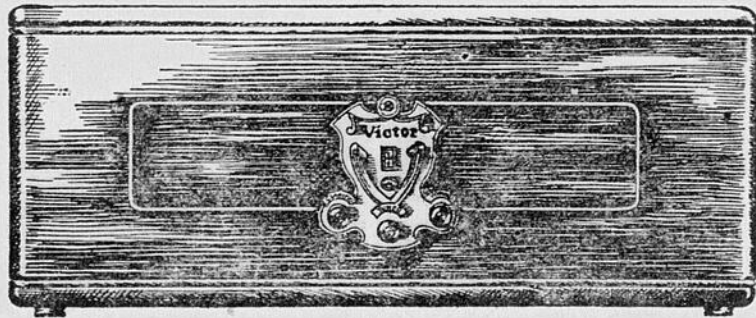
Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

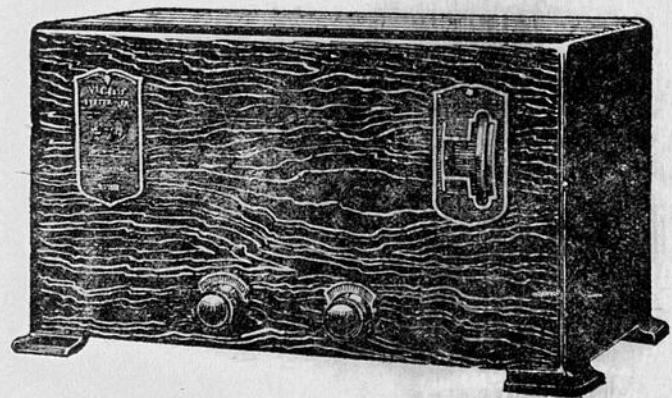
L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

LES NOUVEAUX RADIOS "VICTOR"



Le modèle Table (tout électrique) pour seulement \$190.00

Un appareil radiophonique, vraiment universel, complet avec huit (8) lampes, mis en action simplement par le courant électrique de votre maison. Ce récepteur VICTOR est d'une perfection comparable à celle du Victrola-Orthophonique, de la voiture-automobile Rolls-Royce ou de l'aéroplane Spirit of St-Louis, et le prix n'est pas plus élevé que celui d'un appareil radiophonique ordinaire.



Un autre VICTOR --- Le Petit Six VICTOR

Ceux qui veulent avoir un récepteur de première qualité et qui n'ont pas le service d'électricité peuvent se procurer ce récepteur qui leur assurera pleine et entière satisfaction parce que c'est un VICTOR.

Venez ou téléphonez, nous vous donnerons une démonstration dans votre maison et ce gratuitement.

➔ VENDUS PAR ➔

JEAN-MARIE COMTOIS,

Tél. Bell 18.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

JOLIETTE ET SA GENEALOGIE

L'orthographe primitif du nom de Joliette, s'écrivait Jolliet. Quoique cette dernière forme existe encore pour désigner une ville des Etats-Unis, Jolliet, dans l'état de l'Illinois, en l'honneur de son premier explorateur canadien, le mot a pris désormais la tournure féminine appliquée à la jolie ville de ce nom dans la province de Québec.

Le premier Jolliet, en Canada, est Jean Jolliet, originaire de Sézanne, dans le voisinage d'Épernay. C'était au pays de Brie dans l'ancienne province de la Champagne formant aujourd'hui, en France, les départements des Ardennes, Marne, Haute-Marne et une partie de l'Aube.

La région de Brie avait, pour capitale la villa de Meaux, célèbre par l'évêque de ce diocèse, Mgr Jacques-Bénigne Bossuet, surnommé l'aigle de Meaux, à cause de son génie qui s'éleva au sublime degré, dans tous les genres de la science ecclésiastique. On s'est plu à traduire son nom par cette phrase latine "Bos suetus aratro", exprimant l'ampleur et la profondeur de ses œuvres, comme écrivain et orateur sacré.

Ces contrées, voisines de Paris, ont été le théâtre de faits mémorables, autrefois, comme de nos jours, dans la dernière guerre, notamment à Reims où est située la fameuse cathédrale bombardée par les Allemands et sur les rives de la Marne où fut remportée la victoire du 9 septembre 1914, sauvant Paris de l'invasion allemande, après six jours de bataille, sur un front de deux cents milles.

Ainsi, le pays d'origine des Jolliet est celui du cœur de la France dont le sang noble et généreux s'est transmis aux colons de la Nouvelle-France.

1. Jean Jolliet paraît avoir émigré de France au Canada, soit avec la flottille qui portait 200 personnes, au retour de Champlain, à Québec avec les R. Pères Jésuites Massé et Bréboeuf au mois de mai 1633, soit après la fondation du collège des Jésuites à Québec où plusieurs familles françaises, assurées de pouvoir procurer une éducation convenable à leurs enfants, traversèrent dans la Nouvelle-France.

Jean Jolliet, qui était charbon de son métier, épousa, le 9 octobre 1639, à Québec, Marie d'Abancour, fille d'Adrien d'Abancour dit Lacaille et de Simone d'Orgeville, de la ville de Vaux, évêché de Soissons, chef-lieu du département de l'Aisne.

Marie d'Abancour, née en France en 1618, était venue à Québec avec ses parents dont un des ancêtres portait le titre de noblesse, de Chevalier d'Abancour vers 1445. Devenue veuve en 1650, elle épousa, en secondes noces, Geoffroy Guillot, de Beauport, seigneurie de Robert Giffart qui passa aux mains des familles Juchereau-Duchesnay. Elle convola en troisièmes noces avec Martin Prévost; ces diverses alliances donnant lieu à autant de branches de famille.

Du mariage de Jean Jolliet et de Marie d'Abancour sont issus trois fils: Adrien, Louis et Zacharie.

II. Adrien Jolliet, après avoir été fait prisonnier des Iroquois en 1658, aux Trois-Rivières et ramené à Montréal par le chef des Onontagués, Garakonthié, le premier iroquois baptisé, en 1670, par Mgr de Laval, alla s'établir au Cap-de-la-Madeleine, avec son épouse Jeanne Dodier qu'il maria aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1664.

Son frère Louis Jolliet, célèbre explorateur et seigneur de l'île d'Anticosti, naquit à Québec le 21 septembre 1645 et fut baptisé par le R. Père Barthélemy Vimont, de la Compagnie de Jésus. Parrain et marraine: Louis Maheu et Françoise Giffart. Elève des Jésuites, il eut pour compagnons d'études: Pierre Duquet, sieur de Lachenaie, René Chartier, Ignace de Re-

pentigny, Guillaume Brassard et J.-Bte Morin. Entré à 17 ans dans l'état ecclésiastique, avec Germain Morin, premier prêtre canadien, Louis Jolliet quitta bientôt le grand séminaire. En compagnie du R. P. Marquette, Jésuite, il découvrit le Mississippi (ou Maschacébé), ce qui, avec d'autres explorations, lui valut, comme récompense, la seigneurie de l'île d'Anticosti.

Louis Jolliet se maria à Québec, le 7 octobre 1675, à Claire-Françoise Bisson, fille de François Bisson et de Marie Couillard. Celle-ci épousa en secondes noces, de M. de Lalande, était fille de Guillaume Couillard et petite-fille de Louis Hébert, le premier colon établi au Canada. Une des sœurs de Marie Couillard avait épousé Jean Nicolet, explorateur.

Claire-Françoise Bisson, épouse de Louis Jolliet avait eu pour marraine Claire-Françoise Du Clément, femme du procureur-général Denis-Joseph Ruelle sieur d'Auteuil.

Au contrat de mariage de Louis Jolliet devant Mre Romain Bequet, notaire royal, figurèrent: Dme Marie Guillemette Hébert, aïeule maternelle; Louise Bisson, femme du sieur de Lavaltrie; Etienne Charest, beau-frère; le sieur Le Gardeur de Repentigny, cousin, et le sieur d'Auteuil, procureur du roi au conseil souverain.

De Louis Jolliet et de Claire-Françoise Bisson naquirent: 1o Louis, mort célibataire; 2o Charles; 3o François; 4o Marie-Geneviève; 5o Anne; 6o Jean-Baptiste; 8o Claire.

Charles, connu sous le nom de Jolliet d'Anticosti, épousa Jeanne Lemelin, le 7 novembre 1714 et devint le chef de plusieurs familles entre autres celle des Caron, par sa fille Charlotte Jolliet mariée à Joseph-Vital Caron, de l'île d'Orléans. Parmi les descendants, sont: l'hon. René-Edouard Caron, 2e lieutenant-gouverneur de Québec; sa fille qui épousa l'hon. Henri-Elzéar Taschereau, juge de la Cour suprême, fut la mère de l'hon. Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre; l'hon. J.-Edouard Caron, conseiller législatif et sir A.-P. Caron, ancien ministre fédéral. Dans une autre branche, on remarque l'abbé Charles-François Caron, ancien curé du S.-Esprit, comté de Montcalm (1827-36), sa sœur, Révérende Mère Emélie Caron, deuxième supérieure générale des Sœurs de Charité de la Providence. Une troisième branche, en ligne directe de Joseph-Vital Caron, par le fils Jean-Bte Caron, père de Nazaire Caron, de la Rivière-du-Loup (Louiseville) compte aussi M. le chanoine Napoléon Caron, curé d'Yamachiche.

Charlotte Jolliet est venue passer ses dernières années dans la paroisse de la Rivière-du-Loup, aujourd'hui Louiseville où elle fut inhumée le 4 août 1791.

Jean-Baptiste, fils de Louis Jolliet fut connu sous le nom de Jolliet de Mingan; il s'allia à Marie Mars, le 11 septembre 1708. Sa fille Marie-Anne épousa Jean Taché, premier de ce nom au Canada, ancêtre de sir Etienne-Pascal Taché, de Mgr A.-A. Taché, o.m.i., de J.-C. Taché, J. de la Broquerie Taché, L.-H. Taché, etc.

Marie-Geneviève Jolliet épousa Jean Grignon (peut-être allié au Bienheureux Grignon de Montfort, prêtre breton (1637-1716)).

Claire Jolliet devint l'épouse de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault. Ses nombreux enfants dont l'une Marie-Claire, épousa Thomas-Jacques Taschereau, ancêtre de Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, premier cardinal canadien et de toute la famille Taschereau, formèrent d'autres lignées telles que: de Rigaud, de Vaudreuil, de Grandmesnil, Marin de La Malgrave, Trottier-Dufy-Désaulniers, Langlois.

Quant à Zacharie, frère puîné de Louis Jolliet, il exerça le métier de charbon, mais se livra plutôt aux ex-

plorations. L'abbé Ferland, historien, rapporte de Zacharie qu'il parcourut une distance de 400 lieues pour sauver la colonie d'une incursion des sauvages de l'Ouest, en allant de Michilimakinac porter la nouvelle à M. de Frontenac à Québec.

La mort de Louis Jolliet, le découvreur, est arrivée entre le 4 mai et le 18 octobre 1700, dans une des îles Mingan faisant partie de la seigneurie de l'île d'Anticosti.

III. Jean-Baptiste Jolliet, fils d'Adrien, épousa Marie-Jeanne Cusson, au Cap-de-la-Madeleine. L'hon. M. le juge Cusson, de Montréal, doit vraisemblablement se rattacher à cette lignée.

IV. François Jolliet, fils du précédent, épousa Cécile Papin, à Montréal. A cette parenté appartient le fameux tribun et avocat Joseph Papin, né à l'Assomption en 1825, élu représentant de ce comté en 1854, contre de M. Siméon Morin qui accepta, par la suite, la nomination de greffier de la Cour Supérieure à Joliette conjointement avec M. Octave Désilets, avocat.

V. Antoine Jolliet, fils de François, épousa Catherine Faribault, à Ber-

thier, en bas, comté de Montmagny. Ils furent les père et mère de l'honorable M. Barthélemy Jolliet ou Jollette, fondateur de la ville qui porte son nom.

Antoine Jollette exerça la profession de notaire de même que son fils Barthélemy.

La famille Faribault se distingua également par quelques professionnels, notaires et avocats, en particulier, par M. Georges-Barthélemy Faribault, archéologue, historien et critique canadien, né à Québec en 1789 et décédé en 1886. Des descendants vivent encore à l'Assomption.

VI. Barthélemy Jollette, né à S.-Thomas de Montmagny, le 9 septembre 1789, épousa, à Lavaltrie, Marie-Charlotte Tardieu, Taillant de Lanaudière, en 1813. Celle-ci était seigneurie de Lavaltrie.

Le nom de la famille de Lanaudière n'est pas moins historique. Il y eut 1. Charles-François, commandant d'une partie des milices canadiennes à la bataille de Carillon, le 8 juillet 1758, et d'un poste militaire sur l'île d'Orléans en 1789, nommé au conseil législatif en 1775; 2. Charles, fils du précédent, aide-major à la bataille de

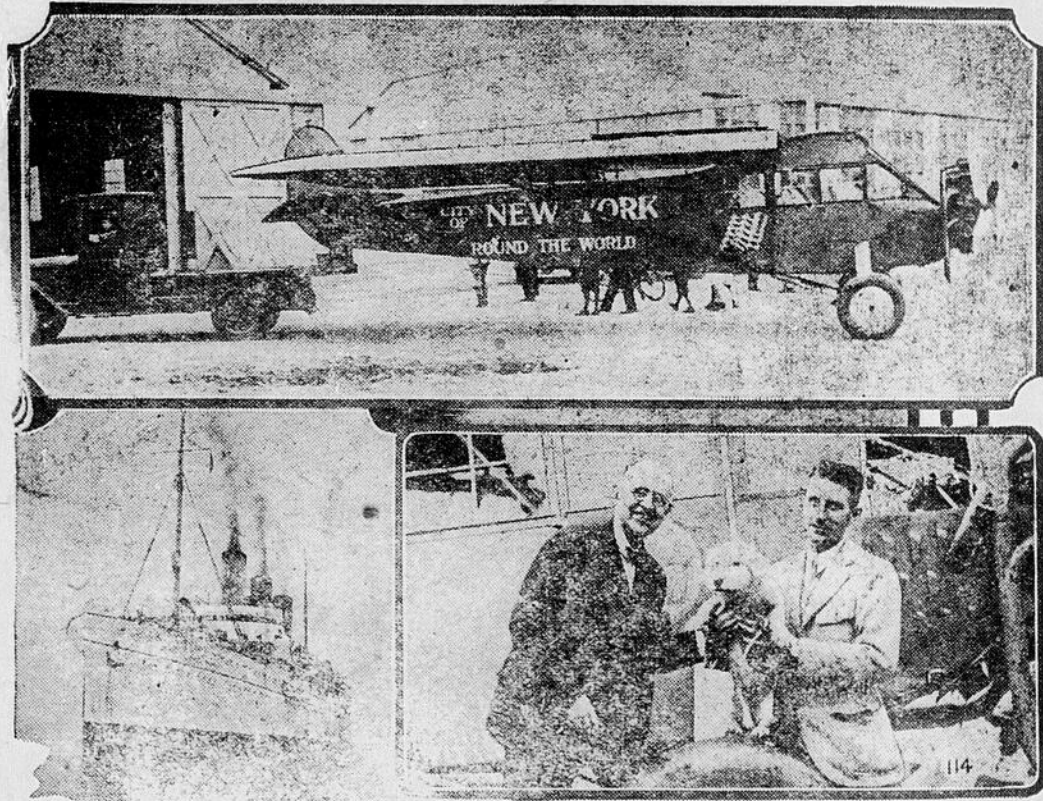
Ste-Foie en 1760 et aide-de-camp du général sir Guy Carleton, 3e gouverneur anglais, conseiller législatif en 1792; 3. Pierre-Thomas, sieur de la Péraie, époux de l'héroïne Marie-Madeleine Jarret de Verchères qui le sauva, un jour des mains des Iroquois, après avoir, jeune fille de 14 ans, en 1692, repoussé à tir de canon et de coups de fusils, une attaque de ces mêmes sauvages, au petit fort de Verchères; 4. Charles-Barthélemy-Gaspard, notaire et neveu de l'hon. M. B. Jollette, et père de M. Charles de Lanaudière, avocat, colonel, dernier descendant mort le 2 juin 1926 à l'âge de 63 ans. Celui-ci eut pour sœurs: Marie, veuve de L.-Arthur McConville, M.P., et devenue Mère Marie-de-la-Croix, religieuse du Précieux-Sang, et Alice, mariée.

L'honorable M. B. Jollette eut comme fils unique, Charles décédé en bas âge.

Cette illustre famille dont le nom s'éteint, ne laisse pas moins de vivre toujours par le souvenir de ses vertus civiques, principal héritage légué aux générations futures.

Les restes mortels de l'honorable (A suivre sur la page douze)

Autour du monde en 23 jours



1. Le monoplane à cabine "City of New York", ses ailes repliées, avant son départ du champ d'aviation Curtiss, N.Y. pour être embarqué sur un transatlantique. 2. John H. Mears et le capitaine C. B. Collyer, son pilote, avec leur mascotte, qui les accompagna dans leur randonnée de 23 jours autour du monde. 3. Le paquebot "Empress of Russia" du Pacifique Canadien, qui transporta Mears et Collyer sur l'océan Pacifique, avec leur avion à bord, de Yokohama, Japon, à Vancouver, Canada. Ce fut sur ce même paquebot que Mears prit passage en 1913, lorsqu'il effectua une randonnée record autour du globe terrestre.

Le record de randonnée autour du globe terrestre a été brisé une seconde fois par le journaliste new-yorkais bien connu, John Henry Mears qui, en 1913, avait établi un record en faisant le tour du monde en 36 jours. Cette fois, son ambition était de faire le même trajet en 10 jours de moins. Le voyage fut effectué en 23 jours et quelques heures. Par une coïncidence singulière, le paquebot "Empress of Russia" du Pacifique Canadien fut appelé en chaque circonstance à contribuer au succès de l'entreprise. Vingt-trois jours avant le retour de son avion "City of New York" au champ d'aviation de Curtiss, Mears accompagné de Collyer, son pilote, alla rejoindre son paquebot à 700 milles sur l'Atlantique et débarqua à Cherbourg, France. De là, il partit en avion pour Yokohama, Japon et s'embarqua à Kobe, à bord de l'"Empress of Russia", qui l'at-

tendait pour effectuer la traversée de l'océan Pacifique. Le même avion qui lui avait servi à traverser l'Europe et la Sibérie le conduisit ensuite de Vancouver à New-York en une seule étape. Dans un premier article annonçant son intention de briser le record précédemment établi par lui, Mears s'exprima comme suit: "Je suis sûr que nous réussirons parce que le paquebot "Empress of Russia" du Pacifique Canadien contribua à la réussite de mon projet lorsque je brisai le record en 1913 et j'y vois comme un présage d'un autre succès encore plus grand".

Ce succès dépassa même ses espérances, car il abaissa considérablement son record de la première fois. La vitesse des moteurs du paquebot fut accélérée et le navire arriva une journée avant le temps

prescrit à Vancouver, permettant ainsi à Mears de traverser le continent américain d'une traite pour atterrir à Battery Park, New-York, 23 jours, 15 heures, 21 minutes et 3 secondes après son départ pour sa tournée mondiale. En témoignage d'appréciation pour la coopération donnée par les autorités du Pacifique Canadien en l'occurrence, Mears transmit le message suivant à M. H. B. Beaumont, des Services Maritimes du Pacifique Canadien à Montréal: "Collyer et moi tenons à vous remercier chaleureusement de la coopération splendide reçue de votre compagnie lors de notre traversée de l'océan Pacifique sur l'"Empress of Russia". Le fait d'être arrivé un vendredi soir à Victoria, une journée avant le temps prescrit, nous a été d'une valeur inappréciable et nous vous en sommes profondément reconnaissants".

LÉGENDES DE PERCÉ

Par CLAUDE MELANÇON

Le merveilleux est universel, mais l'imagination populaire ne s'en est pas inspirée partout également. Il est des lieux où chaque buisson, chaque pierre, semblent cacher une légende terrible ou gracieuse et d'autres où le voile de mystère et de poésie qui enveloppe les êtres et les choses est encore à peine soulevé.

Percé est probablement l'un de ces pays de rêve que l'on pourrait comparer au château de la Belle-au-Bois-Dormant. Tout un monde pittoresque et poétique y dort depuis des siècles au sein d'une nature grandiose, attendant toujours le coup de baguette magique qui le fera revivre dans les imaginations. De temps à autre, une légende franchit le cercle enchanté, un conte se réveille dans la mémoire d'un pêcheur de la côte, un souvenir curieux se met à vagabonder; mais si l'on ne se hâte de les recueillir, légende, conte et souvenir se volatilisent bientôt dans l'oubli, comme ces légers brouillards blancs qui s'enroulent un instant autour du Rocher Percé.

La tradition orale a conservé très peu de ce merveilleux fugitif et les légendes qui suivent n'ont pas été recueillies sous leur forme présente. Un vague récit de pêcheur, un mot populaire, une étymologie curieuse les ont d'abord inspirées, puis l'imagination a fait le reste...

LE POISSON DE SAINT-PIERRE

Pierre Lamothe et Archange Boissel étaient de moitié de ligne; autrement dit, ils partageaient les profits de leur pêche. Ils étaient bien les deux hommes les plus différents que l'on puisse rencontrer. Pierre, grand, fort, brutal et tapageur était tout l'opposé d'Archange, petit, malingre, doux et tranquille.

Probablement à cause de ce contraste et parce qu'ils s'aimaient mutuellement sans se l'avouer, ils s'entendaient admirablement. Certes, ils se disputaient, et souvent, mais toujours pour la même raison:

Pierre était le plus grand 'sacreur' de la côte et Archange lui reprochait: "Tu nous amèneras le malheur," disait-il. Alors Pierre s'emportait et jurait davantage.

Un jour qu'ils pêchaient au large, chacun d'un côté de la barque, comme c'est l'habitude, Pierre s'écria tout à coup: "Tiens! une goberge? La gueuse! elle tient mon 'ain' dans son 'gau!' (les pêcheurs nomment 'gau' l'estamac de la morue).

Il fallait enlever l'hameçon. Pierre voulut prendre la goberge par la tête; elle lui glissa des mains. Un gros juron avertit Archange de son échec. Une seconde tentative, aussi malheureuse, amena un second juron et comme le pêcheur ne réussissait toujours pas à récupérer son engin, tout le vocabulaire y passa. Archange, qui hâlait une énorme morue de l'autre côté de la barque, lui jeta par-dessus l'épaule:

— "Au lieu de blasphémer, tu ferais mieux d'invoquer ton patron qui est aussi celui des pêcheurs!"

— "Si saint Pierre est capable de prendre cette maudite goberge dans ses mains", répliqua l'autre, "je jure par ma mère, une sainte femme, de ne plus sacrer de ma vie."

A peine avait-il fait ce serment que saint Pierre en personne, enveloppé dans un grand manteau brun, comme dans les tableaux des églises, parut à ses côtés. Sans dire mot il prit la goberge par la tête, arracha l'hameçon, la tendit à Pierre et disparut.

— "Nom de..." commença Pierre, quand il fut revenu de sa stupeur; mais il se reprit à temps et appela Archange pour lui conter le miracle. Son compagnon se montra sceptique:

— "Tu penses que c'est une 'menterie' dit Pierre, eh bien! regarde," et il lui montra la goberge au fond de la barque. De chaque côté de la tête où les doigts du saint l'avaient saisies, elle montrait deux taches noires, preuve du miracle qui venait de s'accomplir.

Depuis toutes les goberges se distinguent des morues par ces deux taches miraculeuses et c'est en souvenir de cet événement que les pêcheurs les nomment "les poissons de saint Pierre"

LE CORMORAN HANTE

Tout en relevant ses filets étendus

sur les "tangons", le père François le Gascon grommelait: "Satanés cormorans! Ils ont encore tout mangé ma 'boîte.' Je vous demande un peu pourquoi le gouvernement protège ces bestioles-là! Depuis qu'il est détendu de les tuer, pas moyen de garder un hareng dans les filets. Ces messieurs ne se donnent même plus la peine de pêcher et se nourrissent à nos dépens. Satanée cormorans! On avait pourtant assez de mal à s'en débarrasser autrefois. Vous savez qu'ils ont un sort ces oiseaux-là! Du moins, celui qui a fait "damner" si longtemps mon défunt père en avait un. Vous ne connaissez pas cette histoire?... Ben! je vas vous la conter..."

Dans ce temps-là, mon père étendait ses filets près du Pic d'Aurore. Moi j'ai mis les miens devant le Cap Barré; c'est plus chanceux. Tous les soirs que le Bon Dieu amenait, il était sûr de voir resoudre un gros cormoran avec un de ses harengs dans le bec. Au commencement il disait trop rien, mais à la longue il s'est "choqué." "Je vais lui flanquer un coup de fusil," qu'il disait, "ça lui apprendra à venir voler le butin du pauvre monde." Mais il remettait toujours.

Un bon soir, il trouve deux harengs à demi mangés dans son filet. C'est tout ce que le cormoran lui avait laissé. Alors il se décide. Le lendemain, il emprunte le fusil à outardes de Mathieu, le père du petit Osiar, l'homme de grave de chez Robin, et il va relever ses filets, sûr de trouver son cormoran en train de s'en mettre plein la falle. Comme de bonne, au premier tangon, le cormoran "resout" avec un beau hareng. Mon père prend son temps, épaule, tire, boum! Quand la boucane est partie, il regarde... Le cormoran avalait son poisson. Le coup de fusil ne l'avait pas dérangé. Ça étonnait mon père, car il passait pour le meilleur tireur de la côte. Vite il recharge, nage un peu pour approcher le flatte, vise en plein dans la tête, et lâche son second coup.

Cette fois, le cormoran disparut. Je l'ai blessé, dit mon père. Pas de danger! Voilà qu'au bout d'une minute le cormoran revient avec un autre hareng... Mon père nous a raconté qu'en voyant ça, les cheveux lui en sont venus "drettes" sur la tête. Il pensait que c'était le quiable tout pur.

Quand il conta cette histoire au village, tout le monde voulut voir le cormoran enchanté et essayer sa chance. Le lendemain ils partirent douze fusils. De la grève on entendait le fusillage. On aurait dit que la falaise s'écroulait... Après avoir tiré comme ça pendant une heure, ils revinrent au village la tête basse et pas fiers, en disant à mon père qu'il fallait se résigner et qu'il ne pourrait jamais rien contre un cormoran enchanté... Ça vexait mon père de les entendre parler ainsi. Il ne dit mot, mais se promit bien qu'il l'aurait cet oiseau de malheur. Chaque soir, il allait se mettre à l'espère dans une grotte de la falaise. Le cormoran savait qu'il était là, mais si vous croyez que ça le dérangeait!... Il venait toujours faire un petit tour de ce côté pour faire enrager le bonhomme et, quand il avait attrapé un coup de fusil, il plongeait chercher un hareng. C'était sa manière de se venger du plomb...

Mon père en perdait le goût de la soupe. La nuit il devait rêver car ma mère l'entendait marmotter: "Je te tuerais cormoran! Je te tuerais!"

Sur les entrefaites, l'on décida de descendre la statue de la bonne Sainte-Anne qui était sur la Table-à-Roland. Nos autres, les pêcheurs, nous n'aimions pas ça. Nous étions habitués à la voir, là-haut, sur la montagne et quand nous étions en mer, elle nous protégeait. Le pire c'est qu'on la vendue. Elle était en plomb, comme vous savez, et les Anglais l'ont achetée pour faire des tourloutes. Mon père était là quand ils l'ont débitée. Le pauvre homme pensait toujours à son cormoran et jonglait des moyens de le tuer. Le plomb de la statue lui donna une idée. Il en prit un petit morceau pour mettre dans son fusil... Ce soir il se mit en l'embusque comme de coutume; eh bien! du premier coup il tua le cormoran...

Vous voyez bien qu'il était enchanté, cet oiseau-là...

LA GOUGOU

Pierre-Marie, natif de Bretagne, s'était fait embaucher à quinze ans par le patron Cardurec, propriétaire de la

"Reyne Anne", une solide barque qui faisait la pêche sur les côtes de la Gaspésie. A son premier voyage à Percé, il entendit parler de la Gougou dont les indiens faisaient des descriptions épouvantables et un grand désir de voir cette bête monstrueuse le tourmenta. Un jour que son patron était occupé à calfeutrer son bateau, il déroba un canot indien et traversa à l'île Bonaventure, repaire du monstre.

Son escapade ne tarda pas à être découverte et le propriétaire du canot se mit en quête de son embarcation avec quelques autres sauvages. A deux milles au large de l'île, ils découvrirent Pierre-Marie évanoui au fond du canot à la dérive. Ramené au village, l'enfant raconta son aventure:

Ayant atterri à la baie Paresseuse, du côté sud de l'île, il avait tiré le canot sur le sable de la grève, puis s'était enfoncé prudemment dans un bois de génévriers.

Il marchait depuis quelque temps, prenant confiance à chaque pas quand tout à coup il entendit derrière lui un bruit comme en ferait un gros soufflet de forge. En même temps une odeur de charnier se répandait dans l'air. Pierre-Marie se retourna. Sainte-Vierge! A moins de dix toises de lui se tenait la plus effroyable bête qu'on puisse imaginer. Elle ressemblait de corps à un lion marin, mais était beaucoup plus énorme. Sa face horrible, ridée comme celle d'une vieille sorcière indienne, était ornée de longues dents menaçantes qui la rendaient encore plus terrible. Deux yeux méchants brillaient derrière les poils jaunes qui lui pendaient sur le museau. Une grosse langue rouge, dégoûtante de bave, se promenait sur ses babines sanglantes.

Pierre-Marie ne perdit pas plus de temps à examiner la Gougou, poussant un cri d'effroi, il prit sa course à travers le bois, poursuivi par la bête dont il croyait sentir l'haleine puante dans son cou.

Il courait droit devant lui, le petit Pierre-Marie, sans s'occuper des branches qui le frappaient au visage en passant, et trop effrayé pour réaliser qu'il s'en allait au hasard. Il comprit sa faute en débouchant du bois. A deux pas de lui c'était la falaise abrupte et, trois cents pieds plus bas, la mer. Derrière venait la Gougou avec un bruit d'ouragan.

Mourir pour mourir pensa le petit mousse, autant se noyer qu'être dévoré par cette affreuse bête. La Gougou était sur lui. Pierre-Marie après s'être signé et avoir recommandé son âme à la Vierge, fit les deux pas qui le séparaient de l'abîme, ferma les yeux et sauta... Miracle! A peine eut-il quitté le bord de la falaise qu'il sentit de grandes ailes le supporter et le déposer tout doucement dans un canot. Là, il perdit connaissance. C'était tout ce qu'il savait et le patron Cardurec, même en le menaçant du chat à neuf queues, s'il ne disait la vérité entière, n'en put tirer davantage.

Des pêcheurs louèrent les "margaux" de ce sauvage miraculeux, mais on blâma ces esprits forts et la croyance générale s'arrêta à l'intervention des anges. Pierre-Marie reçut le surnom "d'enfant de la vierge" et par la suite il ne manqua jamais, de retour de ses voyages à Percé, de faire brûler un gros cierge devant la statue de sa protectrice dans l'église de Saint-Malo.

Quand à la Gougou on ne la revit plus jamais. Des indiens prétendent avoir vu sa carcasse au pied de la falaise, à l'endroit même où le petit mousse avait été porté par des ailes miraculeuses.

MUSELIÈRES

La médisance est toujours le grand péché des femmes. C'est ainsi que, la semaine dernière, l'une d'elles se voyait condamner à huit jours d'emprisonnement et à 50 francs d'amende pour délit de diffamation — faute d'avoir su tenir sa langue.

Autrefois les peines étaient plus rigoureuses encore, et, en Angleterre, notamment, on les condamnait bel et bien au supplice... de la muselière.

Ce châtimement, qui y fut appliqué durant quatre siècles, n'a été officiellement aboli qu'en 1824. On l'appliquait aux femmes volontairement médisantes, ainsi qu'à celles que les écartés de langage, le nervosisme, irrésistible attrait pour les "potins", entraînaient à nuire à l'honneur et à la réputation des gens.

Après un jugement sommaire on

passait la muselière à l'imprudente et un connétable la promenait sur la place publique, avec une laisse, pendant un temps déterminé.

On retrouve dans les archives de la justice anglaise, plusieurs jugements de ce genre, un entre autres, du 3 décembre 1741, condamnant la dame Elisabeth Holborn à deux heures de muselière, pour paroles diffamatoires envers les baillis.

Le procédé manquait évidemment de galanterie; et cependant combien de femmes, même maintenant, gagneraient à être de temps en temps muselées!

ECHANGE.

CANUCK

Le mot canuck qui dérive évidemment du mot Canada, s'applique maintenant à tous les Canadiens, sans distinction, et lors de la récente rencontre du pugiliste canadien Tommy Burns—Noach Brusso—avec Gunner Moir, en Angleterre, un journal de Londres annonçait même cet événement par ce titre bien en vedette: "Canuck or Britisher." Comme tous les sobriquets, cependant, au début de son existence, c'était un nom dérisoire, et French Canuck ou Canuck tout court ne désignait que nos compatriotes.

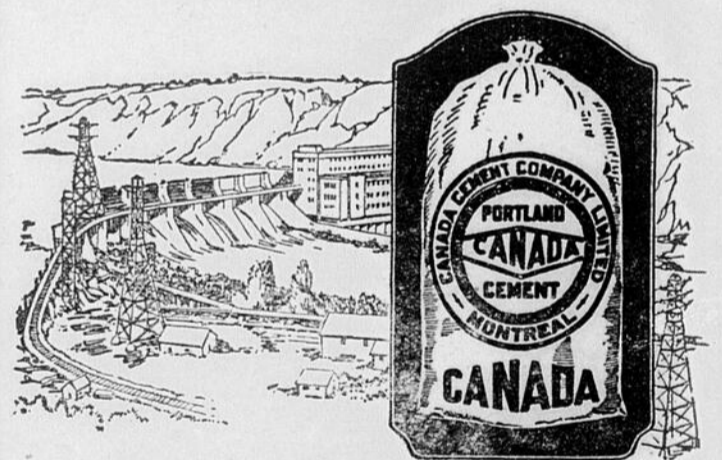
De la Jeunesse à la Vieillesse

IL y a dans la vie d'une femme, trois périodes pénibles: quand la jeune fille passe à l'état de femme; à la naissance du premier enfant; quand elle atteint l'âge moyen. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aide à redonner une santé et une vigueur normales, à ces époques. Des milliers incalculables attestent sa valeur.



Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A. et Cobourg, Ontario, Canada.



Domestication des Fleuves du Canada à l'aide du Ciment "CANADA"

Le remarquable développement industriel du Canada, ces dernières années, est dû, en très grande partie, au fait que le béton s'adapte tout particulièrement à l'érection des grands barrages hydrauliques.

C'est surtout le cas, pour ce qui a trait à la province de Québec, où, sur la rivière Ottawa, sur le fleuve St-Laurent et leurs tributaires, s'élèvent des constructions dont il n'aurait pas été possible de concevoir l'importance, avant que le béton n'eût permis de les faire naître.

Le Ciment "CANADA" s'adapte à tous les genres de construction, de la maison d'habitation, ou vaste élévateur à grains; du pavage d'une chaussée aux ponts des grandes routes rurales. Sa qualité est uniforme et il jouit d'une réputation très enviable, au Canada, ainsi que dans 28 autres pays, où il est en usage.

On peut se procurer du Ciment "CANADA", chez plus de 2,000 marchands, dans presque toutes les villes et villages du Canada. Si vous n'avez pas de marchand, dans votre localité, écrivez à notre Bureau le plus proche.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company Carré Phillips Montréal
Bureaux des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

LE DESTIN

Bretons et Normands ont acquis la réputation d'être fortement superstitieux. Le sont-ils plus, en réalité, que Basques ou Lorrains, que Flamands ou Gascons? Ce serait à voir. En tout cas, si cela est, ne pourrait-on attribuer cet état psycho-physiologique à l'hérédité maritime? Nous avons souvent observé chez les marins, non seulement cette tendance à la superstition que beaucoup de gens déclarent trop volontiers morbide, mais une véritable prescience quelquefois, et, à tout le moins, une puissance de télépathie vraiment extraordinaire. Il doit y avoir là une force acquise de l'hérédité, car elle se manifeste souvent, en même temps que chez les navigateurs eux-mêmes, dans la personne de leurs proches, des êtres du même sang...

Edouard Lecarpentier, capitaine au long cours, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de marins dieppois, habitait au Havre un confortable "pavillon", demeure tranquille abritée sous de beaux vieux arbres, au fond d'un vaste jardin, à cent mètres de la route nationale qui mène à Paris, dans le quartier de la Barrière d'Or, ainsi appelée sans doute parce que là était le bureau de l'Octroi, source de gros revenus pour la ville.

Tandis que les armateurs, à cette époque, édifiaient leurs luxueuses maisons sur les gradins naturels de la Côte, à Ingouville, à Ste-Adresse, tout près du port, beaucoup de capitaines s'installaient à cette extrémité orientale de la cité dont les confins joignaient à peine les maisons de la commune pittoresque de Gravelle-Sainte-Honorine. On n'était pas loin de la longue rue de Normandie, où passaient les lourds omnibus, attelés de trois et quatre chevaux, qui conduisaient à l'Hôtel de Ville, aux docks, à la jetée, aux bureaux, des armateurs. Les usines se tenaient encore à distance respectueuse, de l'autre côté de la voie ferrée; les terrains étaient à bon compte. Bref, tout facilitait aux vieux loups de mer l'établissement en ce quartier de leurs dieux pénates...

Ancien baleinier devenu capitaine d'un long courrier du port et co-administrateur d'une grosse maison d'armement, Lecarpentier avait bâti comme les autres, et avec l'intention primitivement, de se retirer là, fortune faite, pour y finir ses jours entre les deux êtres qui lui étaient le plus chers au monde, sa femme et sa fille. Il avait dit, en laissant à un autre officier le commandement de son fin voilier: "Je croyais pourtant bien pourtant bien prendre ma retraite au fond de la grande baie, avec mon bateau même... Voilà qui prouve, une fois de plus, qu'on ne doit pas se laisser impressionner par l'imagination."

Et il vécut deux ans comme un vulgaire boutiquier retiré des affaires, soignant ses fleurs, bêchant son potager, élevant des poules, accompagnant à l'office madame et mademoiselle, commandant un gâteau le dimanche, à la pâtisserie voisine de l'église, invitant parents ou voisins, allant fumer ses havanes sur la jetée, à l'heure du plein.

Mais voici que son ancien navire ne rendit plus ce qu'il rapportait naguère. Assez bon marin, mais "pas commerçant pour un sou", le nouveau capitaine manquait les plus belles affaires. Or, en ce temps-là, intéressé et associé, le capitaine était aussi bien trafiquant que navigateur, et les compagnies, du reste, ne s'en trouvaient pas mal, au contraire! Menacé dans ses intérêts, Lecarpentier se fâcha, fit congédier son successeur et s'offrit à conduire de nouveau le long-courrier vers les pays fabuleux de l'Inde.

À la réflexion, il aurait bien repris sa parole: qu'avait-il besoin d'être tout, d'en gagner tant et tant?

...Pourvu que ne se réalisât point ce vague pressentiment d'un malheur auquel il croyait si bien avoir pour toujours échappé...

Cette idée le hanta; il en devint sombre et d'humeur capricieuse, amer parfois. En vain d'ailleurs, sa femme et sa fille s'efforçaient de lui faire avouer le secret du changement survenu dans son caractère: être soupçonné de peur, c'était la dernière chose du monde qu'il eût acceptée, même de sa femme. Il prétextait le souci des affaires, déclara qu'il retrouverait confiance et bonne humeur le jour où il pourrait encore, la barre de son navire en main, faire produire à ses

capitains les vingt pour cent de naguère, et, de fait, manifesta une joie bruyante lorsque s'annonça le prochain départ de son vieux compagnon de route, le Roi Rou.

Un seul homme sut ce que cachait cette joie excessive: son médecin. A celui-ci, auquel il avait recommandé sa fille, être exquis, d'une douceur et d'un charme plus séduisant que son étrange beauté, — la mère était Créole, — mais que semblait menacer une maladie de langueur, Lecarpentier avait dit:

"J'ai beau faire, docteur, je ne puis chasser de mon esprit cette idée, que ni moi ni mon navire ne reviendrons au Havre."

Il partit donc, un beau dimanche de l'été finissant, derrière le paquebot de New-York qui tirait ses deux coups de canon pour saluer le port, ainsi qu'il était d'usage en ce temps-là. Et, circonstance qui n'eût pas manqué de le trouver s'il avait su ce détail, voici qui, sous l'influence d'une surexcitation due peut-être au bruit, au mouvement, aux démonstrations de la foule sur la môle, sa fille, tout à coup, jeta un cri et tomba en syncope...

Six semaines s'écoulèrent; le 13 octobre était venu, date à laquelle, présent ou absent, se faisait l'anniversaire du capitaine. Suivant la vieille habitude, Mme Lecarpentier invita ses amis, les armateurs, son médecin, et quelques parents, à célébrer cet anniversaire et à porter la santé de son mari.

Depuis le matin de ce 13 octobre, la fille de l'absent se montrait plus nerveuse que d'ordinaire.

— Je ne sais pourquoi, petite mère... je crains quelque chose...

A quoi la mère, moins impressionnable, avait répondu:

— Tranquillise-toi, ma petite! ce sont les nerfs qui te travaillent.

— Peut-être... mais nous sommes un... treize!

— Allons, bon! voilà que tu vas croire, toi aussi, aux chiffres maléfiques... Mais on trouve quantité de gens auxquels le nombre treize, au contraire, semble porter bonheur! Tout cela, d'un côté comme de l'autre, c'est de la faiblesse d'esprit... ou un excès de tendresse craintive... Réfléchis donc un peu: est-ce que tous ceux-là sont plus malchanceux que d'autres, qui sont nés un 13? Vois plutôt M. Lemaitre.

Ce M. Lemaitre était une des personnalités marquantes du monde commercial. Devenu plusieurs fois millionnaire avant la cinquantaine, il aimait à raconter que, débarqué au Havre un treize, avec treize francs dans sa poche, il avait trouvé sa première place un treize, s'était marié richement un treize, et, dans un coup de spéculation sur les cafés, avait gagné à un seul coup treize cent mille francs!

— C'est vrai! acquiesça la jeune fille.

Mais il était facile de voir qu'une sourde inquiétude agitait son âme, car, sur son expressif et mobile visage, se reflétaient toutes ses impressions.

...Pendant tout le cours du dîner, elle s'était tue, cherchant d'autant plus à dissimuler, que pesait sur elle, de temps à autre, le regard du médecin.

Tout à coup, à l'heure des toasts, comme sous l'influence d'une passe magnétique, elle s'endormit.

— Bizarre! murmura le docteur.

Or, l'on parlait autour d'elle du capitaine. Était-il arrivé? Non, pas encore; mais dans quelques jours, à calculer d'après la marche habituelle de son navire, il ferait sa première escale. Si on lui expédiait un télégramme collectif, que lui transmettrait l'agence?...

Bonne idée, cela! le télégramme fut rédigé; un des parents se chargea de l'expédier, et l'on se reprit à parler de l'absent.

— C'est beau, dit quelqu'un, la télégraphie... mais il faut espérer que l'on trouvera un jour quelque chose de mieux. Aujourd'hui, l'on ne peut communiquer directement avec ceux qui sont en mer; un jour viendra, n'en doutez pas, où le miracle s'accomplira.

— Ah! fit la mère, si cela pouvait être un jour, comme vous le dites... Savoir... savoir où sont les siens!... Juste à cet instant, la jeune fille se dressa, d'un seul geste, comme un automate sous l'impulsion d'un mécanisme, et, les yeux grands ouverts, hagards, la face exsangue, les mains aux tempes, la tête rejetée en arrière, avec toutes les marques habituelles de

la terreur, à mots entrecoupés, avec des cris et des sanglots, elle dit le fatal accomplissement des pressentiments de son père: "Là-bas, dans les mers lointaines, sous un ciel de cuivre et de plomb, avait soufflé le typhon destructeur... Brusquement assailli, le bon navire, obéissant aux ordres du maître, avait d'abord résisté vaillamment... puis, la misaine s'était abattue, écrasant les meilleurs matelots; le gouvernail avait manqué: pris de travers, le bateau s'était laissé rouler par les lames accourues dans une épouvantable charge... Enfin, dans la confusion des vents et des voix, des cieus et des eaux, la mort avait emporté la passerelle, et, avec la passerelle même, le capitaine cramponné à son poste de commandement..."

Après un dernier cri de terreur et de désespoir, la jeune fille s'était évanouie, dans les bras du médecin accouru pour la secourir...

Dès le lendemain, les armateurs télégraphiaient aux autorités françaises et britanniques pour avoir des nouvelles, le plus tôt possible, du trois-mâts le Roi Rou, capitaine Lecarpentier, en route pour les ports de l'Inde.

Sauf le médecin, tous se refusaient à croire le témoignage mystérieux de la jeune fille. "Maladie, auto-suggestion... pas autre chose!... Le Roi Rou est un excellent bateau, jeune encore, et quant à Lecarpentier, il n'y a pas dix marins comme lui dans toutes les flottes du monde... Allons, allons! il ne faut pas se laisser abattre... Attendez un peu, et vous verrez ce que nous répondra Lecarpentier lui-même." Ainsi parlaient les armateurs quand on les interrogeait sur le sort de leur navire.

Pourtant, un soir de novembre, la dépêche vint, que tous attendaient avec impatience, et cette dépêche confirmait la vision étrange du 13 octobre: ce jour-là même, le Roi Rou avait fait naufrage en vue des côtes asiatiques, et, comme tout son équipage, le capitaine avait péri.

Léon BERTHAUT.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 20 septembre 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai, à Natashquan, comté de Saguenay, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au quai, Natashquan, P.Q." On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue St-Paul, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Natashquan, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 août 1928.

— Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Tél. CALUMET 5979.

Consultations: 2 à 5 et 7 à 9 p. m.

Dr ROSARIO BERARD
MEDECIN-CHIRURGIEN

7738, rue St-Denis, — MONTREAL.
Près de la rue Villeray.

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON
SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES.



CEUX QUI SOUFFRENT

De maux de tête, d'étourdissement, de maux d'yeux, des yeux croches, etc., etc., feront bien de me consulter.

W.-H. FONTAINE

Spécialiste pour l'examen de la vue et la fabrication des verres appropriés.

Examineur officiel pour la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Tous les tramways passent à notre porte

492, rue St-Maurice

Téléphone 965

TROIS-RIVIERES, P. Q.

commerçant de Bœuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.
PONT MASKINONGE, P. Q.

Trois jolies



Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi après-midi et le dimanche.

Dr EUGENE LANDRY

ST. BARTHELEMI, P. Q.

TRAITEMENT A L'ELECTRICITE DES MALADIES SUIVANTES:

Spécialité des maladies de la peau: Eczéma, Lupus, Acné, Psoriasis, Urticaire, Furoncle, Erysipèle, Etc.

Je traite aussi les maladies nerveuses, rhumatismes, sciatiques, névralgies, Etc.

Dr Olivier R. Lafleche

Médecin, Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses.

LOUISEVILLE, QUE.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERONT CERTAINEMENT PROFIT A ABONNER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

Téléphone 198 r. 3.

JOSEPH GAGNON

Commerçant de

FOIN, BROCHE, BARDEAUX, BOIS, CIMENT, VIANDE, OEUFS, ETC.

Spécialité: FOIN.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

MONUMENTS EN MARBRE et en GRANIT

Prix de 15 à 20% meilleur marché qu'ailleurs exécutés aux ateliers les plus considérables au Canada. Ecrivez pour catalogue.

J.-P. LAURIN,
95 rue George, OTTAWA.



ULRIC GIGUÈRE
BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Téléphone 878.

Dr Maurice Caron

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des femmes, Maladies des voies urinaires, Traitements électriques.

Heures de consultations: de 11 à 12, 2 à 5 et de 7 à 8.30 p. m.

6, rue Ste-Julie, TROIS-RIVIERES.

Dr ROCH HEBERT

Spécialité:

Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Bureau et hôpital privé: 31a rue des Forges, — Tél. 1425

Trois-Rivières. HEURES DE BUREAU 9 à 12 a. m. — 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Dispensaire Gratuit: Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hrs p. m.

Téléphone Bell 32.

Dr Léopold Gélinas

CHIRURGIEN-DENTISTE

LOUISEVILLE, QUE.

(En face de l'Hôtel Lafleur).

Téléphone Bell, 88.

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Mort Apparente et Mort Réelle

Il est un drame, le plus poignant entre tous, et dont chacun de nous fait les frais à son tour, c'est celui du passage de la vie à trépas. Y penser seulement glace l'âme d'effroi; mais que dire si nous y ajoutons le péril et la crainte d'une inhumation anticipée? Quelle doit être terrible la lutte suprême de l'être vivant, livré, par méprise, au cercueil et se débattant dans les convulsions de la plus cruelle agonie?

Écoutez la voix d'un personnage qui avait failli être enseveli vivant: "La raison, dit-il, se trouble à l'idée de cette lutte terrible d'un malheureux qui se réveille enseveli, qui renaît un instant à la vie pour succomber dans les tortures du supplice le plus affreux qu'ait jamais enfanté la plus cruelle barbarie. On a trouvé des cadavres aux attitudes désespérées; leurs membres horriblement contractés trahissaient l'angoisse de la plus affreuse agonie dont pas un cri, pas un gémissement n'avait pu être entendu des vivants."

Comment éviter ces terribles méprises, dont le nombre, n'en doutons pas, est très grand? C'est en cherchant à connaître où finit la vie et où commence la mort.

De tout temps, les médecins sérieux ont apporté beaucoup de soins dans l'étude des signes de la mort. A toutes les époques des doutes ont existé sur la certitude de ces signes, et ces soupçons ont amenés les savants à faire sans cesse, et surtout de nos jours, de nouvelles recherches, qui ont abouti à d'heureux résultats. Malheureusement beaucoup de médecins n'accordent pas assez d'attention à ce grave sujet; dans bien des cas, ils se contentent d'un rapide examen ou du témoignage d'un proche qui vient leur dire que le malade n'est plus. Et pourtant on reconnaît qu'il y a presque toujours une certaine vie latente avant la mort véritable. N'est-ce pas là un grand danger pour de regrettables et terribles méprises? Il importe donc de s'en occuper et c'est la raison de ce travail.

Il intéresse tout le monde, mais surtout les médecins et les prêtres: les médecins, pour les mettre en garde contre des verdicts trop précipités de mort; les prêtres, pour leur donner des facilités plus grandes à venir en aide aux âmes à l'heure suprême de la vie.

Quand on dit d'une personne qui vient d'expirer qu'elle est morte, c'est un jugement un peu prématuré que l'on fait; cela veut dire simplement que la personne est en train de mourir et non pas qu'elle est déjà morte. De là l'importance de bien distinguer la mort apparente ou élémentaire de la mort générale.

Il faut donc considérer la mort réelle ou l'arrêt définitif et total de ces phénomènes.

La mort se définit par la vie: elle est la cessation des actes et des phénomènes qui caractérisent la vie. La vie et la mort apparente sont encore conciliables et peuvent coexister. Mais la mort réelle est l'arrêt de la fonction cellulaire, c'est la dissolution du composé humain, c'est la séparation de l'âme d'avec le corps, c'est l'entrée de l'âme dans sa destinée éternelle.

Dans tous les cas de décès, il s'écoule après le dernier soupir, un temps plus ou moins long avant que la mort ait envahi tous les éléments cellulaires, avant qu'elle soit devenue générale.

Nous voilà en face d'un problème dont la solution est pleine de gravité et entraîne de troublantes responsabilités. Entre le moment vulgairement dit de la mort et la mort réelle, il existe une vie latente ou subscure. En conséquence, nos semblables, lorsqu'ils sont supposés défunts, doivent encore, pendant un certain temps, être l'objet de l'assistance corporelle et spirituelle.

Beaucoup de gens, frappés plus que de raison par les apparences de la mort, après qu'une personne a rendu le dernier soupir, cessent trop tôt de l'assister, pour commencer les préparatifs de la chambre mortuaire et la toilette du défunt. On pourra s'en convaincre en réfléchissant sérieusement à ce qui suit.

Depuis longtemps la médecine pra-

tique est à la recherche des signes certains de la mort réelle.

En voici douze que nous fournit la médecine légale:

- 1o. L'arrêt de la respiration;
- 2o. L'arrêt de la circulation;
- 3o. La rigidité cadavérique;
- 4o. L'absence de la contractilité musculaire;
- 5o. Le défaut de redressement de la mâchoire inférieure;
- 6o. La perte de transparence de la main;
- 7o. La formation d'une tache sur la cornée;
- 8o. L'obscurcissement des yeux;
- 9o. La vacuité des carotides;
- 10o. Le défaut de crépitation vitale;
- 11o. Le manque de vésicule après les brûlures;
- 12o. Enfin la putréfaction.

Les moyens employés, la bougie, le miroir, le vase d'eau et l'auscultation, pour constater si la respiration et les battements du cœur existent encore, n'autorisent pas une conclusion de mort certaine. En effet, les signes pris de l'arrêt du cœur, de l'absence de la respiration ne peuvent être regardés comme des preuves de la réalité de la mort. Combien sont nombreux les cas de rappel à la vie ou de révivance après une période plus ou moins prolongée de mort intermédiaire durant laquelle la respiration et la circulation avaient complètement cessé! La science établit que certains animaux après une congélation complète ont pu être rappelés à la vie. Qui peut croire que, dans ces faits naturels ou artificiels, le cœur n'avait cessé de battre et les poumons de respirer.

Le docteur Brouardel, le doyen de la Faculté de Médecine de Paris, disait:

"On doit considérer l'absence des battements de cœur comme un signe de la mort apparente, mais on ne saurait l'envisager comme un signe de la mort réelle."

"Les grandes fonctions de la respiration et de la circulation peuvent persister sous une forme imperceptible et échapper aux observations les plus minutieuses. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'on ne perçoit plus d'opérations vitales des pulsations cardiaques et de la fonction respiratoire; mais on ne peut jamais prétendre avec certitude qu'il n'en existe pas."

La saignée est un moyen sans valeur. On sait que les vrais cadavres ne saignent pas ordinairement à l'ouverture des vaisseaux sanguins. Mais le même fait peut se produire chez des malades comme les cholériques. On a aussi vu des écoulements sanguins à l'incision de veines chez des sujets morts et incapables de retour à la vie. On ne peut donc pas se servir de ce procédé en toute confiance.

Pour affirmer le passage suprême, on a coutume de relever d'autres signes, comme la pâleur des membres, l'aspect cadavérique de la face, les taches livides, le refroidissement ou la disparition de la chaleur vitale, la rigidité cadavérique, la flaccidité, l'affaiblissement et l'obscurcissement des yeux. Comme le soutient le R. Père Ferreres, ces signes ne constituent guère que des signes de mort probable, même très probable, mais non absolument certains. On ne peut donc pas en déduire des preuves pour préciser le moment de la mort véritable.

Les taches livides dites cadavériques qui apparaissent huit à quinze heures après la mort, se montrent quelquefois chez les cholériques avant la mort réelle; elles se sont manifestées plus d'une fois chez des asphyxiés qui sont revenus à une santé parfaite.

D'après Niederkorn, la rigidité cadavérique commence de deux à six heures après le moment dit communément la mort. Après vingt-quatre heures elle est généralement complète, et elle disparaît après trente-six à quarante-huit heures.

Pour Capellman, la rigidité cadavérique s'observe certainement de onze à vingt-quatre heures après le dernier soupir. Elle a une grande valeur, mais elle expose à de graves erreurs, vu qu'elle se manifeste durant la vie chez des malades à l'instar de ceux qui sont atteints de tétanos, d'asphyxie, de syncope, de convulsions, etc.

Le refroidissement du prétendu mort est-il propre à établir la certitude absolue de l'état cadavérique?

Selon Icard, ce signe a quelque chose de très troublant au point de vue de sa chaleur. Il prétend qu'il ne vaut pas pour tous les climats et ne peut être constaté par une température atmosphérique qui n'est pas inférieure à 20 degrés C.

La science varie sur la détermination du degré de température au-dessous duquel la vie est impossible.

Le refroidissement, pour être à peu près complet, prend une durée moyenne de quinze à trente heures.

Il est bon de faire observer que tant que la chaleur du corps est perceptible et que la rigidité ne s'est pas montrée, le moribond a droit à l'assistance corporelle et spirituelle.

Mais le seul signe qui permet d'affirmer que la vie est éteinte et ne se ranimera point est celui de la putréfaction quelque peu avancée.

S'en rapporter aux autres signes, en dehors de la décomposition cadavérique, pour se soustraire à toute inquiétude avant l'inhumation, c'est exposer, plus souvent qu'on ne se l'imagine, les prétendus morts à être enterrés vivants.

La putréfaction est précédée de la coloration verdâtre de l'abdomen et commence généralement après le troisième jour. Mais un grand nombre de circonstances font varier cette époque entre quelques heures et dix-huit à vingt jours.

La conséquence qui se dégage de ce qui précède a une importance facile à saisir et peut se résumer ainsi: pour éviter toute méprise malheureuse, il ne reste qu'à attendre l'apparition du signe de la putréfaction avant de confier au cercueil le cadavre d'un être humain.

Quand un membre de la famille, un proche, un ami, entourés de personnes qui leur sont chères, rendent le dernier soupir, il ne faut pas s'empresser de les juger comme véritablement morts.

Encore moins, dans le cas de mort violente ou accidentelle, surtout si la victime n'est pas sérieusement meurtrie, broyée et écrasée, on ne peut pas dire que la vie cellulaire soit éteinte, que la séparation de l'âme et du corps ait eu lieu immédiatement.

De même, dans les cas de mort subite, par suite de syncope, de convulsions, d'apoplexie, de submersion, de pendaison, d'inhibition sous l'influence d'un choc nerveux, quoique les personnes concernées n'aient plus de manifestations vitales nous ne devons pas les considérer à l'heure même, comme absolument mortes, car, la plupart du temps, elles ne le sont pas.

Il est admis aujourd'hui que le moment de la mort absolue ne suit pas immédiatement la suspension des fonctions visibles et perceptibles. Il s'écoule toujours un temps plus ou moins long, entre ce qu'on appelle le dernier soupir et la réalisation de la mort véritable.

La mort absolue ou irrémédiable est le commencement de la désagrégation des éléments cellulaires et est suivie de leur retour à l'état inorganique.

Disons donc qu'avant la mort réelle sous les apparences d'une mort qu'on peut désigner sous le nom de mort intermédiaire ou relative, il y a toujours une période de vie latente ou à l'état de puissance. Et c'est faire œuvre grande et bonne que de travailler à la diffusion de cette grave vérité dans l'opinion publique, car c'est une vérité aujourd'hui proclamée par l'expérience et reçue par la science. On ne saurait trop y réfléchir, si l'on se représente tout ce qu'il y a d'épouvantable dans le fait d'être mis vivant dans une bière et de s'y trouver condamné à faire face à une mort irrémédiable.

Le docteur Bergie, rapporteur au Congrès international de médecine, en 1896, exprimait ainsi l'opinion des savants de l'Europe:

"Les inhumations précipitées ont répandu dans le public une terreur légitime que les récits populaires ont parfois exagérée. Mais à côté de faits mal établis, combien l'histoire n'enregistre-t-elle pas d'horribles méprises? Les craintes sont donc justifiées et il ne faut pas que de nouvelles victimes soient enterrées vivantes. L'humanité impose le devoir d'employer tous les moyens de constater la mort d'une manière indubitable."

Le docteur Dessessart, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, écrivait:

"Dès l'antiquité la plus reculée, les hommes voués à l'étude ont reconnu

que les signes de la mort étaient incertains. Leurs successeurs, plus éclairés et plus attentifs, ont démontré qu'il existe une intervalle entre l'apparence et la réalité de la mort, que la longueur de cet intervalle, allant parfois à plusieurs jours, est en raison inverse de la durée de la maladie, et enfin qu'il n'est qu'une seule preuve sûre et infallible que l'homme n'est plus vivant, c'est la putréfaction."

Le docteur Josat, inspecteur des décès à Paris, après de sérieuses recherches, arrive à la conclusion suivante:

De ce qui précède, il résulte que la science n'a point trouvé et ne trouvera probablement jamais le moyen de distinguer la mort réelle de la mort apparente; que la putréfaction est, au contraire, le signe certain de la mort, et que toutes les institutions propres à empêcher les inhumations précipitées doivent avoir pour but de constater ce signe de la mort réelle."

Des expériences de DeBoni, publiées dans la "Patologica", en janvier 1911, prouvent encore bien l'existence de la vie latente avant la mort véritable.

"Elles démontrent qu'au moyen de "stimuli adéquats" — glycérophosphate de soude, adrénaline, extrait d'hypophysaire, paraganaline — il est possible d'obtenir la contraction et la dilatation du tissu musculaire lisse des artères humaines même quelques heures après la mort — 42 heures dans un cas. — Les substances employées peuvent se diviser en deux groupes:

- 1o. L'adrénaline et l'extrait d'hypophysaire sont vaso-constricteurs;
- 2o. La paraganaline et le glycérophosphate de soude sont vaso-dilatateurs.

Tant que la vie n'est pas absolument éteinte ces expériences réussissent.

Pour éviter l'inhumation précipitée, la constatation du décès doit être fondée sur la plus rigoureuse inspection. Il y a des cas nombreux où la vie latente, sous les apparences de la mort, ne se révèle pas aux yeux des étrangers à la médecine, mais se montre à l'œil et au jugement du savant observateur.

Dans le premier degré de la vie latente, certains mouvements sont difficilement perceptibles; dans le second degré, il n'y a plus possibilité de distinguer la plus minime vibration vitale, c'est la mort intermédiaire ou relative de certains auteurs. Cet état

intermédiaire ne serait plus la vie à proprement parler, mais elle s'y trouve pourtant encore à l'état de puissance; il ne serait donc plus la mort absolue, puisque le retour à la vie a pu être réalisé pour un certain temps, qui a permis d'exprimer certains désirs, et de recevoir en pleine connaissance les derniers sacrements.

Cette vie latente peut s'expliquer par la vie nutritive qui se continue dans les cellules ou qui peut être suspendue sans le départ de l'âme, pendant une période difficile à déterminer, mais qui dure généralement une à trois heures, d'autres fois, dix-huit à vingt heures, parfois même plusieurs jours.

La vie latente est certainement possible à l'état de force radicale dans les éléments cellulaires. Tout le mécanisme extérieur de la vie organique peut être aboli, toutes les oscillations vitales peuvent faire défaut dans les différents groupes de cellules qui constituent l'être humain, et cependant il y a encore possibilité de la vie tant que les centres réflexes du système nerveux, sont en puissance fonctionnelle.

Aucun ne peut déterminer exactement la durée du temps qui s'écoule entre le dernier soupir et la cessation de la vie cellulaire, d'où résulte la séparation de l'âme d'avec le corps. L'on sait que l'âme spirituelle est le principe formel de l'être humain. Après la cessation de tout mouvement dans la vie organique, l'âme peut persister comme principe formel. Or, la présence de l'âme suffit à maintenir l'excitabilité à l'état de puissance, et l'expérience en a établi le fait incontestable par la réanimation.

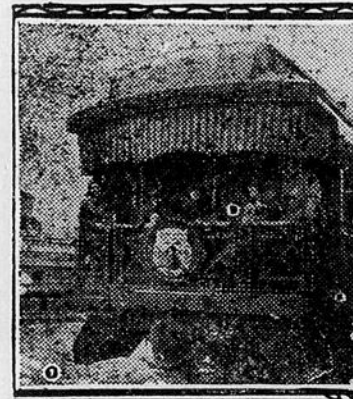
D'après le docteur Blanc, la vie latente serait très fréquente, surtout chez ceux qui succombent à la suite d'accident, soit de blessure, de contusion, de chute, de submersion, d'asphyxie, d'hémorragie, d'inhibition, d'anesthésie, de narcotisme, de la foudre, de décharges électriques, d'électricité, de coup de feu, etc.

Le docteur Barnades raconte des cas de noyés qui, restés submergés pendant un quart d'heure, deux heures, seize heures et qui, retirés dans un état de mort apparente, recouvrèrent toutes les fonctions vitales et la santé parfaite.

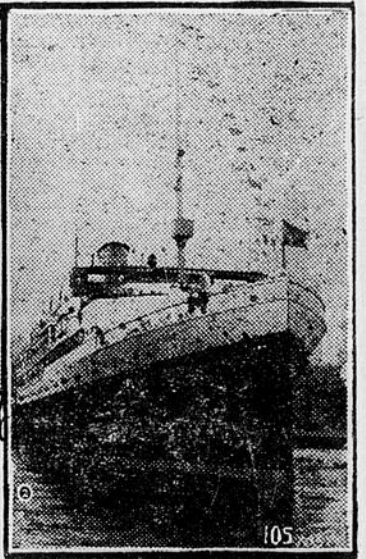
D'après le docteur Surbled, des noyés ont pu être réanimés après plusieurs heures d'insensibilité absolue, de même que des individus étouffés par les vapeurs de carbone ou la fu-

(A suivre sur la page neuf)

Au pays d'Évangéline



1. Le convoi "New Yorker", l'une des plus récentes innovations dans le service du chemin de fer Dominion Atlantic, faisant raccourci direct avec le service bi-hebdomadaire de navires effectuant la navette entre New-York et Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.



2. Le vapeur "Évangéline" de la Eastern Steamship Lines, jaugeant 5,000 tonnes, mis en service cette année entre New-York et Yarmouth.

La popularité des endroits pittoresques et historiques de la Nouvelle-Ecosse, auprès des touristes américains, s'est accrue à tel point depuis quelques années, que cette affluence a suscité l'établissement d'un service direct de navigation entre New-York et Yarmouth, avec raccourci de trains dans cette dernière ville pour Halifax. Aux débuts de la saison actuelle, un nouveau navire appelé l'"Évangéline", rappelant le nom de l'héroïne de Longfellow, fut mis en service par la Eastern Steamship Lines, et fit son premier voyage avec 150 passagers à son bord. Le vapeur accosta à Yarmouth, à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. C'était le premier navire à faire

escale dans ce port, directement de New-York, depuis près de 20 ans. L'"Évangéline" effectue maintenant un service bi-hebdomadaire entre ces deux villes, partant les lundis et jeudis de New-York et arrivant dans l'après-midi du jour suivant à Yarmouth. Le retour de la Nouvelle-Ecosse se fait tous les mardis et samedis. Pour compléter ce service, le convoi "New Yorker" train spécial du chemin de fer Dominion Atlantic, propriété du Pacifique Canadien, fait raccourci avec les arrivages et départs de l'"Évangéline", facilitant ainsi aux touristes l'accès des stations balnéaires et villégiatures de cette province et mettant Halifax à sept heures de trajet de Yarmouth.

Mort Apparente et Mort Réelle

(Suite de la page huit)

mée d'incendie.

Une digression ici pour dire qu'il y a deux catégories de noyés: les noyés blancs et les noyés bleus. Le docteur Géniesse affirme que chez les premiers la syncope peut être prolongée quelquefois un temps considérable.

L'accident subit peut venir de causes extrinsèques, comme chez les noyés, les pendus, les individus frappés par la foudre ou des décharges électriques, etc.; des causes intrinsèques, comme l'apoplexie, l'épilepsie, les convulsions, les hémorragies, l'empoisonnement, etc.

Selon Zacchias, parfois ceux qui paraissent morts par effet de ces accidents furent ranimés après être demeurés deux ou trois jours en état de vie latente.

Pour M. Witz, quelques hommes tués apparemment par décharge électrique, furent ranimés après une et trois heures d'efforts incessants.

Le "Cosmos", en 1903, relatait qu'un soldat, qui s'était pendu, revint à la vie après l'emploi, durant plusieurs heures, de tractions rythmées de la langue.

M. Gaubert, dans son livre "Les chambres mortuaires d'attente", dit: "Nous avons recueilli en Allemagne, quatorze cas de mort apparente suivie de retour à la vie dans les maisons mortuaires, en dépit de tout ce qui avait été fait pour prévenir de tels accidents."

Au mois d'août 1910, à Pittsburg, E.U., un enfant de onze ans s'amusa avec des camarades près d'une station de chemins de fer, quand tout à coup un train "express" le heurta violemment. On le releva affreusement mutilé et ne donnant plus signe de vie. Les médecins le déclarèrent mort. La saison était très chaude, le corps fut déposé dans un cercueil ouvert. Le lendemain était le jour des funérailles. La mère désolée en voulant revoir une dernière fois son cher enfant faisait vibrer l'air de ses cris de douleur. — Mais, ô surprise! soudainement saisie d'une joie délirante, elle s'écria: mon enfant est ressuscité!... En effet, l'enfant avait fait un soupir... il avait ouvert les yeux... il renaissait à l'heure même qu'on se préparait à fermer le cercueil et à procéder à l'inhumation. La vie latente avait fui devant les sanglots d'une mère!

A New-York, le 5 novembre 1910, mourait de convulsions une fillette âgée de 3 ans. On fit les décorations de la chambre mortuaire et on fixa la crêpe à la porte d'entrée. Mais au moment de quitter la chambre, la petite Lillian se mit à dire: "Maman où es-tu? J'ai froid".

Ici le froid avait tellement saisi la petite Lillian qu'il réussit à la retirer de la mort apparente.

Le 30 novembre 1910, le "New-York Times" faisait le récit suivant:

Un fermier du nom de Buzby, étant à Burlington, E.U., fut trouvé inanimé dans une chambre d'hôtel. Deux médecins le déclarèrent mort et le firent transporter à la morgue. Là, on discutait assez vivement la question de savoir quel coroner on appellerait, quand tout à coup Buzby, rejetant le drap qui lui couvrait la figure, se redressa sur la civière et dit: "Why, Bill... where am I! What is the matter?" — Buzby n'était pas mort.

Mine des assistants.

Qu'on me permette de citer ici un autre fait bien suggestif, une triste aventure dont un prêtre distingué de notre ville faillit être le héros malheureux.

Un jour qu'il voyageait sur mer, venant d'Europe en Amérique, et que la traversée l'éprouvait durement, le R. Père X. se sent tout à coup plus gravement indisposé. Puis survint une syncope accompagnée de toutes les apparences de la mort. — Il n'y a plus de doute, le bon Père est bien passé de vie à trépas. Or, mourir en mer c'est avoir l'abîme pour tombeau. — Au bout des vingt-quatre heures réglementaires, le décès étant dûment constaté, on s'apprête à immerger le vénéré défunt, et tous les préparatifs sont terminés, quand tout à coup le mort se réveille, s'agite et revient à lui peu à peu.

Et l'excellent Père, qui vit encore, nous racontait que, durant sa prétendue mort, sans pouvoir faire un signe, il entendait néanmoins tout ce qui se

disait autour de lui. Encore un peu de temps et il se réveillait au froid contact de son tombeau liquide.

N'est-ce pas à la fois horrible et suggestif?

La parole est au Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux et Sénateur sous l'Empire. Le 27 février 1866, on discutait au Sénat la question des inhumations précipitées. Voici un extrait du discours que prononça son Eminence:

"...J'ai la conviction que les victimes des inhumations précipitées sont beaucoup plus nombreuses qu'on le pense.

"Or, qu'y a-t-il de plus horrible que de mourir en imputant sa mort à l'imprévoyance et à la précipitation de ceux que, quelques instants auparavant, on appelait des noms les plus doux?"

"...Enfin, permettez-moi de vous citer un dernier fait. C'était en 1826. Un jeune prêtre, au milieu d'une cathédrale pleine d'auditeurs, s'affaissa subitement dans la chaire d'où il faisait entendre sa parole.

"Bientôt, le glas funèbre tinta: un médecin déclara que la mort était constante et fit donner le permis d'inhumer pour le lendemain. L'évêque de la cathédrale où l'événement était arrivé récitait déjà le "De profundis" auprès du lit funèbre, et on avait pris les dimensions du cercueil.

"La nuit approchait cependant, et on comprend les angoisses du jeune prêtre, dont l'oreille saisissait le bruit de tous ces préparatifs. Il n'avait que vingt-huit ans et sa santé jusque-là avait toujours été florissante.

"Enfin, il distingue la voix d'un de ses amis d'enfance, et cette voix, provoquant chez lui un effort surhumain, amena un résultat merveilleux.

"Le lendemain, le jeune prêtre pouvait reparaitre dans sa chaire. Il est aujourd'hui au milieu de vous vous priant de demander aux dépositaires du pouvoir, non seulement de veiller à ce que les prescriptions légales soient observées, mais encore d'en formuler de nouvelles pour prévenir des malheurs trop fréquents et d'une nature irréparable.

"Je demande donc au sénat de provoquer l'examen du gouvernement en votant le renvoi de la pétition." — Oui! oui! Appuyé! Appuyé! —

L'orateur voulait que les corps fussent conservés jusqu'à ce que les traces de la décomposition permissent de ne plus douter de la réalité de la mort.

Ils sont nombreux, dit le docteur Blanc, les cas de soldats blessés sur le champ de bataille, morts d'hémorragie, qu'on rappela à la vie après deux, quatre et même douze heures de mort apparente.

Le docteur Laborde, dans une communication adressée à l'Académie de Médecine de Paris en 1900, établit que le terme moyen de la vie latente dans tous les cas est de trois heures.

Le docteur Contenot soutient que la durée de la vie latente est de une à trois heures, le maximum correspondant aux morts subites et le minimum aux morts occasionnées par les maladies longues.

A cette partie de ce travail qu'il me soit permis de vous dire, avec le R. Père Ferreres, que les foetus, les nouveaux-nés se présentent souvent dans un état de mort apparente et peuvent demeurer ainsi des heures et parfois des jours sans que l'on puisse saisir en eux aucun signe de vie, et qu'un grand nombre ont été rappelés à la vie ou trouvés vivants après un temps plus ou moins long.

Les docteurs Laborde, Icard, Mossard, Soirre, Délineau et autres témoignent avec de nombreuses observations en faveur de la grande ténacité de la vie chez l'enfant qui naît en état d'asphyxie ou de mort apparente. Le R. Père Ferreres en conclut que l'on ne doit pas priver du Baptême le nouveau-né apparemment mort, à moins qu'il ne présente le signe de la putréfaction.

Enfin, M. Bruhier, dans son livre sur "les incertitudes des signes de la mort", relate cent-quatre-vingt-et-un faits très circonstanciés à savoir: cinquante-deux personnes enterrées vivantes, cinquante trois, revenues à la vie après leur ensevelissement, soixante-quinze qui se sont ranimées avant qu'on les ensevelit, et quatre qui ne se réveillèrent que pour expirer sous les horribles entailles du scalpel.

C'est assez parler de choses assurément impressionnantes. D'ailleurs nous en savons suffisamment pour pouvoir dire que le nombre est incalculable des personnes qui appa-

remment mortes ont eu à soutenir une lutte désespérée contre les étrointes du cercueil.

Quel épouvantable réveil! Quelle terrible mort!

Pour parer au danger de laisser un des nôtres trouver une mort horrible à six pieds sous terre, danger signalé par un grand nombre de médecins et autres, il serait désirable que l'inhumation, au lieu d'être autorisée vingt-quatre heures après le décès, n'eût lieu qu'après quarante-huit heures; que tous les décès fussent l'objet d'une enquête sérieuse dans les dépôts mortuaires, les morgues et les dépôts d'attente dans les cimetières.

Attendu les difficultés du diagnostic de la mort réelle et les dangers de la mort apparente, surtout dans les décès subits, il serait désirable que le corps fut examiné d'une manière attentive et complète par un médecin, et qu'aucun certificat de décès ne fût délivré avant que le refroidissement et, surtout, la rigidité cadavérique aient été constatés; que le médecin attendit plusieurs heures après le moment supposé de la mort, pour pouvoir vérifier ces deux signes et certifier le décès.

A moins d'avoir la certitude que la vie est à jamais éteinte, on devrait toujours procéder à la toilette du défunt avec une grande délicatesse, se servir d'eau tiède, lui tenir la tête élevée et ne mettre, dans le vêtement et la position, aucun obstacle pouvant nuire à la réaction de la circulation et de la respiration, en cas de mort apparente.

Avant la déclaration du décès par le médecin, on ne devrait jamais procéder à l'embaumement, ni à la mise en bière.

Pour éviter le danger de terribles méprises, on ne devrait jamais non plus fermer un cercueil avant d'avoir constaté le signe de la putréfaction.

Voilà des précautions que, me semble-t-il, nous devrions mettre en pratique et qui seraient à l'avantage de nos chers défunts, et qui un jour le pourraient être pour nous.

Il a été démontré jusqu'à l'évidence, au cours de ce travail, que la vie n'est pas nécessairement éteinte après un séjour même de plusieurs heures sous l'eau. En conséquence, les noyés sont presque toujours en état de mort apparente et ont droit à l'assistance corporelle et à l'assistance spirituelle.

Nous attirons ici l'attention publique sur différents procédés propres à remédier à la mort apparente par submersion.

Disons de suite que le traitement doit être continué pendant plusieurs heures, 3, 4 et 5 heures. C'est une erreur de croire qu'un noyé est irrémédiablement perdu, si les signes de la vie ne se montrent pas après une heure d'effort.

Voici comment agir en présence d'un noyé:

Tout d'abord on enlèvera les pièces de vêtement qui resserrent le cou et la poitrine, puis tout le linge mouillé que l'on remplace par des couvertures chaudes.

Le procédé Laborde est un des meilleurs pour ramener à la vie en pareille occurrence. Ce procédé est de la plus grande simplicité et peut être pratiqué par quiconque en connaît la technique.

D'abord, on couche le noyé sur le ventre ou bien on le prend sur un genou en maintenant la tête un peu plus bas que le reste du corps. Puis on exerce des mains une pression sur le dos afin d'aider l'écoulement du liquide amassé dans l'estomac et les bronches. On nettoie la bouche, ainsi que le nez des impuretés qui peuvent s'y trouver.

Dans le cas de mort apparente par syncope, le noyé, au lieu d'avoir la face bouffie, les lèvres violacées, les yeux injectés, est blême et flasque; l'estomac et les bronches ne contiennent pas d'eau, alors on se contente de nettoyer la bouche et le nez.

Après tout cela, on passe sans plus tarder à la respiration artificielle.

Pour saisir et bien tenir la langue qui glisse avec une grande facilité, le moyen le meilleur, quand on n'a pas de pince, est d'entourer ses doigts d'un mouchoir.

Le noyé est mis sur le dos, la tête et les épaules un peu plus élevés que le reste du corps. On saisit le tiers antérieur de la langue qu'on attire fortement à soi en dehors de la bouche et qu'on laisse ensuite glisser dans sa position normale. Les tractions sont répétées selon le rythme de la respiration naturelle, 15 à 20

fois par minute.

Dans ce procédé, la respiration spontanée se réveille par l'irritation des nerfs laryngés.

Il ne faut pas faire de tractions trop précipitées qui ne permettent pas à l'air de pénétrer jusque dans les ramifications bronchiques.

Du moment que la respiration naturelle se manifeste, on cesse immédiatement la manœuvre pour frictionner les membres de bas en haut et faire le massage de la région précordiale par des coups secs et rapides faits avec le gras du pouce. On cherche aussi à réchauffer le corps avec les moyens usuels.

Quand la vie s'est relevée assez sensiblement, on donne au malade une boisson chaude, thé, café, cognac, vin, mais en petite quantité à la fois.

L'efficacité du procédé est pleinement démontrée; il est simple, de facile exécution, à la portée de tous. Le procédé Silvestre est aussi très efficace. En voici la technique:

On place le noyé sur le dos, la tête et les épaules un peu plus élevés que le reste du corps. La langue est attirée hors de la bouche et on maintient les mâchoires écartées. On se place à la tête et on saisit les bras au-dessous du coude et on les élève d'une manière rythmique en haut et au-dessus de la tête, on les maintient environ 2 secondes — ce qui tend les muscles inspirateurs — puis on les abaisse, les ramenant sur les côtés de la poitrine qu'on comprime, avec une certaine force, pendant 2 secondes — on chasse ainsi l'air des poumons. — Cette manœuvre est exécutée 15 à 20 fois par minute.

"Il ne faut jamais désespérer, dit Laborde, en de telles circonstances, même en présence d'un état que l'on peut croire, et que l'on a toutes les raisons apparentes de croire être la mort; la foi, une foi puissante et invincible dans les ressources de l'art et de la science, doit être le mobile et l'inspirateur du médecin."

Il faut traiter un corps, pour le rappeler à la vie, comme un vivant pour le rappeler à la santé."

La respiration artificielle doit être aussi pratiquée dans tous les cas d'asphyxie et de syncope qui peuvent avoir pour cause: gaz délétères, pendaison, strangulation, chaleur, électrocution, ivresse, etc.

Docteur J. I. DESROCHES.

OVILA BELAND

BOUCHER

Et commerçant de Bœuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

AVIS IMPORTANT

Je tiens vous avertir que dorénavant: Les Célèbres Remèdes Destrempe qui seront fabriqués par moi-même, tels que:

ONGUENT DESTREMPE
LINIMENT DESTREMPE
HUILE DESTREMPE

Possédant maintenant des marques nouvelles et enregistrées PORTERONT les noms suivants:

Pommade Destrempe

Liniment Rose

Huile pour les Plaies, Etc.

REMARQUE: Ces remèdes sont toujours les mêmes produits connus et en vente depuis grand nombre d'années, quoique à l'avenir ils porteront des étiquettes nouvelles.

VOUS qui souffrez de Rhumatismes, Clou, Enflure, Panaris, Tour d'ongle, Tumeur Blanche, Furoncle, Empoisonnement du Sang, Eczéma, Rifs, Dartre, Carie des Os, Etc. HATEZ-VOUS de vous procurer ces remèdes DESTREMPE, en si grande renommée. Les renseignements seront fournis gratuitement à quiconque en aura besoin par le fabricant:

Ph.-E. Destrempe,

(FILS D'OVIDE)

599a, Notre-Dame, Téléphone: 16868-2-3

CAP-DE-LA-MADELEINE.

(Près du Sanctuaire)

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans

tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Trois jolies cavalières



L'excursion annuelle des Coureurs de Sentiers, dans les Montagnes Rocheuses, offre toujours de nombreuses attractions, mais cette année, la présence de ces trois jolies cavalières n'a pas contribué pour peu à l'intérêt de la longue randonnée des Coureurs qui eut lieu du 2 au 4 août dans la région du lac des Glaciers Suspendus, près de Banff. Ces jeunes filles sont, de gauche à droite: Kitty Miskey, Betty McCullough et Betty Hall, toutes de Philadelphie.

Joseph-Hyacinthe Bellerose

SENATEUR

1820—1899

Joseph-Hyacinthe Bellerose naquit aux Trois-Rivières, le 12 juillet 1820. Il était le fils de Michel-H. Bellerose, marchand aux Trois-Rivières, (1) et de Geneviève Sophie Lemaître de Lottinville. Après avoir puisé certaines connaissances à l'école de sa ville natale, il fut placé au Collège-Séminaire à l'âge de 12 ans. Il fut élève de ce collège de 1833 à 1837, puis il alla terminer son cours au collège de St-Hyacinthe. Son cours d'études terminé, il prit la soutane et fut professeur à Nicolet un an, en 1841-42. Ne se sentant pas appelé à la prêtrise, il quitta la soutane.

Parmi ses confrères de collège, on remarque: Joseph-Octave Beaubien, conseiller-législatif, Narcisse Doucet, Vicaire-général, Thomas Trigg, seigneur de Nicolet.

En 1861, il se présenta dans le comté de Laval, où il fut battu. Il fut élu en 1863, aux élections générales en ce même comté, et y resta jusqu'à la Confédération. En 1867, il fut élu député du comté de Laval, à la Chambre des Communes et à l'Assemblée législative. Il fut fait Sénateur le 7 octobre 1873 pour la division de Lanaudière, (2) en remplacement du Sénateur Louis-Anguste Olivier.

Le Sénateur Bellerose défendit toujours les droits des Canadiens. Il était bon catholique.

En 1877, il épousait Henriette Armand, fille du Lieutenant-colonel Armand. Elle décéda en 1895.

Le Sénateur Bellerose demeurait à St-Vincent de Paul. C'est en cet endroit qu'il est décédé le 13 août 1899, le dimanche matin, à 3 heures.

Le Sénateur Bellerose est l'auteur de deux opuscules intitulés: "L'Orangisme et le Catholicisme. Sir Georges-Etienne Cartier contre Sir John Macdonald. Montréal, 1886, 1 volume, in-8, 21 pages; et Better terms for Quebec, Ottawa, 1883, 36 pp.

Le Sénateur Bellerose avait un frère qui a demeuré en la ville de Nicolet. Il est mort le 4 mai 1928, âgé de 105 ans. C'est Louis Bellerose (3) qui fut le premier ingénieur-mécanicien de la première locomotive "The Dorchester" qui a circulé au Canada, en 1836. Cette locomotive fut construite en Angleterre par Stevenson, en 1835 et arriva au Canada, en 1836. Elle avait été achetée par la Compagnie Champlain and St-Lawrence Railroad et faisait le trajet entre Laprairie et St-Jean. Elle était chauffée au bois et portait une tonne d'eau pour son approvisionnement. Plus tard, cette locomotive fut achetée par l'honorable Barthélemi Joliette pour son chemin de fer de L'Industrie à Lanaudière. Ce chemin de fer fut construit en 1848. Ce fut le deuxième réseau de chemin de fer dans la Province.

Charles DRISARD.

- 1.—Il fut président de la Société d'Education des Trois-Rivières.
- 2.—La division Lanaudière comprend le comté de Maskinongé moins la ville de Louiseville et les paroisses de la Rivière-du-Loup, St-Léon, St-Paulin et St-Alexis, le comté de Berthier et le comté de Joliette moins les paroisses de St-Paul, St-Ambroise, St-Alphonse et St-Côme.
- 3.—Né à Nicolet, le 15 février 1823.

Les Deux Abbés Béliveau

L'abbé Edouard BELIVEAU

Edouard Béliveau né à St-Grégoire de Nicolet, le 19 février 1838, de Joseph Béliveau et d'Aurée Prince. Ses ancêtres étaient des Acadiens pros crits de 1755. Il fit son cours d'études au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1854 à 1862. Parmi ses confrères de collège, on remarque: Mgr Louis Richard, P.A., Arthur Bules, Dr Edouard Desjardins, Eugène Gill, Alfred Prendergast, etc. Il fut président de l'Académie au Séminaire de Nicolet, en 1861. Il prit la soutane en 1862 et fit la syntaxe au collège de Nicolet trois ans, jusqu'en 1865 où il fut ordonné prêtre à St-Grégoire, le 1er octobre de cette année, par Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières.

res.

Il fut successivement vicaire à St-Boniface de Shawinigan, de 1865 à 1867; à la Baie du Febvre, du 22 septembre 1867 au 10 septembre 1868; en repos, de 1868 à 1872. Premier curé de St-Elie de Caxton, où il a organisé la paroisse et ouvert les registres, 1872-1874. Curé de St-Léonard d'Aston, où il remplaça l'abbé Jean-Baptiste Comeau, 1874-1881; curé de Ste-Ursule, 1881-1898; décédé subitement en cette paroisse, le 13 juillet 1898, une journée avant Mgr L.-F. Lafèche. Son inhumation se fit sous le chœur de l'église paroissiale de Ste-Ursule, le 16 juillet.

L'abbé Arsène BELIVEAU

Arsène Béliveau est né à St-Grégoire de Nicolet, le 12 novembre 1858, de Joseph Béliveau et de Aurée Prince. Il fit ses études au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1871 à 1880; ordonné dans l'église paroissiale de Ste-Ursule où son frère l'abbé Edouard Béliveau était curé, le 27 juillet 1884, par Mgr L.-F. Lafèche, évêque des Trois-Rivières. Vicaire successivement à Ste-Ursule, en 1884, puis à Ste-Anne de la Pérade, à St-Tite, en 1885. Vicaire chez son frère à Ste-Ursule, de 1885 à 1890; En 1890 il fut nommé curé à St-Jacques des Piles; en 1894, il fut nommé curé de St-Luc; en 1895, il laisse momentanément le ministère actif pour cause de maladie, en 1897, il est nommé vicaire à St-Tite et il y demeure jusqu'en 1908 où il est nommé vicaire à St-Maurice. C'est là qu'il est décédé le 16 mai 1928. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Maurice le 19 mai 1928. Il était âgé de 69 ans et 6 mois.

R. L.

NID-DU-CORBEAU

L'ORIGINE DE CE NOM

D'après la Commission de Géographie du Canada, un des toponymes les mieux connus de l'Alberta est celui de Nid-de-Corbeau (Crownest) que portent une montagne, un col, un lac, une rivière et un village. Le nom est mentionné pour la première fois par le capitaine Thos. Blakiston, de l'expédition Palliser, qui, dans son rapport en date du 15 décembre 1858, parle du col Crownest et de la "rivière Crownest". La carte accompagnant le rapport définitif de l'expédition et publiée en 1865 montre la "montagne Crow's Nest". C'est à cette montagne que le nom fut attribué en premier lieu; il se rapporte au lieu de nidification des corbeilles ou corbeaux, en cri ka-ka-iu-wut-tshis-tun et un pied-noir ma-sto-eas.

La montagne, telle que les blancs la connaissent, est située par 49 42, de latitude et 114 34' de longitude, mais la colline à laquelle les Indiens ont donné le nom semblerait être environ dix-huit milles plus à l'est, car, il y a vingt-deux ans, un vieux chef Rainah conduisit M. R.-N. Wilson agent des Indiens, au lieu où, avec quelques compagnons il avait assassiné deux mineurs blancs dans sa jeunesse. Il avait déclaré que c'était un nidde corbeau, mais à la grande surprise de M. Wilson, il conduisit celui-ci à une colline haute, isolée et apparemment située entre les Porcupines et les Rocheuses, quelques milles au nord-est de l'entrée est du col Nid-de-Corbeau. C'est là déclara-t-il, en indiquant le sommet boisé et rocheux de la colline, ce que les Indiens appelaient "nid-de-Corbeaux" (littéralement "Maison de Corbeaux"). M. Wilson le questionna au sujet du col et aussi de la montagne que les blancs appelaient Nid-de-Corbeau. L'Indien répondit: C'est peut-être l'opinion des Blancs, mais nous, les Indiens, ne connaissons qu'un Nid-de-Corbeau et le voici. Puis, avec un mouvement circulaire du bras, "tous les Indiens appellent cette localité la région du Nid-de-Corbeau". Ceci expliquerait pourquoi le nom est passé à la rivière et au col avoisinants.

Bien que le Nid-de-Corbeau ou Crownest ne désigne de nos jours aucun autre lieu du Canada, la carte de Peter Filder, 1816-17, montre un endroit de ce nom sur le fleuve Nelson, au Manitoba, et John Long, le trafiquant en pelleteries, qui raconte ses voyages dans la région située au nord du lac Supérieur dans un livre publié en 1791, mentionne deux lacs Crownest, un près du lac Abitibi et l'autre du lac Nipigon, expliquant que ces

noms désignent des localités où les corbeaux font leurs nids.

POPULATION DU CANADA

Elle s'élève à 9,658,000. — Augmentation annuelle de 124,000 depuis 7 ans.

Le bureau fédéral des statistiques annonce que la population du Canada est de 9,658,000 âmes dans le moment, soit de 139,000 âmes de plus que l'an dernier. La population dans chaque province est la suivante:		
Ile Pr.-Edouard	86,700	86,400
Nou.-Ecosse	543,000	547,000
N.-Brunswick	411,000	415,000
Québec	2,604,000	2,647,000
Ontario	3,187,000	3,229,000
Manitoba	647,000	655,000
Saskatchewan	836,000	851,000
Alberta	617,000	631,000
Col.-Anglaise	575,000	583,000
Yukon	3,470	3,500
Ter. N.-Ouest	9,050	9,200
Canada	9,519,000	9,658,000

Lors du dernier recensement decennal en 1921, la population était de 8,788,000 par conséquent la croissance dans les sept dernières années a été de 870,000 soit, en moyenne, 124,000 par année.

L'augmentation de la population entre les deux recensements de 1911 et 1921 a été de 1,532,000, soit en moyenne, 158,000 par année.

Cette période comprend les années de la guerre. Le prochain recensement fédéral aura lieu en 1931. Les statistiques démographiques et celles de l'immigration.

JOHN BULL

John Bull qu'on applique au peuple anglais pour peindre sa lourdeur et son obstination est l'invention d'un pamphlétaire. En effet, il fut créé par John Arbutnot, médecin de la reine Anne, dans une brochure intitulée: "Le procès sans fin ou Histoire de John Bull", en 1712. Cet ouvrage satirique était dirigé contre le duc de Marlborough et tournait en ridicule les têtes dirigeantes du parti qui faisait la guerre à la France. L'auteur ne ménageait même pas l'Eglise anglicane, qu'il nommait "la mère de John Bull". Depuis, ce surnom est employé par les Anglais eux-mêmes pour donner l'idée d'un bourru bien faisant.

YANKEE

Chacun sait que les habitants de la république américaine n'ont pas d'autres termes que Yankee ou américain pour indiquer qu'ils sont citoyens des Etats-Unis. Mais Yankee est un mot étranger, d'où vient-il? Une première version nous apprend qu'il vient des sauvages, et voici comment. Lorsque les Anglais débarquèrent à Plymouth, Mass., en 1620, les Indiens leur demandèrent de quelle nationalité ils étaient, "English", répondirent-ils. Les Peaux-Rouges articulèrent ce mot difficilement; ils ne parvinrent même qu'à prononcer "Yenkeese". Par une transition naturelle, il se transforma en Yankee qui est passé dans le langage courant.

D'autres lui donnent l'origine suivante: "New-York, fondée par des Hollandais, s'appela d'abord New-Amsterdam, et elle ne devint définitivement anglaise qu'en 1674. Or, à l'époque des guerres entre l'Angleterre et la Hollande, des conflits surgirent aussi en Amérique entre les colons anglais et hollandais, et ceux-ci furent appelés par ceux-là "yankees", mot formé de deux prénommes hollandais très répandus: Jan—Jean—et Kees—Corneille—".

CHOIX DES NOMS

C'est tout un problème de choisir un nom de baptême aux enfants. Il faut d'abord choisir un nom rare qui sonne bien. Il faut le prononcer plusieurs fois à haute voix avant de l'adopter, et chercher pour voir s'il n'est pas trop commun, je veux dire usité. Le plus souvent c'est trois, quatre et cinq noms qu'il faudra trouver pour en affliger l'enfant et en charger les registres paroissiaux. Et il arrive bien souvent que l'enfant porte un nom qui ne signifie rien et fait sourire. Les noms sont donnés aux enfants pour leur procurer des modèles et des protecteurs. C'est pour cela que l'Eglise demande de choisir des noms de Saints. Mais ce n'est pas dans le martyrologe, mais bien dans les romans et les listes de naissances des

grands journaux que l'on cherche et trouve des noms parfois ridicules dont tout le mérite est d'avoir une terminaison ronflante en "dès, ette, elle, la" etc... Dernièrement un enfant naquit en mer, sur le "Marloch",

paquebot du Canadien Pacifique. L'enfant fut baptisé et reçut les noms de Mathias Marloch X. Une trouvaille? Pourvu que ce ne soit pas un petit paquebot que la Compagnie réclamerait par erreur...



Six remèdes qui méritent votre confiance, parce qu'ils sont le fruit de 25 ans d'expérience.

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINES DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz d'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

PILULES MATERNELLES pour allaitement et troubles des femmes et des jeunes filles. \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie Legris, Louiseville; Pharmacie Nationale, Berthierville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

CANADA PAINT

"Sauvez la surface et vous sauvez l'argent"

Notre stock de Peintures est au complet

Peinture pour bâtisses (toutes les couleurs) intérieur et extérieur.
 Peinture à plancher
 Peinture pour galerie
 Peinture pour voiture,
 Teinture-verniss pour meubles,
 Peinture pour couverture,
 Peinture pour grange, étable, etc.
 Email, Bronze, Aluminium, etc.
 Blanc de plomb, Huile à peinture,
 Térébenthine, Vernis, Shellac,
 Ocre, Mastic, Pinceaux,
 Blanchissoirs, Etc.

Assortiment considérable DE FOURNITURES POUR BATISSES
 Vitres, Clous, Papier à lambris et à couverture, Pentures, Etc.
 UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Magasin W.-H. Gagné, St-Justin.

L'Adieu au Pensionnat

On a beau aimer les vacances et sentir comme une joie délirante à la pensée de quitter le Pensionnat, mais quand l'heure de la séparation est pour toujours, le cœur de la "jeune fille" se gonfle et ses yeux laissent tomber des larmes.

Elle a été amenée là, enfant peut-être, et elle a trouvé dans cet "Alma Mater" tout ce qu'elle n'aurait pas trouvé dans le monde "Espérance affectueuse, dévouement intelligent, sagesse vigilante, et elle a grandi, amassant chaque jour des trésors dont elle ne se rend pas compte mais qui l'ont formée et embellie comme l'air et le soleil forment et embellissent les fleurs.

Elle n'a pas osé peut-être dire "ma mère" à la maîtresse qui la guidait, mais que de fois, elle a surpris ce mot sur ses lèvres et les a prononcés tout bas au fond de son cœur.

Elle s'était sans y songer si bien identifiée avec ce couvent, où son cœur avait tout de suite trouvé une place, que ce couvent semblait lui appartenir et qu'elle disait: "Ma maîtresse, ma classe, mes compagnes", comme elle eût dit: "Ma maison, ma mère, mes sœurs"... et tout en pensant à revoir sa famille, elle n'avait pas réfléchi qu'il fallait, pour toujours, quitter cette maison bénie... Et l'heure est venue... un vide subit se creuse dans ce passé si calme et si souriant... La jeune fille est atterrée... Devant ses yeux voilés par les larmes, passent, comme des ombres, une foule de souvenirs qu'elle aime avec un attachement qu'elle ne soupçonnait pas...

Elle voit sa première entrée, alors qu'elle pleura si fort en entendant se fermer la porte par où sa mère avait disparu... puis les caresses si bonnes, si affectueuses de ses maîtresses qui lui disaient: "Nous nous aimerons bien."

Elle voit ses jeux folâtres du jardin, ses rondes si gais, ses réunions du soir autour de la maîtresse, et ses histoires émouvantes dont on renvoyait toujours le dénouement à la récréation suivante; ses espiègleries même qui la font sourire au milieu de ses pleurs.

Elle voit ses récompenses publiques pour lesquelles elle travaillait tant; ses douces amitiés qu'elle va briser forcément; cet adieu qu'elle disait et qu'elle entendait si volontiers, chaque fois que dans le corridor ou à la cour, elle rencontrait la bonne compagne qu'elle appelait "mon amie"; ses échanges d'une fleur, d'une image, qu'elle a conservées et qu'elle veut garder comme un trésor.

Que de larmes coûtent à toutes ses compagnes qui se multiplient devant ses regards; et d'autres plus pieuses mais non moins douces viennent l'attendrir encore davantage.

C'est sa première communion, ce jour où elle se crut au Ciel, où elle pleurait en étant heureuse.

C'est la petite chapelle où elle fut reçue "Enfant de Marie"; c'est sa consécration prononcée avec tant de sincérité. Oh! comme elle baise cette médaille bénite qu'elle ne pourra plus porter extérieurement.

Ce sont ses retraites où il lui en souvient Dieu fut si bon pour elle.

C'est un jour, où moins sage depuis quelque temps sa maîtresse l'appelant lui dit ces simples paroles qu'elle n'a pas oubliées: "Vous ne voulez donc plus être à votre devoir, mon enfant?"

Ces souvenirs comme des visions passent devant elle et l'accablent. Elle leur tend les bras pour les retenir. Oh! oui, elle veut être à son devoir, elle veut être grondée encore, elle veut prier encore dans sa chapelle.

Ma pauvre enfant, tu ne le peux plus; tes jeunes années, tes fraîches amitiés, ton bonheur d'enfant ne reviendront plus jamais.

Adieu, donc retraite, adieu charmant séjour, ici mes jeunes ans s'écouleront sans nuage. Adieu car loin de vous, je m'en vais sans retour; et triste en vous quittant je pleure et je crains l'orage.

Adieu sainte chapelle, où je trouve Jésus; où tant de fois je viens puiser force et courage et chercher à dompter les défauts de mon âge.

Adieu, compagnes aimées. Puissiez-vous plus que moi demeurer encore de longues années dans les murs bénis de ce cher Pensionnat. Et vous maîtresses dévouées, vous qui, depuis neuf ans conduisîtes mes pas, de vous je garderai un éternel souvenir et re-

connaisante en vous quittant je ne puis vous dire: "Adieu!", mais "Au revoir!"

Régina ALARY.

NE SACREZ PAS

Vous allez me dire: "Comment, sacrer mais vous n'y pensez pas! C'est épouvantable! A la campagne, les enfants ne sacrent pas." Je l'admets bien volontiers et avec grande satisfaction, on ne sacrer pas autant à la campagne qu'à la ville, mais les enfants n'en ont pas moins parfois les oreilles écorchées par quelque odieuse imprécation, ou quelque affreux blasphème. Il est donc bon mes enfants, que nous en causions un peu entre quatre-yeux — à la bonne franquette.

A part les Italiens, nous ne voyons pas qui pourrait nous disputer la palme pour la fréquence la multiplicité et la gravité des blasphèmes; et cela, dans toutes les classes de la société, à tous les degrés de l'échelle sociale; car il y a des hommes de profession, de hauts fonctionnaires, de riches parvenus qui rendent des points à bien des hommes de chantier.

Et pourtant, à quoi cela peut-il bien servir de blasphémer? dites-le moi, mes jeunes amis.

Quel intérêt peut-on bien trouver, quel profit cela rapporte-t-il, quel plaisir y a-t-il à jurer? Est-ce que cela avance quelque chose? Je vous dis de suite: Si vous êtes capable de me prouver qu'il y a intérêt ou profit à "sacrer", je vous autorise en tout repos à jurer du matin au soir. Mais non, le blasphème est le péché le plus illogique, le plus inutile, si je puis dire, le plus insensé, et c'est pour cela qu'il constitue une grave offense envers le bon Dieu.

Vous êtes à enfoncer un clou dans une planche. Vous manquez votre coup, et vous vous fichez le marteau sur un doigt. Aie! Aie! la douleur vous étreint. Les larmes vous en viennent presque aux yeux. Aie! Aie! Bon-guenne! que ça fait mal! Si vous êtes chrétien, si vous êtes respectueux du Dieu que vous servez, si vous êtes assez sensé pour comprendre que les imprécations n'améliorent pas les choses, vous soignez votre pauvre doigt écorché, vous lâchez deux ou trois petits patois inoffensifs, si vous y tenez, puis vous rassérénez et vous vous promettez d'être plus adroit. Finalement, le mal se passe; votre sang-froid et votre religion vous ont aidé à endurer cette contrariété.

Si, au contraire, vous êtes un blasphémateur, — un homme mal en-gueulé, comme on dit dans le langage courant — le dit coup de marteau sur le doigt vous sera l'occasion d'érupter un tas d'épithètes injurieuses à l'adresse du bon Dieu ou de ses saints. Vous devenez violet de rage, vous écumez. L'ordure et l'insulte sont sur vos lèvres, le diable vous entend, heureux, satisfait. Vous faites son affaire. Il vous inspire les pires assemblages de mots. (J'ai entendu de mes oreilles des gens habituellement dépourvus d'imagination trouver une espèce d'éloquence diabolique quand il s'agit de jurer. Il est manifeste que c'est Satan qui les inspire. Ces trouvailles de mots chez des gens généralement ternes ne peuvent être soufflés que par le diable). La colère augmente le mal, ils en perdent la tête, éprouvent un besoin maladif de casser quelque chose, de pouffer de violence. Ces scandaleuses manifestations, quand elles ont lieu devant des enfants, sont de très déplorables exemples. Et puis, on peut bien le dire, blasphémer, c'est donner une piètre idée de son esprit. Qui oserait prétendre que blasphémer, c'est faire acte d'intelligence.

Le blasphème est tellement un acte insensé, injuste et odieux qu'il y a une loi civile pour le prescrire, et une sanction pour le refréner.

Arrêtez-vous un instant à cette pensée: à quoi ça sert de blasphémer? A rien, absolument rien. Et au surplus, on insulte gravement le bon Dieu. Le nombre de châtiments qu'attire le blasphème est là pour témoigner de la réprobation divine.

GRAND PAPA.

"Le Bulletin de la Ferme".

Légende de la Marguerite

Au temps où le petit Jésus vint au monde un groupe de jeunes enfants allèrent offrir au petit Jésus ce qu'ils avaient de mieux. Les uns lui offri-

rent leurs jouets, d'autres un petit agneau, d'autres des friandises, etc. Un petit garçon se tenait à l'écart tout attristé de n'avoir rien à offrir à l'enfant Jésus; alors une idée lui vint à l'esprit, il sortit et alla cueillir un bouquet de marguerite qu'il vint offrir à l'Enfant Jésus. Celui-ci le prit, le baisa et laissa l'empreinte de ses lèvres divines dans le cœur de la marguerite. C'est depuis ce temps que les marguerites ont un teint rosé sur leurs pétales blancs.

C.-E. DAMPHOUSSE



Epicier-Boucher

GROS et DETAIL
Commerçant d'animaux de toutes sortes

Toujours en mains viandes de premier choix conservées dans un frigidaire.

LEGUMES DE TOUTES SORTES

Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth
LOUISEVILLE, P. Q.

ARMAND CLEMENT

Menuisier et Entrepreneur Général
aussi Manufacturier de

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, BOIS PLANE, ETC.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

A l'ancienne place de M. Adolphe Lacharité, dans le rang de York.

OLIVIER BARRETTE,

Garage et Propriétaire

de Moulanges à Gaudriole et Sarrasin.

Les gens de St-Barthélemi et des paroisses environnantes sont invitées à venir faire moude leur grain. Aussi: Réparages de de toutes sortes et soudure au gaz. Prix modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

J.-H. Larochelle & Fils,

Limitée.

CHAUSSURES et CLAQUES en gros

533, RUE ST-VALIER,

QUEBEC, P. Q.

Tél. Bell 10 — Maison établie en 1900

J. W. GAGNON

EXPORTATEUR DE FOIN

Membre de l'Association Nationale de New-York et de l'Association Canadienne des Marchands de Foin.

Capacité d'entrepôt: 100 chars, situés à Louiseville, C. P. R., Yamachiche, C.P.R., St-Paulin, C. N. R., Expédition par bateau.

Toutes offres sont sujettes à ma confirmation. Les commandes ou contrats sont sujets au délai apporté par les chars vides ou autres causes incontrôlables

LOUISEVILLE, P. Q.

HOTEL VICTORIA

Wm FOREST, Propriétaire.

LE RENDEZ-VOUS DES TOURISTES ET DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Chambres spacieuses et pension de première classe.

ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.



REMI DESTREMPES

Fabricant de

l'Onguent Merveilleux

ST-CUTHBERT,

Comté de Berthier, P. Q.

Guérison prompte et certaine de Plaies Panaris, Froides, Abcès, Eczéma, Brûlures, Enflures, Etc.

Expédié franco sur réception du prix: \$1.00.

EPICERIES

QUALITE-ECONOMIE

Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

BIENVENUS!

La place reconnue pour le bon marché, chez

CHS-OMER MORAND,

Téléphone Bell 212w

ST-BARTHELEMI, P. Q.

MARBRERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIETTE.

Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire

Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetière.

Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.

Spécialité: Letrages Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR MES PRIX. Estimation fournie sur demande. Correspondance sollicitée.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié. SAINT-JUSTIN

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait soigné et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS et DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

CHARLES HEATON

AGENT D'ASSURANCES

FEU et ACCIDENT

Bureau à LOUISEVILLE, P. Q.,

Rue ST-LAURENT.

Nous venons de recevoir un char de bardeaux que nous écoulerons au franc prix coûtant vu que ce char nous arrive bien en retard; nous avons deux qualités.

Notre devise est toujours celle-ci: MEILLEUR QUALITE POUR MEILLEUR MARCHE SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE



Rue Principale — en face de l'église.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Le Rêve d'un Orphelin

Que tout est noir! Hélas! l'affreux nuit se fait autour de moi! Au dehors, le soleil n'est disparu derrière l'horizon que depuis quelques heures, et déjà tout est plongé dans les plus épaisses ténèbres. De lourds et sombres nuages semblent peser sur la terre et l'entourer d'un immense drap funéraire. Et, pour calmer je ne sais quelle peine secrète, le ciel se met silencieusement à pleurer. De larges gouttes de pluie viennent fouetter les vitres de ma fenêtre. Comment, à cette invitation pressante que me fait le firmament en deuil, ne pas pleurer moi-même, puisque j'ai l'âme triste.

Puisque j'ai l'âme triste, l'âme d'un orphelin, oh! laissez-moi pleurer! Laissez ces larmes couler et s'épancher sur le tombeau, sur l'éternelle absence de celle qui n'est plus. Car Vous seul, ô mon Dieu, connaissez ma douleur; seule, ô Puissance suprême, vous pouvez sonder les abîmes de mon cœur, et mesurer l'étendue de l'immense perte, du deuil qui me fait l'âme obscure. Vous seul pouvez comprendre la nostalgie qui m'étreint parfois, aux heures mélancoliques et sombres.

Que mon désert est grand! Que mon ciel est immense! L'aigle, sans se lasser, n'en ferait pas le tour, et mon cœur n'y tient pas. Il s'en va dans l'espace où vole la pensée; il s'en va près de l'ange, il s'en va près de Vous, ô Dieu, de Vous qui m'avez ravi ma mère bien-aimée, pour enfin la trouver, la trouver ou se perdre, se perdre en Vous, Seigneur.

Un jeune enfant, un jour, en vous voyant venir, cueillit une éclatante rose, toute pure, toute fraîche, et vous la présenta. Pour récompenser ce geste magnanime, vous l'avez fait heureux: c'était un orphelin, vous lui rendîtes sa mère! O vous qui êtes juste, ô Vous qui êtes bon, laissez-vous mes pleurs sans consolations? Laissez-vous mon désert conserver toujours la même immensité? Laissez-vous ma nostalgie sans remèdes? Seigneur, ayez pitié de moi, et rendez-moi ma pauvre mère! Ou du moins, permettez que je la vois, contemplant à jamais les splendeurs de Sion!

Ciel! quelle effroyable tempête! Les éclairs sillonnent les nues, la voix de Jupiter se fait entendre terrible, et la foudre éclate au-dessus de ma tête. Serait-ce simplement le résultat de la déflagration électrique des nuages, déflagration qui, nimbant le portrait de ma mère d'une auréole fulgurante, la fait paraître si étrangement belle, avec ce reflet de l'au-delà; ou ne serait-ce pas plutôt la voix de l'Adonaï "Vêtu de gloire et d'épouvante," qui me répond ainsi? O mon Dieu, n'avez-vous donc pas pitié de moi? N'écoutez-vous jamais mes supplications? N'ai-je pas assez souffert? N'ai-je pas assez pleuré? Voyez mes larmes; elles ruissellent sur mes joues livides.

O pleurs d'amertume, coulez, coulez toujours; endormez ma douleur en un songe bien doux! Maman, venez! venez!

..... Où suis-je? Du ciel, ne seraient-ce pas là les portiques éternels? Des séraphins, ne seraient-ce pas les célestes cantiques? De l'encens éternel, n'est-ce pas là le suave parfum? Des orgues du Très-Haut, n'est-ce pas là l'harmonie sacrée; n'est-ce pas la lyre ou les harpes angéliques que j'entends partout, autour de moi? Non; c'est un tableau purement terrestre, mais divinement beau.

C'est un parc solitaire qui semble être rempli d'un souffle de l'infini; le regard scintillant des étoiles semble plus pénétrant, et la majesté des grands bois plus captivante. Le subtil parfum des fleurs sème dans l'air une étrange suavité. La brise, en traversant les rameaux endormis, paraît les agiter d'un grand frisson mélodieux, semblable au souffle d'un hautbois; les larges feuilles des fougères bruissent comme les cordes d'une harpe ou d'un luth. Des milliers d'oiseaux font retentir les bosquets d'un magique concert, et, tout à coup, longue et poignante, s'élève la plainte du rossignol. Les autres chanteurs se taisent, comprenant que seule, la douleur dont leur mélancolique roi est accablé, est capable de faire tressaillir la nature. Et, retentissante, la voix du rossignol, comme un trait d'or, soudain s'élanche du taillis, précède par roulades brisées, puis, plus

large et plus sonore, le chant déchire l'air, et meurt en une dernière plainte! Ah! que ces notes sanglotantes où souffre l'oiseau blessé, bouleversent mon âme!

Mais voici qu'une nouvelle harmonie, infiniment plus suave, s'élève dans l'air embaumé, et semble dompter la nature et lui imposer un religieux respect.

Les étoiles pâlisent, les grands arbres se taisent, les fougères interrompent leurs chansons, les oiseaux s'arrêtent interdits, les lis exhalent de plus suaves parfums, les roses entr'ouvrent leurs pétales, tout est saisi. A cette vue, un ineffable frisson s'empare de mon être. Quel est donc ce génie, homme ou dieu, à qui la nature semble obéir? Et la nature me répond: "C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu, qui parle par la voix d'une femme, d'une sainte!"

J'écoute, bouleversé... c'est un piano qui joue cette harmonie sacrée. Je m'avance, attiré par je ne sais quelle force invincible. Le bois s'éclaircit, les fleurs se font plus belles. Instinctivement je cueille un myosotis et l'attache sur ma poitrine. L'air semble céleste. Je m'arrête, interdit... Devant moi, assise au piano, une femme est là. Je ne sais pourquoi mon cœur tressaute dans ma poitrine; je ne sais pourquoi cette femme, divinement belle, avec ses boucles de cheveux blonds qui courent sur ses épaules et se répandent autour d'elle, accrochées aux lis et aux roses, je ne sais pourquoi, dis-je, cette femme m'attire et me fascine.

Sur les touches d'ivoire, en rêvant, vole sa main blanche. Ce n'est qu'un doux murmure; on dirait les coups d'ailes des légions angéliques s'agitant autour de moi. Tout à coup, s'élève dans les airs, une voix suave et pure, infiniment douce, tel le soupir d'un ange:

"Rappelle-toi, quand l'âme de ta mère"

"S'envolera d'ici-bas vers le ciel!".....

Jamais je n'entendis plus suave harmonie! Sa voix se fit plus chaude et plus poignante quand elle arriva aux mots:

"Rien n'est si doux au cœur que le nom d'une mère!"

"Son souvenir console et fait que l'on espère!"

Une sueur froide perla à mon front, tandis que les larmes coulaient de mes yeux. Lorsqu'elle lança le dernier "Rappelle-toi!", mon cœur sembla mourir, le myosotis frémit sur ma poitrine, les lis et les roses tremblèrent sur leurs tiges, les arbres s'agitèrent, l'air s'emplit d'ineffables frissons, et les étoiles, au ciel, tressaillirent et semblèrent répéter: "Rappelle-toi!"

Son chant s'évanouit comme un baiser qui tremble. Et quand, sous ses doigts tendus, arrêtés tous ensemble, expira le dernier accord, elle se retourna, quand je la vis, quand je la reconnus, je ne puis définir ce qui se passa en moi; je semblais pétrifié, mes facultés semblaient m'abandonner. Elle vint à moi, les bras tendus; je m'y jetai éperdu, ne pouvant articuler qu'un seul mot: maman!

Combien de temps restai-je ainsi, sur le sein de ma mère, je ne puis le dire; j'étais comme anéanti par mon bonheur. Enfin je pris sa main, sa douce et blanche main, tout embaumée de je ne sais quel céleste parfum, et la baisai. Puis, gardant sa main captive dans la mienne, dans le parc solitaire, parmi les fleurs, au milieu du concert de la nature qui s'élevait mise à chanter de plus belle, nous nous promenâmes. Et l'intime colloque que j'eus avec ma mère restera à jamais gravé au tréfonds de mon cœur. Au bout de l'allée, dans une charmille au frais feuillage, un banc de pierre était scellé. "Asseyons-nous, enfant, me dit-elle." Que cette heure d'amour fut divine et tranquille! Ma tête reposait sur son bras maternel. Et les astres charmés, de leurs rayons mobiles, auréolaient son front d'un beau nimbe argenté. Qu'elle était pâle et belle, ainsi!! Regardant ses prunelles, je laissais mon amour se diffuser en elle, et mon cœur défaillit du bonheur de l'aimer!

Puis, passant son bras autour de mon cou, elle m'attira vers elle, me noya dans ses boucles blondes, et déposa sur mon front un maternel baiser! Une douce chaleur m'envahit, et, tendrement enlacé, je m'endormis doucement sur le cœur de ma mère!

..... Quand je m'éveillai, le soleil inondait ma chambre, l'hirondelle faisait entendre sa douce chanson sous ma fenêtre et, illusion ou mystère,

il me semblait saisir sur ma main des effluves embaumés, provenant de la main de ma mère.

Et le myosotis, la fleur du souvenir, fleurit toujours sur mon cœur!.....
GÉRARD MARTIN.
St-Léon, le 25 août 1928.

JOLIETTE ET SA GENEALOGIE

(Suite de la page huit)

M. Barthélemy Joliette et de sa digne épouse, avec ceux d'autres parents ont été inhumés à Joliette, non loin de la cathédrale, aux pieds d'un calvaire érigé et béni le 6 octobre 1912. On y lit les inscriptions suivantes, gravées, au piédestal de la sainte Vierge, sur la face principale: Ici reposent l'honorable Barthélemy Joliette, N.P., conseiller législatif, fondateur de Joliette, décédé le 21 juin 1850, âgé de 62 ans, et son épouse Charlotte Tarrieu Taillant de Lanaudière, décédée le 28 janvier 1871, âgée de 75 ans.— Sur la façade latérale, à gauche: A la mémoire de Mde Antoinette T. T. de Lanaudière, veuve de C. P. Léodet, décédée le 15 août 1879, âgée de 74 ans.

Au piédestal de S.-Jean, sur la face principale: Ici, reposent C.B. Gaspard T.T. de Lanaudière, décédé le

25 juillet 1875, âgé de 52 ans, et son épouse J.-Arthémise Taché, décédée le 23 janvier 1888, âgée de 65 ans.— Sur la face latérale, à droite: Ici, reposent Véronique Gordon, veuve de P.P.T.T. de Lanaudière, décédée le 13 février 1858, âgée de 58 ans, et ses filles: M.-Angélique, veuve de A.-T. Voyer, décédée le 14 mai 1885, âgée de 69 ans; Susanne-A. Almésine, décédée le 12 janvier 1844, âgée de 17 ans.

Sur le piédestal du crucifix: Pie Jesu, Domine, dona eis requiem aeternam. Seigneur, Jésus miséricordieux, donnez-leur le repos éternel.

Nous avons compilé dans un même tableau ces notes généalogiques, la plupart empruntées à l'un de nos auteurs canadiens, M. Ernest Gagnon, ancien élève du collège de Joliette, à l'occasion de la mise en vedette ou en évidence de la cité qui a reçu dans ses murs la visite des zouaves pontificaux canadiens à la mi-juillet.

Il convient, croyons-nous, d'associer à cette manifestation à la fois civile et religieuse dans une ville héritière d'une glorieuse génération, la mémoire de ses membres, de ses fondateurs, dans la personne des JOLIETTE, non moins que dans celle du saint évêque Mgr Bourget, de M. le grand vicaire Antoine Manseau, premier curé, des RR. Pères Etienne Champagnon, Pascal Lajoie, Cyrille Beaudry, C.S. V. et de Mgr Alfred Archambault, le

premier évêque de Joliette.

Leur souvenir, avec celui des anciens zouaves pontificaux, fournis par la région de Joliette mérite d'être honoré dans une commune apothéose, en cette circonstance solennelle où l'église militante, mobilisant en quelque sorte ses quartiers-généraux, doit s'unir à l'église triomphante. Les vaillants disparus, du haut des collines éternelles, ne manqueront pas d'entendre encore l'appel, aux armes! que sonnera le clairon, en répondant toujours: Présent, adsum!

Honneur, gloire, hommage, aux soldats du Christ et de la patrie, aux artisans de notre nationalité, aux descendants d'une race fière dont la mission est exprimée par ces mots sacramentaux: Gesta Dei per Francos!!!

J.-H. CHARLAND dit Francoeur.
(La Presse.)

Téléphone 52.

W. LALIBERTE

MARCHAND DE MEUBLES
DE TOUTES SORTES:
Ameublements de chambre, de salon, de salle à manger, etc.
Préparats.—Mouleurs d'encadrement.
100, Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Agréablement Doux—Suprêmement Confortable

Le NOUVEAU KOTEX PERFECTIONNE

Qui Désodorise★ Scientifiquement Sur Soi

KOTEX, la première de toutes les serviettes réalisées scientifiquement, a modifié complètement les habitudes de toutes les femmes du pays. Car Kotex répondait à leur idéal et à leur secret désir. Il était absorbant—plus confortable; il se jettait facilement; il s'achetait sans gêne, un seul nom à prononcer.

Mais que dire du nouveau Kotex perfectionné..... un nouveau produit, pour ainsi dire, façonné spécialement pour s'ajuster, pour être plus doux, plus absorbant—et pour offrir une protection plus grande.

Prenez connaissance des avantages énumérés à droite—puis achetez Kotex sans tarder pour les mettre à l'épreuve.

Dans les pharmacies, magasins à rayons et de nouveautés. Achetez-en une boîte aujourd'hui—60c. pour une boîte de 12.

★ Kotex est la seule serviette sanitaire qui désodorise complètement. Avantage qui vous soulage de tout souci et de toute crainte d'incommoder.

KOTEX

La Nouvelle Serviette Sanitaire qui Désodorise



FABRIQUE AU CANADA



Désodorise★
et comporte
4 autres avantages importants

- 1—Gaze plus douce qui empêche toute irritation; garniture pliable qui absorbe parfaitement;
- 2—Coins arrondis et aplatis; d'ou discrétion absolue;
- 3—Désodorise — complètement, grâce à un nouveau procédé breveté;
- 4—Vous l'ajustez à votre gré; plus mince, plus épais, plus étroit, selon le cas;
- 5—Se jette facilement; aucun lavage.

FETE MUSICALE INOUBLIABLE A SAINT-JUSTIN

"Non fecit taliter omni nationi".

Ces paroles du psalmiste jaillissent spontanément de nos lèvres quand on se remémore tous les événements extraordinaires dont la paroisse de Saint-Justin a été le témoin depuis quelques années: Concerts, Conférences, Célébrations de toute sorte. Tel fut l'apanage des citoyens de ce modeste village, on dirait que la Providence s'est plu à les combler de toutes sortes de privilèges et avec le psalmiste on peut dire: Dieu n'a pas agi de la même façon à l'égard de toutes les paroisses. Et cette même Providence se sert d'instrument pour servir ses desseins. A Saint-Justin, c'est l'un de ses fils qui s'est mis à sa disposition, et celui-là c'est M. Wilfrid Duchesnay, aujourd'hui de Montréal. Il y a quelques années il faisait donner sous les auspices de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, une magistrale conférence sur le "Blasphème" par M. l'avocat Félix Desrochers, de Montréal. Plus tard, grâce à lui, Saint-Justin avait le bonheur d'applaudir le "Trio Desrochers" et MM. Paul Valade, Armand Gauthier et Antonio Letourneau. Ensuite, il organisa une grande démonstration pour célébrer dignement le cinquième anniversaire de l'"ECHO de Saint-Justin". Au mois de juin de cette année, lors de la célébration de notre fête nationale il présentait pour la troisième fois à ses concitoyens M. l'avocat Félix Desrochers qui à cette occasion brossa de main de maître le tableau de tous les malaises dont souffre la race actuellement. Mais M. Duchesnay depuis déjà longtemps avait rêvé de créer une sensation chez les siens en leur présentant l'Association chorale St-Louis de France dont il est lui-même le dévoué secrétaire. Ce rêve s'est réalisé. Le samedi, 8 septembre dernier, un groupe important de cette magnifique société chorale s'amena à St-Justin. Ce groupe comprenait: MM. Joseph Saucier, directeur, Antonio Letourneau, organiste et pianiste et MM. Arthur J. Chaud, Aza Lamarche, Victor Piché, Louis Blais, Maurice Crépault, Arthur Cofsky, L. Proulx, Odilon Morency, J.-E. Lusignan, Ernest Lafortune, Maurice Bernardin, Emile Lefebvre, Jos Lamarche, Wilfrid Duchesnay, Léopold Fortin, L.-A. Clavel, Alexandre Clavel, Georges Valade, Alphonse Leclaire, Damien Bertrand, Félix Desrochers, Ludger Beauchamp, J.-S. Bernardin, Edouard Bouchard, A. Dansereau. — Un programme de haute envergure fut servi aux auditeurs qui remplissaient à déborder la salle paroissiale. Qu'on en juge par la nomenclature des pièces suivantes:

- 1a. — Les Hâleurs de la Volga, chant populaire russe, par l'Association chorale;
 - 1b. — Le Chœur des Vignerons, Mendelssohn, par l'Association Chorale.
 2. — Si mes vers avaient des ailes, R. Hahn, par M. Louis Blais.
 3. — J'ai pleuré en Rêve, Geo. Hue, par M. Léopold Fortin;
 4. — 1ère et 5ème des Sept Paroles du Christ, Th. Dubois, par l'Association Chorale;
 5. — Au Clavecin, Hélène Graton, par M. Arthur Cofsky;
 6. — Les Noms Canadiens, M. Dupaigne P.S.S., par M. Wilfrid Duchesnay.
 7. — Au Pays, Holmès, par M. Georges Valade.
- INTERMEDES:** Courtes allocutions par M. Félix Desrochers, avocat et M. le Curé Emile Cloutier.
- 8a. — Le Chœur des Voleurs, Carafa, par l'Association Chorale;
 - 8b. — Le Coq Gaulois, Chapuis, par l'Association Chorale;
 9. — L'Heure Silencieuse, Staub, par M. Arthur Michaud;
 10. — Leçon de Chant, Mozart, par MM. Victor Piché, L. Proulx, Félix Desrochers;
 11. — Le Filibustier, Alex Georges, par M. Joseph Saucier;
 12. — Chœur des Pèlerins, (extrait de Tannhauser) Wagner, par l'Association Chorale;
 13. — La Saltarelle, St-Saens, par l'Association Chorale;

O CANADA

L'Association chorale elle-même se tint un franc succès. Elle sembla

obéir avec une facilité extraordinaire à tous les moindres gestes de son directeur M. Saucier. Celui-ci n'est pas seulement un chanteur émérite mais il est aussi un directeur consciencieux qui scrute les moindres détails de l'auteur et sait les faire exécuter à l'avenant. Un tonnerre d'applaudissements accueillait la finale de chacun des chœurs. Il en fut de même aussi pour les solistes et plus particulièrement pour MM. Arthur Michaud et Joseph Saucier. M. Michaud est un ténor robuste qui sait allier à la puissance un velouté vraiment extraordinaire. Il déchaîna une véritable tempête d'applaudissements quand il eut terminé la dernière phrase de la romance bien connue: "Si vous l'aviez compris", mais aussi avec quel brio l'avait-il chantée. Quant à M. Saucier, sa réputation n'est plus à faire. Qui donc a plus chanté, que dis-je, a mieux chanté. Si Pascal a pu dire de l'homme, qu'il était un roseau pensant, on peut bien ajouter: M. Saucier est un roseau chantant; le chant et lui c'est tout un. Il enleva littéralement son auditoire avec grâce à l'interprétation que lui seul sait donner à la chanson de Godard, "Embarquez-vous".

"La leçon de chant" de Mozart, interprétée par MM. Piché, Proulx et Desrochers, obtint un franc succès.

A l'intermission, M. Félix Desrochers, avocat, prononça le discours suivant:

Monsieur le Curé,
Messieurs les membres du clergé,
Mesdames, Messieurs.

Vous me connaissez, je vous connais, nous nous connaissons; donc pas n'est besoin de présentation. Vous savez que je suis avocat, car en me voyant apparaître sur cette estrade, vous vous êtes dit: "il est gras comme un... avocat". Mais il ne faudrait pas conclure de là que je m'avance en ce moment pour vous annoncer le prochain numéro du programme et qui se lit ainsi: "Chœur des... Voleurs". Notre réputation, pas celle des voleurs, mais celle des avocats, me met à l'abri de pareille pensée de votre part au sujet du rôle que j'assume en ce moment.

Ce rôle, je l'ai accepté pour deux raisons. D'abord j'ai voulu protester du plus profond de mon cœur contre cette réflexion d'un loustic lancée à l'adresse de votre dévoué pasteur au lendemain de la célébration de la fête nationale. Cette réflexion m'est parvenue sur les ailes de l'ECHO... de Saint-Justin, et elle m'a semblé souverainement injuste à l'égard de celui qui dirige vos destinées paroissiales avec tant de tact et de zèle. "Si jamais nous sommes menacés d'une sécheresse — avait osé dire ce loustic — nous demanderons au curé d'organiser une fête". Quelle audace. Eh bien vous êtes vengé, monsieur le Curé, vous avez organisé une démonstration de belle allure, et il a plu... à la Providence de ne pas faire pleuvoir. Il est vrai qu'il s'agissait d'une fête d'harmonie, le ciel s'est donc mis au

diapason de nos âmes tout ensoleillées de joie et d'allégresse. Tout est donc de bon ton, le seul mauvais ton, c'est la réflexion du loustic sur le mauvais... temps. Qu'il détonne ce monsieur tant qu'il voudra pourvu que les nues elles ne détonnent pas.

Et puis il me tardait de répondre à une interrogation que je lis dans vos yeux: "Comment se fait-il que l'Association Chorale de St-Louis de France soit à St-Justin"? Notre Société chorale, ne l'oubliez pas, en dépit de son âge respectable (ce n'est pas d'ailleurs la seule chose respectable chez elle) notre société chorale, dis-je, sait se "déplacer", dans le bon sens du mot. J'en appelle à tous ceux qui participent à nos magnifiques croisières annuelles. Ceux-là savent que nous voyageons et comment nous voyageons. Et si ce témoignage ne vous suffit pas, je vous invite tous à la prochaine excursion pour vous constituer vous-mêmes les propres juges de mon énoncé. Pour voyager ainsi notre association a ses raisons. Elle veut servir la cause de la beauté... géographique de cette chère vieille Province de Québec, la mère de toutes les provinces, celle qui sait si bien garder la parole donnée, respecter les traités. Notre Association est donc apôtre de beauté... nationale.

Mais de par sa constitution notre société se doit à elle-même de se donner à la beauté artistique. Voilà pourquoi pendant nombre d'années elle a été le médium merveilleux par lequel les grands maîtres d'oratorios se sont fait connaître à notre population canadienne française. De préférence ce sont les maîtres français qu'elle veut faire connaître sans doute pour être fidèle à son patron, St-Louis, roi de France. Elle ne s'est pas contentée de réserver aux seuls citoyens de Montréal les secrets de tant de merveilleuses beautés, et elle s'est constituée le missionnaire qui va partout semer la parole allée de la musique, parce qu'elle a cru que la musique représentait sur cette terre la plus belle manifestation peut-être de la divinité.

Mais pour venir à St-Justin, l'Association avait d'autres raisons plus particulières encore.

Au cours de ses excursions notre Association choisit toujours parmi ceux qui l'accompagnent quelqu'un pour donner ses impressions. Ce choix tomba cette année sur votre distingué curé. Vous dire le succès remporté par M. l'abbé Cloutier serait peut-être lui fournir l'occasion de pécher contre la vertu de l'humilité. J'ai déjà assez de péchés sur la conscience sans la charger de celui-là. Mais je puis bien ajouter qu'il sut conquérir d'emblée son auditoire et surtout la reconnaissance de tous les choristes et du directeur M. Saucier. Nous lui devons donc un merci bien mérité. Or, nous de la chorale, nous remercions quand nous chantons. Nous sommes donc venus chanter pour M. le Curé.

Et puis notre sympathique directeur n'est-il pas ici dans le pays de ses ancêtres. Le comté de Maskinongé, mais c'est le berceau de la famille Saucier. Sans doute les souvenirs de famille ont dû chanter bien souvent à l'âme de celui qui sait si bien chanter. Quelle plus grande gloire pour un homme que de devenir l'orgueil de ses concitoyens. M. Saucier mérite cette gloire. Après avoir vaincu toutes les difficultés du clavier, il est devenu chanteur. Qui donc a plus chanté, que dis-je, a mieux chanté que lui. Il a été pour ainsi dire le por-

te-voix officiel de la race, le chanteur digne de faire lever le grand astre de la beauté musicale dans le firmament de notre pays. Mais tout musicien caresse un rêve: diriger ses semblables. Ce rêve M. Saucier l'a réalisé en prenant la maîtrise de St-Louis de France. Et comme il n'avait pas oublié les concitoyens de la petite patrie il a voulu revenir chez les siens. Comme la mère des Gracques montrant ses fils en guise de bijoux, M. Saucier a voulu lui aussi montrer les siens: ce sont ses choristes.

Parmi ces derniers il en est un qui brille d'un éclat particulier, et de le retrouver au milieu de vous, vous ne devez pas être surpris, puisque celui-là appartient non seulement au comté de Maskinongé, mais plus spécialement à votre village de St-Justin, j'ai nommé M. Wilfrid Duchesnay. N'est-il pas votre co-paroissien, s'il est un des membres les plus dévoués de notre Association. Qui donc a pu, jamais constater un refus de la part de notre ami Duchesnay. Toujours prêt, rempli d'un zèle infatigable pour les différentes organisations de sa grande famille de St-Louis de France, il est toujours au poste, et surtout il a gardé pour sa chère vieille paroisse natale un tel attachement, qu'il a su le faire passer en nos âmes, et nous avons compris son geste filial quand il a voulu faire connaître aux fils de St-Justin, ses nouveaux frères à lui, les fils de St-Louis de France. Il est donc venu lui aussi chez les siens, et les siens l'ont compris à en juger par la grandiose réception que vous lui avez ménagée à lui-même et à nous.

Enfin comme toute fête a son écho, nous fêtes à nous ont toujours trouvé leur écho dans le... vôtre, l'ECHO de Saint-Justin. Il était donc juste que nous lui manifestations notre reconnaissance. Nous avons voulu la lui témoigner par notre présence. Nous lui chantons en ce moment notre merci et nous avons la ferme conviction que ces chants vous seront toujours agréables à entendre grâce à... l'ECHO de Saint-Justin qui vous les répètera.

Mais pour s'acquitter de ses dettes de reconnaissance envers votre paroisse, l'Association chorale de St-Louis de France ne pouvait mobiliser toutes ses unités, car il eût fallu envahir votre salle tout entière et placer les auditeurs dans... le cimetière, et alors tous nous aurions été déplacés... dans le mauvais sens du mot. Nous vous considérons trop pour vous envoyer si vite... au cimetière. Aussi notre Association a délégué le groupe de ses mandataires que vous avez le plaisir ou le déplaisir d'entendre en ce moment. Si j'affirmais que ce groupe est le meilleur de notre société chorale, je porterais atteinte à la belle vertu de modestie, si par contre je déclarais qu'il en est le pire, je ferais un accroc à la vérité. Comme les avocats se rendent coupables assez souvent de manquements vis-à-vis de cette dernière vertu, je ne dirai donc rien... plus à ce sujet, et je vous laisse à vous le soin de juger. Mais si le chœur de St-Louis de France n'est pas ici tout entier, il y est cependant tout entier de cœur. Et si je veux l'être moi-même tout entier avec le programme de ce soir, je vais maintenant me taire afin de vous permettre de goûter à tout ce qu'il vous réserve de beau en commençant par le numéro qui va me suivre. Je vous laisse donc au plaisir de savou-

rer les spirituelles paroles de votre distingué pasteur.

M. le Curé Cloutier répondit à M. Desrochers. Avec beaucoup d'apropos, il releva certaines remarques de ce dernier. Il avoua être un peu contrarié de toujours parler après M. Desrochers, mais ajouta-t-il avec beaucoup d'humilité, "je lui concède la victoire". Il remercia l'Association Chorale et son directeur du grand bonheur qu'ils venaient de procurer à ses paroissiens et émit le vœu de voir ce concert se répéter dans un avenir assez rapproché. Cette fois dit-il "tâchez de venir au complet et nous pourrions juger si le groupe qui nous a charmé ce soir est le meilleur ou le pire de votre société chorale."

Le concert terminé, tous les choristes se rendirent chez M. le Prof. Ovilas Duchesnay où ils connurent une hospitalité vraiment royale.

Le lendemain, la chorale exécuta le programme musical à la grand-messe. Elle chanta le "Kyrie et le Sanctus de la messe en sol de Th. Dubois; le Gloria, Credo et Agnus, de Riga, A l'offertoire, M. Antonio Letourneau exécuta "Cantabile", de Clément Loret.

Au salut, qui eut lieu immédiatement après la grand-messe, la chorale rendit "Laetabatur" de Wagner et M. Victor Piché chanta un "Ave Maria" de St-Saëns.

Au prône, M. le Curé Cloutier paya un tribut d'admiration aux distingués visiteurs qui rehaussaient les cérémonies du culte d'un éclat inaccoutumé. Il fit aussi une magnifique dissertation sur la prière et demanda à ses ouailles de laisser monter leur âme vers Dieu sur les ailes de ces chants grandioses et termina en remerciant et l'Association chorale et tous ceux qui de près ou de loin avaient pris une part active à l'organisation de cette fête musicale.

Après la grand-messe il y eut réception chez M. W.-H. Gagné, propriétaire de l'"ECHO de Saint-Justin". De là, tous se rendirent sur le versant de la montagne pour déguster un excellent dîner champêtre. Puis les choristes se dirigèrent à St-Barthélemi où ils furent les hôtes de M. Georges Barrette. Ce fut la dernière étape et tous reprirent la route vers la métropole.

Dans l'assistance au concert nous avons remarqué: M. l'abbé Jos Turcotte, directeur du chœur de la cathédrale des Trois-Rivières; M. l'abbé R. Mageau, vicaire à St-Barthélemi; M. l'abbé Ovilas Gagnon, professeur au Séminaire; M. l'abbé Masson, séminariste; M. le Dr et Mme Landry, de St-Barthélemi; M. J.-A. Barrette, N.P.; M. le notaire et Mme J.-Avila Rouleau, de St-Barthélemi; M. le notaire et Mme J.-A. Villeneuve, des Trois-Rivières; MM. les notaires et Mmes Lucien et Richard Lessard, de Ste-Ursule; M. le maire et Mme J.-L. Paquin; M. Cuthbert Lessard, de St-Jacques l'Achigan; M. et Mme J.-B. Loranger, des Trois-Rivières; M. le Dr J.-E. Racicot, de Montréal; M. et Mme Jean Laporte, M. Arthur Laquerre, Prof. J.-J. Desrochers, M. et Mme Fernand Belleau, M. et Mme J.-A. Desaulniers, M. J.-Avila Duchesnay, Mile Emilienne Desaulniers, M. et Mme William Gagné, Mme Wilfrid Duchesnay, tous de Montréal; Mlles Cécile et Jeannette Duhamel,

(A suivre sur la page seize)



M. l'abbé Emile Cloutier, curé de Saint-Justin, qui a présidé cette belle fête musicale.



M. Joseph Saucier, directeur de la Chorale Saint-Louis de France.



M. Félix Desrochers, avocat, assistant-directeur de la Chorale Saint-Louis de France.



M. Wilfrid Duchesnay, secrétaire de la Chorale Saint-Louis de France et organisateur de cette belle fête musicale.

ST-BARTHELEMI
FEU MME PIERRE ST-CYR

A l'âge de 52 ans et 1 mois, Dieu est venu ravir à l'affection d'une brave famille de cette paroisse, Mme Pierre St-Cyr, née Léa Carufel, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation à la volonté de Dieu.

Elle fit le sacrifice de sa vie, espérant recevoir là-haut la récompense qui l'attendait. Dieu voulait son âme pour chanter ses louanges. Voilà pour quoi il est venu chercher cette épouse bien-aimée voulant mettre fin à ses souffrances terrestres. Ses funérailles eurent lieu vendredi, le 17 août. L'assistance nombreuse à ses funérailles prouva l'estime que toute la paroisse et les paroisses environnantes lui portaient. La levée du corps fut faite par M. le Curé Bonin. Le service fut chanté par M. l'abbé Elphège Vincent, son neveu, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés O. Gagnon, des Trois-Rivières, son cousin et D. Livernoche, Eecl., de Maskinongé. Les porteurs étaient ses six frères: André et Albert, de Montréal, Arthur, Donat, Willie et Walter, de St-Justin. La collecte fut faite par ses beaux-frères MM. Joseph et Onésime St-Cyr.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux inconsolable et 13 enfants: Mme Henri Piché (Léa), Louis, Cécile, Rolland, Donatien, Bernadette, Jean-Paul, Thérèse, de St-Barthélemi; Mme Emile Livernoche (Antoinette), Antonio et Rodrigue, de Thurso; Albert, de Hull et Edmond, de Dalbeau, Lac St-Jean; Son père et sa mère, M. et Mme André Carufel, de St-Justin; six frères: André et Albert, de Montréal, Arthur, Donat, Willie et Walter, de St-Justin; 4 sœurs: Mme Jos St-Cyr, (Délima), de Montréal; Mme Ovilla Gingras, (Marie Louise), de Grand'Mère; Mme Napoléon Gaboury (Dora) et Mlle Valéda Carufel, de St-Justin.

Conduisait le deuil: MM. et Mmes Henri Piché, Emile Livernoche, Edmond, Albert et Louis St-Cyr, Mlles Cécile, Bernadette et Thérèse St-Cyr, MM. Antonio, Rolland, Rodrigue Donatien et Jean-Paul St-Cyr; MM. et Mmes André Carufel, Napoléon Gaboury, Arthur, Donat, Willie, Walter Carufel; Mlle Valéda Carufel, de St-Justin; MM. et Mmes André Carufel, Jos St-Cyr, Albert Carufel, de Montréal; M. Ovilla Gingras, Mlles Dora et Yvette Gingras, de Grand'Mère; MM. Honoré St-Cyr, Aldor Vincent, Onésime St-Cyr, de Montréal; M. et Mme Paul Lagacé, de St-Edmond; MM. et Mmes Joseph Bélanger, Joseph Moré et George Bélanger, de St-Cuthbert, Roland, Madeleine, Fernande et Viateur Carufel, de Montréal; MM. et Mmes Joseph Toupin, Irénée Clément, Mme W.-H. Gagné, Ernest Gagné, de St-Justin; M. Jos Lebrun, Stanislas et David Gaboury, de Maskinongé; Mlles Espérance, Anaïs, Béatrice et Jos Morin, de St-Justin; Mlle Espérance Gaboury, de Maskinongé; MM. Alfred Gagnon, Louis Clément, André Lafrenière, Donat Clément, Mlle Flora Clément, M. et Mme Paul Baril, de St-Justin; M. Pierre Beaudoin, de Berthier; MM. M. Marcoux, C. Dufault, de St-Cuthbert; Mlles N. et L. Gaboury, Laurette Carufel, de St-Justin; M. Wilfrid Drainville, de St-Viateur; MM. et Mme Adélaré Deshaies, Arcadius Lafrenière, Aimé Dupuis, MM. François Gagnon, Honoré Clément, Mme Vve Adélaré Gagnon, M. Adélaré Gagnon, tous de St-Justin; M. et Mme F. Rémillard, de Maskinongé; Mme Georges Barrette, Mlles Madeleine et Rachel Barrette, M. et Mme M. Dumontier, de St-Barthélemi; M. Edmond Rouleau, de Montréal; M. A. villa Rouleau, notaire, M. et Mme Arsène Jacques, Cuthbert Mayer, Michel Bérard, Mlles Délima et Geneviève Brulé, Mme L. Brunette, M. et Mme J.-A. Barrette, Mlles Y. Plante et Lucie Cartier, MM. et Mmes Arthur Valois, Léon Livernoche, Dr Landry, tous de St-Barthélemi; MM. et Mmes P. Livernoche, Zoël Caumartin, de St-Cuthbert; F.-X. Lessard, Léonard Carufel, Marcel Lessard, Mlle Diana Bussièras, de St-Justin et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de Messes.—Mlle Diane Valois, G.M.G., La maison André Leroux et Fils Limitée.
Bouquets spirituels de Terre-Sainte. — M. et Mme J.-O. Déziel.
Bouquets spirituels. — Familles Henri Piché, Emile Livernoche, Albert St-Cyr, André Carufel, Jos St-Cyr, Arthur Carufel, Edmond St-Cyr,

André Lafrenière, Antonio St-Cyr, W. Bergeron, R. St-Cyr, Nap. St-Antoine, Cécile B. et T. St-Cyr, Ovilla Gingras, Donatien St-Cyr, Adélaré Deshaies, Rodrigue St-Cyr, W. Piché, Mlle L. Cartier, Honoré St-Cyr, M. l'abbé D. Livernoche, Rév. Sr Cécile de Rome, J.-A. Gagnon, F.-J. Sylvestre, Horace Valois, A. Lafortune.
Tributs floraux.—Les employés de la Prudential Life Assurance, Ottawa, couronne de fleurs.
Sympathies.—Familles W.-H. Gagné, Jos Mercure, G. Massé, E. Marchand, H. Brulé, Mlle Y. Plante, Omer Rinfret, P. Livernoche, Mlles E. et Eul. Vincent, Albert Trudel, Ferdinand Baril, Lebrun et Frères, Mme Adélaré Gagnon, Arthur Valois, Mlles Jeanne et B.-Hélène Brulé.

La famille P. St-Cyr remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit en assistant aux funérailles, offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, ou tout autre marque de considération.

ST-CHARLES Mandeville

Trideum: Le trideum annuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre nous fut prêché les 1, 2 et 3 août.

Visiteurs. — MM. les abbés Biron et Bournival, propagandistes pour le journal "Le Bien Public", ont visité la paroisse au commencement d'août.

MM. les abbés J. Leblanc, curé de St-Thomas de Joliette, J.-M. Richard, de St-Edmond, chez M. l'abbé R. Forest, à sa maison de repos.

M. Israël Morin, de Sherbrooke, chez des parents.

M. Téléphore Ferland, professeur, de Montréal chez M. Henry Bergeron.

M. J. Label, de Montréal, chez M. Alphonse Martin.

Mmes Edmond Paquin et Octave Houle, de Montréal, chez Mme J.-B. Prescott.

M. et Mme Gaudias Baril, de Central Falls, M. et Mme J. Gendron, de Central Falls, M. Alfred Frappier, de Providence, chez M. Zotique Baril.

MM. Victorin, Ulyde, Osmon, Eugène Savoie, de Woonsocket, chez M. Léandre Savoie.

Mlle Marie-Irène Bergeron, de La Reine, Abitibi, chez M. Edmond Bergeron.

M. Louis Hubert et Mlle Jeanne Boulay, de Hull, Mme J.-E. Bullard et sa fillette, de New-York, M. et Mme Adélaré Beauregard, de Granby, M. Mme Alphonse Lussier, de Montréal, chez M. Arthur Gingras.

M. et Mme Alfred Bergeron sont partis pour une promenade aux Etats-Unis.

ST-BARNABE-NORD

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. David Bourassa, époux de Caroline Gagnon, décédé à l'âge de 84 ans et 2 mois, après une longue maladie. Ses funérailles eurent lieu le 22 août, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Le service fut chanté par Mgr Duquay, assisté des abbés Raoul Lamy et Lucien Gélinas. Portait la croix: M. Moïse Bellemare, accompagné de M. Elie Bourassa, frère du défunt, d'Yamachiche; M. O. Gélinas conduisait le corbillard; Les porteurs étaient ses neveux: MM. Alphonse et Jim Bourassa, Adélaré Mélançon et Sévère Boisvert; MM. François Villemure et Ephrem Boisvert firent la collecte.

Dans le cortège nous avons remarqué: M. et Mme Wilfrid Bourassa, de Montréal, Mich.; M. et Mme Georges Pellerin, de Shawinigan; Mme Vve Maxime Duplessis, M. et Mme Ephrem Boisvert, Wilfrid Bourassa, I. saïte Bourassa, Phllias Bourassa, M. et Mme Jim Ricard, de St-Etienne; M. et Mme Louis Carbonneau, de St-Etienne; Georgette, Suzanne, Maurice, Pierre-Maurice Bourassa, ses petits-enfants, de Montréal, Mich., et Camille Pellerin, de Shawinigan; Honoré Gagnon, des Trois-Rivières; M. et Mme Hormidas Boisvert, Achille Boisvert, Mlle Annette Boisvert, de St-Thomas de Caxton; Mme Vve Francis Grenier, des Trois-Rivières; Adjudant Villemure, de Charette; Mlle Germaine Gélinas, de Ste-Clothilde; MM. et Mmes Georges Milot, Wilfrid Boucher, Henri Rivard, Camérie Lemay, Ovide Lemay, Thomas Bournival, F.-X. Bellemare, N.P., M. et Mme Dionis Ricard, J.-Bte Pellerin, Almanzor Milot, MM. et Mmes Henri Ferron, Odzaka Gélinas et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de Messes.—Mlle Diane Valois, G.M.G., La maison André Leroux et Fils Limitée.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte. — M. et Mme J.-O. Déziel.

Bouquets spirituels. — Familles Henri Piché, Emile Livernoche, Albert St-Cyr, André Carufel, Jos St-Cyr, Arthur Carufel, Edmond St-Cyr,

ST-LEON

Mlle Alma Sylvestre et M. Gérard Martin, élèves de l'école indépendante de Mlles Boisvert ont subi avec grand succès l'épreuve du Bureau pour l'obtention d'un diplôme. Nous les en félicitons. Mention spéciale à M. Martin qui a obtenu, avec grande distinction, son diplôme français et anglais.

LOUISEVILLE

M. et Mme Léo Lafrenière, (née Antoinette) Bastien ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 7 septembre, sous les noms de Joseph-Antoine-Gilles, Parrain et marraine: M. et Mme Alpidé Lebeau, de Maskinongé, oncle et tante de l'enfant; Porteuse, Mlle Anita Lafrenière, tante de l'enfant.

MM. Paul Phaneuf, Jean-Hervé Desjardins, de Ste-Thérèse de Blainville, étaient chez leurs amis, Mlles Lafrenière, dernièrement.

M. et Mme Alpidé Lebeau et leurs enfants, Gertrude, Eugène et Avelin, ainsi que Mme François Déziel, de Maskinongé, étaient en promenade chez Mme Joseph Lafrenière dernièrement.

M. et Mme Jos. Lafrenière, de Viauville et leurs enfants étaient de passage à Louiseville dernièrement.

Mme Joseph Bastien, des Trois-Rivières, est pour quelque temps à Louiseville, chez sa fille Mme Léo Lafrenière.

Mme Emile Grenier, de Shawinigan, était de passage dernièrement à Louiseville.

Mlles Laurentina, Blandine, Anita et Lucie Lafrenière ont été visité l'exposition des Trois-Rivières, dans le cours du mois dernier.

Mme Louis Béland, née Flore Gravel, dans le Tiers-Ordre (Sr Ste Véronique) décédée le 28 juin après huit ans de profession.

Cette très digne mère d'une belle famille canadienne possédait toutes les qualités de la femme forte dont parlent nos Saints Livres. — D'une intarissable bonne humeur au milieu des tracasseries de la rude tâche quotidienne de nos campagnes, d'un entraînement incomparable, d'un rare esprit de foi, d'une piété édifiante, elle était le soutien moral du foyer. Comme la Véronique dont elle portait le nom, elle savait compatir, encourager, aider et soutenir. A ceux qui ont eu le bonheur de la connaître et de la voir à l'œuvre, elle laisse le souvenir d'une épouse sans reproche, d'une mère très chrétienne, et d'une tertiaire digne de Saint François. Elle a été vaillamment à la peine, sa couronne doit être belle au paradis. Ici-bas, la récompense de sa foi et de ses labeurs a été d'avoir deux de ses fils consacrés au Seigneur: M. l'abbé Léo, ecclésiastique et notre cher frère Urbain-Marie. A tous les deux et à toute la famille cruellement éprouvée et chrétiennement résignée, nous offrons nos prières et nos plus religieuses sympathies.

Fr. Frédéric, O. F. M. (Extrait de la Revue franciscaine.)

GRACE aux progrès de la science—surtout les découvertes de Pasteur et de ses disciples—nous connaissons maintenant les moyens infailibles d'obtenir la GUERISON CERTAINE de maladies que l'on considérait comme incurables. Ces moyens sont exposés dans différentes brochures: 1.— LA GUERISON CERTAINE DE LA TUBERCULOSE aux premier et second degrés. 2.— LA GUERISON CERTAINE DES RHUMATISMES et de toutes les maladies ARTHRIQUES, SCIATIQUES aux premier et second degrés. 3.— LA PHARMACIE DU FOYER: hémorroïdes, névralgie, dyspepsie, calvitie, brûlures, blessures, etc. 4.— SANTE ET LONGEVITE: réparateur des forces chez les vieillards, réjuvenateur, coliques hépatiques, pierre, acide urique, etc.

Envoi gratis, aux intéressés, d'une de ces brochures, sur demande adressée à

LES AGENCES MARLEN, Case postale 56, B. de P. Central, Montréal, P. Q.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ DE PREFERENCE NOS ANNONCEURS.

W. L. GAGNE, IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum. 4640 rue Fabre, Montréal. Téléphone: Amherst 0639.

LUCIEN GAUTHIER

MARCHAND-TAILLEUR
OUVRAGE FAIT SUR MESURE
Marchandises de première qualité et ouvrage garanti.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.
PONT MASKINONGE, P. Q.

J.-Ernest Gagné, SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

Joseph Brissette VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toutes sortes, robes de caroles, etc.

REPARATIONS EN TOUTS GENRES A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE. SAINT-JUSTIN

Louis-Jules Lacourse PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI. Spécialité: Imitation en tous genres. PONT MASKINONGE, P. Q.

Napoléon S. de Carufel CHARRETIER

Voitures à l'arrivée de tous les trains. PONT MASKINONGE, P. Q.

ALPHONSE LESSARD, FORGERON

Spécialité de soudure au gaz: Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc. Ouvrage Garanti—Prix modérés. PONT MASKINONGE, P. Q.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants: avec bouquins caoutchouc \$0.50 avec bouquins en bakélite .1.00

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAIN.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. Duchesnay, Ex-Professeur au "Montreal Business College"
Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité, d'après le système Budget est pratique et des plus moderne. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.
O. DUCHESNAY, Propriétaire.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médaillon Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsia.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38).
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchoit de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Cœur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

Département de Deuil !!

Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avis.
Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits. Echantillons, listes de prix et petit livret de prières choisies envoyés gratuitement sur demande.
Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Messes et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts la pièce.
L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.
— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

NOTES LOCALES

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort de Madame Téléphore Therrien, née Jeanne Dupuis, décédée à l'âge de 65 ans et 9 mois, après une longue et cruelle maladie, soufferte avec patience et résignation à la sainte volonté de Dieu. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant, à 9 heures. — "L'Echo de Saint-Justin," offre à la famille ses plus sincères sympathies. M. et Mme notaire J.-E. Langlois, M. et Mme Marcel Lessard, de passage à Québec la semaine dernière. Mme Jos Morin, MM. Clarence et Walter Morin ainsi que M. et Mme Frank Morin, de Lowell, Mass., à St-Justin pour une quinzaine dernière. M. et Mme Ulric Desrochers, de St-Gabriel de passage à St-Justin dernièrement. M. et Mme Antonio Paquin, de Sorrel, en vacances à St-Justin. M. et Mme Albert Bussièrès, de Montréal, chez leurs parents. M. et Mme Charles Paquin et leur fils Amédée, de St-Lin, ainsi que M. et Mme Joseph Philibert, de l'Épiphanie, sont venus visiter leurs parents. M. et Mme Ovilas Gagnon, de East Stroudsburg, Penn., ainsi que M. et Mme Alphonse Gagnon et leur fils Joseph, à St-Justin et Ste-Elisabeth dernièrement. M. Edouard Vallerand qui a été à l'hôpital St-Ensbé de Joliette, subir une opération nous est revenu en bonne voie de guérison. M. et Mme Oza Brissette ont laissé St-Justin pour aller demeurer à Lachine. M. et Mme Douay Lefebvre, de Montréal, de passage à St-Justin. M. Alphonse Lefebvre, de Montréal, de passage à St-Justin ces jours derniers. M. et Mme Philippe Destrempe, du Cap-de-la-Madeleine, de passage à St-Justin et Maskinongé dernièrement. M. J. Lagloire, inspecteur du pyral du maïs, pour le Ministère d'Agriculture de Québec, de passage à St-Justin dernièrement. Mme Joseph St-Yves et ses deux fillettes Fernande et Claire, de Ste-Angèle, de passage à St-Justin dans le cours du mois, chez MM. Charles Gagnon, Napoléon Bruneau et Joseph Lefebvre. Mme Napoléon Bruneau et ses enfants, Yvette, Thérèse, Irène et Paul-Emile, de passage à Shawinigan, chez sa sœur, Mme Georges Lompré. Étaient en promenade chez M. André Lafrenière dernièrement: M. et Mme Frank Burch, d'Amsterdam; M. et Mme Marcel Lafrenière, de Cohoes, N.Y. M. André Lafrenière est allé aux Trois-Rivières dernièrement, assister aux funérailles de M. Napoléon Gagnon. Étaient de passage à Montréal la semaine dernière: Mlles Laurette, Olive et Clémence Vertefeuille, Yvonne Villeneuve, ainsi que MM. Maurice et Émile Vertefeuille. Ils ont visité les familles Joseph Vertefeuille et Émile Leblanc. Ils ont fait le voyage en auto et sont revenus très enchantés. Étaient de passage à St-Justin, la semaine dernière: Mme Ovilas Gagnon et Mlle Germaine Bruneau, de Maskinongé. Elles ont visité les familles Philorum Gagnon et Lazare Villeneuve. De passage chez M. Lazare Villeneuve dernièrement: M. et Mme Emile Arcand, M. Ernest Villeneuve, des Trois-Rivières, Ls-Georges Arcand, du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que M. Wilfrid Villeneuve, de Montréal. Mlle Maria Guillemette, de Montréal, en promenade à St-Justin, St-Barthélemi et Trois-Rivières. Étaient de passage dernièrement chez M. Louis Rinfret: M. et Mme Antonio Rinfret et leurs enfants, Yolande et Marcel, de Shawinigan; MM. Angebert et Gérard Rinfret, de Shawinigan; MM. Jos, Jean-Paul et Omer Rinfret, ainsi que Mlles Irène et Aline, de Montréal; M. et Mme Aurélien Rinfret, Mme Riopel, Adrien et Laurence Riopel, de l'Épiphanie. M. et Mme Louis Rinfret, Jos, Emile et Aline Rinfret, de passage à Shawinigan, chez MM. Albert et Antonio Rinfret. Naissances. — Le 26 août, Joseph-Albert-Denis, fils de Chs-Ed. Lefebvre et de Gabrielle Thibodeau, Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Thibodeau, grands-parents de l'enfant. — Le 10 septembre, Joseph-Ephrem-Lucien, fils de Léopold Cassabon et

de Marie-Flore Lambert. Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Lessard de Ste-Ursule, oncle et tante de l'enfant. Mariages. — Le 10 septembre, Marcel Lessard à Mlle Diana Bussièrès. — Le 12, André Mandeville à Mlle Bernadette Pepin. Sépultures. — Hedwige Philibert, épouse de feu Augustin Lajoie, à l'âge de 85 ans et 8 mois. — Le 23, Marcel, fils d'Émile Dauphinais et de Yvonne Lessard, à l'âge de 2 mois. — Le 27 septembre, Roger, fils de Hector Dupuis et de Florence Clément, à l'âge de 5 mois. — Le 3 septembre, Anselme Marchand, époux de Emma Vadnaïs, décédé subitement à l'âge de 63 ans. — Le 5, Albert-Denis, fils de Chs-Ed. Lefebvre et de Gabrielle Thibodeau, à l'âge de 9 jours.

EXPOSITION SCOLAIRE

L'exposition scolaire de Saint-Justin a eu lieu le samedi, 1er septembre. Comme les années passées l'exposition a été un plein succès tant pour le nombre des exposants, que pour la variété et la qualité des exhibits. Une somme rondelette a été distribuée en prix aux exhibits les plus méritants. Nous ne pouvons trop encourager nos enfants à prendre part à cette exposition qui est faite pour eux et leur est assurément très précieuse par les qualités qu'elle développe en eux: le goût et la connaissance de la culture. Les enfants qui auront pris part à l'exposition pendant leurs jeunes années posséderont sûrement, quand ils auront grandi, les deux choses qui assurent le succès en agriculture: ils aimeront la terre et ils sauront cultiver. Ils feront bien toutefois, comme le leur recommandent leurs amis les agronomes, d'attacher moins d'importance aux prix qu'ils remportent qu'aux leçons qui se dégagent de l'exposition elle-même. Les leçons sont pour eux d'un plus grand profit que les prix. Car ceux-ci ont en somme pour but principal de signaler à l'attention les meilleurs produits. En portant leur attention de ce côté, les exposants gagnent plus en expérience qu'en argent. Dans les discours qui ont suivi la distribution des prix, les organisateurs de l'exposition et les juges ont exprimé le vœu de voir en plus grand nombre parmi les travaux à l'aiguille, les exhibits de reprise et de raccommodage. Dans un ménage qui se porte bien, ont-ils dit, la main des femmes est aussi experte à reprendre et raccommoder qu'elle l'est à peindre ou à broder. Qui nous donnera, l'an prochain, le plus joli reprisage? et le plus habile raccommodage?

LACHINE

Une jolie fête de famille a eu lieu dernièrement chez M. et Mme Damien Allard, à l'occasion du 15e anniversaire de naissance de leur fille, Laurette. Une jolie montre-bracelet lui fut présentée et aussi de riches cadeaux par ses parents et amis. Assistèrent à cette fête: M. et Mme D. Allard, Mlle Laurette Allard, l'héroïne de la fête; Fleur-Ange Allard, Lucien Allard, Jemma Allard, Armand Bellemare, Cécile Brissette, Hector Daoust, M. et Mme W. Paillé, M. et Mme E. S. de Carufel, Edgar Brissette, Eveline Paré, E. Murphy, E. Claude, M. et Mme N. DeBeaumont, Marie-Rose DeBeaumont, E. Lemaire, Lucien Baroni, H. Larrivé, A. Durocher, E. Durocher, M. et Mme A. Gervais, Mme W. Lapointe et sa fille Rita, S. Gervais, M. et Mme D. Claude, M. E. Lemay, W. Lemay, H. Lemay, M. et Mme W. Trudel et leurs fils Lucien et Noël, Mlle I. et R. Thauvette, M. E. Déglise, Mlle S. Déglise, Mlles Lavoie, M. Alb. St-Germain et ses filles Berthe et Anna, M. et Mme H. Archambault, Yvette et Pierrette Archambault, Donald Thauvette, E. Thauvette, Mlles Rouleau, Mlles Larrivé. Tous se retirèrent à une heure très avancée, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

NICOLET

M. et Mme Joseph Cardinal sont revenus enchantés d'un voyage en auto aux États-Unis. Ils ont visité Plattsburg, Elizabethtown, Lake George, Giers Falls, Saratoga Spring, Amsterdam, Schenectady, Albany, Springfield, Woodsocket, Manchester, Providence, etc. De passage chez M. Jos Cardinal: M. et Mme Aline Plante, de St-Barthélemi; Mme Edouard Béland, M.

Florent Cardinal, de St-Vincent de Paul; M. le Curé Dudemaine, d'Amos, Abitibi; M. Jos Hébert, de St-Léonard; Mlles Magnan, de Montréal. Mlles Aline Métivier, M. et Mme J.-Bte Métivier, sont allés à Montréal ces jours derniers. M. et Mme Eugène Belcourt, Mlle Cécile et J.-Marie Belcourt, tous de Montréal, chez M. l'inspecteur Belcourt.

ST-CUTHBERT

M. et Mme Dieudonné Chênevert, des Trois-Rivières, étaient les hôtes de MM. Romulus, Philippe et Louis de Granpré. Mlle Jeanne Lafond, de Joliette, était l'invitée de Mlle Dora Périgard. Mlle Marie-Rose de Granpré est de retour d'une huitaine aux Trois-Rivières, chez son oncle, M. Téléphore Schiller. Les membres de la famille Louis de Granpré se sont réunis pour fêter M. Albert De Granpré, de Gravelbourg, Sask., après douze ans d'absence.

OH! IL Y A TROP DE CES PETITS ANGES

Les statistiques nous annoncent que plus de onze mille enfants d'un an et moins sont morts au cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est-à-dire que nous avons perdu ainsi une ville presque aussi considérable que St-Hyacinthe. A quoi cela tient-il? Sans doute, la mortalité infantile ne pourra jamais être entièrement éradiquée, mais dans notre province elle peut certainement être diminuée. Il faut d'abord faire une campagne d'éducation. Cette campagne est déjà commencée, mais elle n'est pas encore assez générale. Le commun du peuple est assez difficile à éduquer. L'ignorance est comme inhérente au peuple. Il est rare qu'un mouvement général s'établisse chez lui, si ce mouvement n'est déterminé que par la raison. Il faut que l'idée s'établisse chez lui d'abord, puis quand l'idée a fait son travail intérieur, alors les actions suivent. Les anciennes manières d'élever les enfants disparaîtront peu à peu sous l'influence de l'éducation. Cependant, il y a un moyen de hâter le retour vers une puériculture plus raisonnable. Ce moyen c'est l'éducation. Il y a des curés qui ont pris l'initiative d'instruire les mères. Tous les ans et plusieurs fois par an, ils parlent d'éducation du haut de la chaire. Ce serait mieux encore s'ils faisaient cette éducation à la réunion des DAMES DE SAINTE-ANNE.

Il n'y a pas que les mères à éduquer; il y a les futures mères. Peut-être n'est-il pas bon d'initier trop tôt les jeunes filles aux secrets de leur origine; au moins quelques-uns le prétendent. Cependant, il est rare qu'elles ne s'initient pas elles-mêmes entre elles, entre compagnes, surtout à l'heure actuelle; et dans ce cas, il vaudrait beaucoup mieux que leur éducation fût faite par des personnes raisonnables; elles seraient alors mises en garde contre les écueils qui les attendent au détour de la route. Éduquer la jeune fille, c'est un travail qui doit se faire dans la famille et aussi, avec les formes voulues, dans le couvent. Il y a la discrétion nécessaire à observer, mais là il n'y aurait pas de si grands dangers que les futures mères soient initiées aux devoirs qui les attendent vis-à-vis de leurs enfants. En plusieurs endroits, l'on constate aussi une baisse dans la natalité. La raison apportée, c'est que ça coûte trop cher pour avoir des enfants. Qu'est-ce qui coûte ainsi trop cher? Ce n'est pas d'élever les enfants qui naissent, mais de les mettre au monde. Il y a des médecins qui chargent vingt et même trente dollars pour un accouchement. Or, quand ces charges tombent sur une famille pauvre, une famille d'ouvrier ou de cultivateur pauvre; et que d'autre part, il est nécessaire d'engager une servante pendant deux ou trois semaines, les parents se découragent. Ajoutez encore que les visites du médecin doivent l'ordinaire se répéter une fois ou deux, et si la maladie se complique, les visites seront plus fréquentes encore. Nous avons rencontré un cas de famille pauvre où la naissance du premier enfant a coûté cent trente dollars de soins médicaux. L'accouchement avait coûté trente dollars, puis dix vi-

sités d'une dizaine de minutes chacune, à l'occasion seulement de la visite d'autres malades. Nous avons un autre cas d'un cultivateur obligé de vendre une de ses vaches pour payer le médecin venu faire au accouchement. Voici un autre fait arrivé dans un village des Cantons de l'Est. Le médecin part avec un père de famille pour aller faire un accouchement. Le long du chemin, il demande à ce père de famille: "Pouvez-vous me payer comptant?" Le père lui répond qu'il ne le pouvait pas. Alors le médecin fait retourner la voiture et se fait ramener à la maison. Ce fut le vicaire qui dut garantir à ce médecin son paiement pour l'engager à faire son devoir.

Il n'y a pas lieu de douter que les médecins, en certains lieux, parce qu'ils surchargent, sont cause de la baisse de la natalité. Ces médecins manquent à la charité sociale, d'une manière grave. Mais comment les forcer à diminuer leurs tarifs? Il n'y a guère moyen. Est-ce que ce serait du socialisme, si l'Etat pourvoyait à enrayer ce mal. Nous n'avons pas de suggestions à faire, les moyens sont trop nombreux pour améliorer une situation qui devient toujours plus mauvaise à mesure que les "vocations" à la médecine se multiplient. Peut-être que le sens social des médecins de langue anglaise pourrait servir d'exemple à certains médecins catholiques. Nous connaissons telle campagne des Cantons de l'Est, où les médecins protestants, de langue anglaise, sont préférés aux autres à cause de la modération de leurs tarifs. Espérons que ce côté du problème sera examiné, dans le travail qui se fait actuellement pour diminuer la mortalité infantile, et pour augmenter le chiffre de notre population. G. B.

LA MISE A MORT DES INCURABLES SERA LEGALISEE EN TCHECOSLOVAQUIE

L'Express de Londres, Angleterre, cite un article du journal "Cheskestovo", de Prague où il est dit que la mise à mort sans douleur des malades souffrant de maladies incurables sera légalisée en Tchécoslovaquie. On est actuellement à réformer le code et un article en ce sens sera inséré. Il faudra l'approbation d'au moins deux médecins avant qu'il soit permis de donner le coup de grâce aux malades incurables. Ce code ne contiendra aucune sanction contre ceux qui aideront une autre personne à s'enlever la vie.

Le Samedi 10 sous LA REVUE POPULAIRE 15 sous En vente à l'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q. \$3.00 DE MUSIQUE POUR 50 CENTS Envoyez 50c et vous recevrez franco un Paquet-Surprise contenant 10 compositions musicales modernes en bonnes condition (soit une valeur de 3.00) Vous avez le choix entre trois collections différentes. Choisissez l'une des trois: 1o. 10 Morceaux de piano; 2o. 10 Chansons avec accompagnement de piano; 3o. Mixte, 5 chansons et 5 morceaux de piano. Un de ces Paquets-Surprise est aussi offert gratuitement à tout nouvel abonné d'un an au "Passe-Temps". Abonnement annuel (avec prime): Canada, \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, Boîte P. 2078, Montréal. Demandez le dernier numéro (804). En vente partout, 10c la copie.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro spécimen.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat. TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

A VENDRE. — Une belle propriété située au village de Maskinongé, ancienne résidence du tailleur J.-F. Lefebvre. Bas prix et bonnes conditions. S'adresser au Notaire J.-A.-A. Lemire, Pont Maskinongé, Qué. A VENDRE à bonnes conditions. — Quatre engins à gazoline, de seconde main, en bon ordre, ainsi que courroies usagées de toutes sortes. Je suis aussi agent pour la Fonderie de Plessisville, manufacturiers d'engins et machineries de toutes sortes. Irénée Clément, Saint-Justin, Qué.

AGENTS DEMANDES Si vous rêvez de vous établir un gros commerce dans votre comté ou ville, demandez la proposition Watkins avant d'entreprendre autre chose. Même sans expérience vous encaisserez de gros profits en détaillant la grande ligne Watkins, et sans aucun risque. The J.-R. Watkins Company, Dept 92, 379 Craig Ouest, Montréal.

AUX INSTITUTRICES Nous venons de recevoir, directement d'Europe, UN GROS LOT de JOLIES IMAGES PIERRES, très bien assorties, que nous pouvons vous offrir à 50 et 75 cents le cent, franco. L'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

HENRI SARRAZIN Ferblantier-Couvreur, Plombier ST-BARTHELEMI, P. Q. Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défilants toute compétition. Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs. TERRE A VENDRE. — Terre à foin, 48 arpents, avec maison, granges, etc., situé dans le rang de St-Jacques, à Maskinongé. S'adresser à Mme Vve Adélaïde Bastien, Saint-Justin, P. Q. 3fs. BON TABAC CANADIEN en feuilles en vente au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, à 30 cents la livre. EMPLACEMENT A VENDRE, contenant 225 pieds de terrain, maison, dépendances, arbres fruitiers, etc., situé au meilleur endroit du village de St-Didace en face de l'Eglise et de la rivière Maskinongé. Conditions avantageuses. S'adresser à Romuald Desrochers, St-Didace, co. Maskinongé. EMPLACEMENT A VENDRE, bien bâti, maison, bâtiments, etc., situé près de l'église de Maskinongé, sur la rue St-Charles. S'adresser à Omer Ayoite, 105—3ème Avenue, Shawinigan Falls, Tél. 549j.

PLUME D'OIE, de canard et de poule à vendre au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux. Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour l'achat d'un bicycle ou d'accessoires, n'oubliez pas que la meilleure place est au Magasin W.-H. Gagné, St-Justin, P. Q. Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

FETE MUSICALE INOUBLIA- BLE A SAINT-JUSTIN

(Suite de la page treize)

de Ste-Ursule; M. et Mme Xavier Beauchemin, M. et Mme Ernest Sanschagrin, Mme Mélançon, de Charette; Mme J.-A. Legris, de Louiseville; M. et Mme Caron, de Berthierville; Mme Frank Lafleur, de Louiseville; M. le notaire et Mme J.-E. Langlois, M. et Mme W.-H. Gagné, M. et Mme Albert Gagné, M. et Mme Ovide Duchesnay, M. et Mme F.-X. Lessard, M. Pierre Baril, M. et Mme Paul Baril, M. et Mme Hervé Francœur, M. et Mme Adéodat Lafrenière, Mme J.-E. Vermette, MM. Donat et Roméo Toupin, M. et Mme Joseph Villeneuve, etc., de St-Justin; M. Denis Duchesnay, de Shawinigan; M. et Mme Wilfrid Brûlé, de St-Barthélemi; M. C.-E. Villeneuve, E.E.L., des Trois-Rivières; M. et Mme Jos Juneau, de Ste-Ursule; M. et Mme Joseph Desjarlais, de Maskinongé; Etc. Etc.

Nos remerciements vont d'abord à M. le Curé Cloutier et au comité d'organisation de St-Justin, composé de M. le notaire Langlois; MM. Hervé Francœur, Paul Baril, Ernest Gagné, etc., qui s'étaient dépensés pour bien recevoir les chanteurs de St-Louis de France.

DEUX FANTOMES

Les légendes s'en vont, et celle du patois de Québec est en train de passer un mauvais quart d'heure: ce qui n'est pas à regretter. Il n'y a rien de tel que les choses qui n'existent pas — ou qui n'existent que dans l'imagination des foules — pour avoir la vie dure. Mais le "Boston Herald" vient de porter des coups terribles à ce patois imaginaire en ouvrant ses colonnes toutes grandes à une analyse du beau livre de M. Jean-Charlemagne Braçq, "The Evolution of French Canada", par John McHugh, et à de très bons articles de Mlle Bernadette Dubois et de MM. Arthur-R. Racine et J.-A. Drouin. Tous prouvent que le français de Québec est le même que celui qui se parle en France, tout en tenant compte des différences de conditions politiques, sociales et autres qui existent entre pays séparés et qu'on trouve même entre les vieilles provinces de France, La France rurale a encore ses patois; elle a ses Bretons, ses Basques et ses Alsaciens, et pour certains d'entre eux le français est une langue aussi étrangère que pour les nègres du Congo. La province de Québec a sur la France l'avantage d'être libre de tout patois. Sa population d'origine française parle la même langue: le français.

Il ya quelques années, j'enseignais le français, et j'avais au nombre de mes élèves des maîtresses de français américains assez consciencieuses pour reconnaître que leur prononciation du français n'était pas juste, et pour vouloir l'améliorer pour leur satisfaction personnelle et dans l'intérêt de leurs élèves. L'une d'elles me demanda un jour de donner à sa classe un petit exercice de conversation. Elle me désigna tout d'abord une jeune fille qu'à ses premières réponses à mes questions je reconnus comme étant Canadienne-française. Nous eûmes une longue et rapide conversation, au grand étonnement de toute la classe. Comment le patois canadien de l'élève et le "Parisian French", que j'étais censé représenter, pouvaient-ils se comprendre si facilement? C'est évidemment, qu'il n'y avait là ni patois ni "Parisian French", mais du français, tout simplement.

Ce "Parisian French" était devenu un vrai cauchemar, de ce côté de l'Atlantique, comme s'il n'y avait qu'à Paris qu'on parle un bon français. Aussi, la presse française du Canada et des Etats-Unis se réjouit-elle de voir que les Yankees envoient de plus en plus leurs enfants compléter leur éducation française dans la Province de Québec, qui, pour eux, a l'avantage d'être plus rapprochée que la France!

Naturellement, les Franco-Américains sont très fiers de voir se dissiper le spectre du "Parisian French", qu'on évoquait devant eux à tout propos, et ils applaudissent de tout cœur au succès de la province-mère. Mais est-ce là tout l'avantage qu'ils en retireront? Oh! non. Les Etats-Unis occupent, dans leurs écoles secondaires

(high school) et dans leurs collèges, des milliers de professeurs de français. Le recrutement de ces professeurs devrait se faire parmi le personnel d'origine française. L'intérêt des élèves le réclame. Il s'agit alors pour les Franco-Américains de s'unir sur ce terrain solide, et de s'organiser pour une expédition en règle. Ils trouveront des alliés naturels chez les descendants d'autres peuples, Allemands, Espagnols, Italiens, dont on enseigne la langue dans les écoles américaines et chez les autres qui désirent conserver la langue de leurs pères. Les Etats-Unis n'ont rien à craindre des langues étrangères. Au contraire, ils ont intérêt à en favoriser la conversation et le développement à côté de l'anglais, bien entendu. Il est facile de le prouver.

Louis TESSON.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 2 octobre 1928, des soumissions pour le prolongement au quai, à Saint-Etienne-de-Malbaie, comté de Charlevoix, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement au quai, Saint-Etienne-de-Malbaie, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P.Q., et au bureau de poste, La Malbaie, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 septembre 1928.

Plus Apôtres que Bâdreux

Ce qui fait la grandeur de l'homme civilisé, c'est la prévoyance: le sauvage, lui, mettait la cognée au cœur des chênes pour en manger les glands.

Follement fier hier, la moitié des nôtres se surprend, aujourd'hui à cet état de nature! Qu'est-ce qui l'y a précipité? La vie large et facile du siècle. Comment eussent-ils pu songer à l'ambition généreuse de se suffire plus tard, tous ces êtres qui grouillaient dans l'aveugle égoïsme de leurs jouissances? Aussi, en ce soir de regrets lancinants, ils pèsent, coupables fardeaux, du poids de toutes leurs années lourdes d'imprévoyance, sur le cœur de leurs familles, sur le budget de la société.

Je me plains, parfois, à rêver une immense FOIRE DE L'INSOUCIAN-CE où seraient déversés tous nos refuges, tous nos hospices, tous nos foyers comptant nombre des nôtres au crochet des leurs. Si tel spectacle était possible, la génération qui oublie l'avenir recevrait une leçon d'épouvante. Elle constaterait, en effet, comme le prouvent des statistiques fédérales, qu'une vieillesse indigente, c'est, hélas! aujourd'hui, "l'avenir d'UNE PERSONNE SUR DEUX que vous rencontrez!"

Lamentable civilisation! Et comme certains de nos compatriotes sont alors peu sages, lorsqu'ils maugréent

contre des solliciteurs de rentes viagères! Mais ne leur veulent-ils pas sauver, au milieu du jour-le-jour grippe-tout, les économies d'une modeste aisance? Ce viager, si merveilleusement acheté aujourd'hui, ne les empêcherait-ils pas, au moins, de nuire un jour au progrès des leurs, au progrès de tous? Alors, pour eux, pour la petite société familiale, pour la grande famille sociale, ne sont-ils pas vraiment plus apôtres que "bâdreux"?

Roger du VERNAY.
Bulletin de la Caisse Nationale
d'Economie.

MA PLUME

Je viens de la poser sur mon bureau d'Institutrice, mais en évidence, pour que je puisse au moins la voir, car la pauvrette doit subir aujourd'hui un abandon inaccoutumé. Pour vous la dépeindre et la louer un peu je me servirai d'une de ses sœurs...

Quoique la trace de son ancien éclat soit presque disparue je l'aime encore. Pourquoi d'ailleurs lui en voudrais-je de n'avoir plus cet air frais des premiers jours et sans lui donner de dépit.

Et c'est ma faute encore, si sa jolie petite pointe dorée que je plonge et replonge mille fois à l'instant a pris la teinte du vilain liquide noir qui l'enlaidit tant. Sa beauté seule est un des charmes que je ne retrouverai plus, car elle possède encore toutes ses qualités d'autrefois... Elle est fidèle! comme je le suis à me rendre à ma classe tous les matins pour partager avec elle les longues heures de travail... Elle est compatissante aussi que de fois j'ai eu recours à elle pour exprimer des sympathies, consoler d'un bon mot, encourager et faire renaître l'espoir au cœur.

Elle dit si bien toute ma pensée... c'est elle qui conte les noirs chagrins qui assombrissent parfois mon ciel... C'est elle qui dépeint sous les couleurs les plus gaies les espérances et les joies passagères qui se glissent

parfois dans mon imagination aventureuse... Elle connaît tout de moi... mes secrets les plus intimes... mes amitiés les plus chères. Faut-il qu'elle soit discrète?... Elle ne dévoile rien que ce que je lui permets; agissant ainsi aurais-je raison de ne pas l'aimer?...

Ma petite plume est enfin devenue mon gagne pain. Grâce à elle je coule d'heureux jours et je vis tranquille avec ma sœur à notre école au milieu de nos nombreux élèves sans trop voir les noirs orages qui s'amoncellent à l'horizon et finiront peut-être par as-

sombrir le ciel serein d'aujourd'hui. En attendant et pour lui faire oublier mon long babil... sans elle... je la reprends pour signer:
Jeanne MANCE.

ST-BARTHELEMI

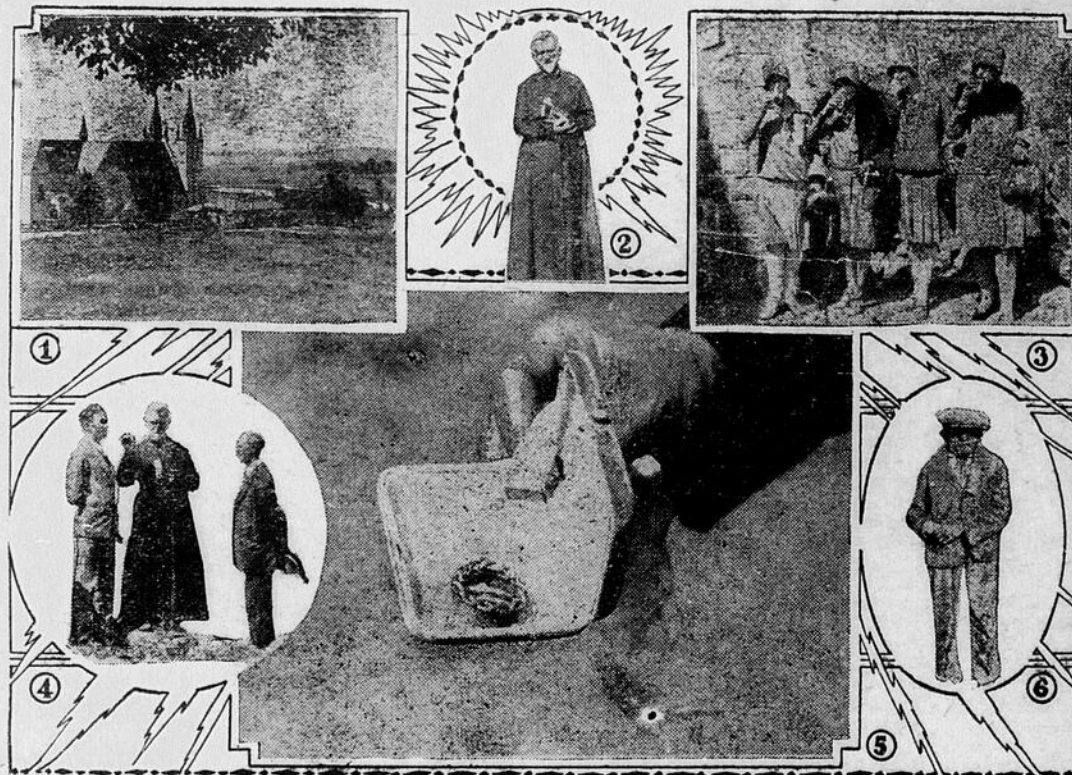
Naissance. — Le 23 août, M. et Mme Jean-Marie Comtois, une fille, baptisée: Marie-Alice-Gisèle-Pierrette, Parrain et marraine, M. et Mme Wilbrod Laferrière, de St-Viateur, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde G. Lebeau.

Nous venons de recevoir 165 échantillons de tissus, tout laine, pour habits et pardessus FAITS SUR MESURES. Réellement les plus nouveaux patrons pour l'automne et l'hiver 1928-1929.

50 clients, bien satisfaits, est la plus belle garantie que nous puissions vous offrir.

Veillez remarquer que nous vendons tous ces tissus à la verge.

Jean-M. Comtois
ST-BARTHELEMI, P. Q.



(1) — Le magnifique sanctuaire que les RR. PP. Jésuites ont fait ériger à la mémoire de leurs Bienheureux Martyrs, près de l'endroit où se trouvait, autrefois l'historique Fort Sainte-Marie. (2) — Le R. P. Dugas, S.J., directeur spirituel du grand pèlerinage canadien-français qui s'est rendu dernièrement au sanctuaire des Martyrs. (3) — Jeunes filles de Montréal devant à la source du sanctuaire des Martyrs. (4) — Gerard Henry (à gauche) remerçant le R. P. Dugas, S.J., qui vient de le guérir de la paralysie de la langue en lui touchant la bouche avec les reliques des Bienheureux Pères Lalemant et de Bréboeuf, martyrs. (5) — Reliques des Bienheureux Pères Lalemant et de Bréboeuf qui ont déjà servi à opérer plusieurs guérisons miraculeuses. (6) — Elle Bouchard, 27 ans, de Montréal, qui a été guéri miraculeusement de la paralysie du bras droit et de la surdité dans le train du Canadien National qui le conduisait au sanctuaire des Martyrs. — Photos Canadien National.

Trois miracles ont marqué le premier grand pèlerinage au Sanctuaire des Martyrs Jésuites organisé dernièrement dans la Province de Québec, par le Groupe Pie X de l'A.C.J.C. L'un des membres du pèlerinage, Elie Bouchard, a été pour sa part guéri de la paralysie du bras droit et de la surdité en cours de route.

Plus de 450 personnes firent le pèlerinage dans un train spécial du Canadien National et furent témoins des trois miracles opérés par l'attouchement des reliques des Bienheureux Martyrs Jésuites ou, comme dans le cas d'Elie Bouchard, par leur confiance dans les vertus surnaturelles des Bienheureux Martyrs.

Nombres d'autres guérisons ont été opérées au sanctuaire des Martyrs qui se trouve situé sur la voie du Canadien National, entre Victoria Harbour et Midland, Ont., au milieu d'un beau paysage.

Le sanctuaire des Martyrs Jésuites se trouve situé près de l'endroit où s'élevait au XVIIème siècle l'his-

torique Fort Sainte-Marie, résidence des RR. PP. Jésuites qui desservirent les missions de la Huronie jusqu'au grand massacre de 1649 que firent les Iroquois et au cours duquel les Bienheureux Pères Jean de Bréboeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier et Noël Chabanel souffrirent le martyre. Sur la colline qui dominait le fort et où campaient les Hurons quand ils venaient faire leurs dévotions au sanctuaire d' alors ont été construits le sanctuaire et le chemin de croix actuels, ainsi qu'une grotte et un hôtel de 75 chambres.

A l'endroit où s'élevait le Fort Sainte-Marie, sur le bord de la rivière Wye et dans les limites duquel furent enterrés les Bienheureux Pères Lalemant et de Bréboeuf, se trouve aujourd'hui le modeste monument érigé à la mémoire de ces glorieux Martyrs. Il ne reste pratiquement rien du vieux Fort Sainte-Marie que les Jésuites rasèrent avant de l'abandonner, en 1649, pour qu'il ne tombe pas entre les mains des Iroquois.